

■ Neuf pages
d'offres d'emploi
■ Une page
immobilier



FILIPPE ABRANCHES

■ SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les héros de l'an Mil

TOUS on marqué l'an Mil. Empereurs, moines, papes, fous de musique ou de mots, de batailles et de grandeur, ces hommes et ces femmes ont illuminé le monde, il y a dix siècles. Douze héros de l'an Mil racontés par Jean-Pierre Lan-

gellier, pendant deux semaines. Notre grand feuilleton historique commence avec le chroniqueur de génie Raoul Glaber, ce moine de la jet-set qui « inventa » l'an Mil.

Lire pages 12-13

OGM : laisser faire ?

- La Commission de Bruxelles veut ouvrir l'Europe aux cultures transgéniques
- Réticents, les Quinze exigent des garanties juridiques et scientifiques
- Le gouvernement français hésite

LE GOUVERNEMENT a provoqué la surprise en annonçant, vendredi 14 juillet, sa décision de ne pas demander la destruction des quelques milliers d'hectares de champs de maïs contenant des traces d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Alors que la puissante Association générale des producteurs de maïs, adhérente à la FNSEA, s'est réjouie de la « sagesse » gouvernementale, les organisations agricoles anti-OGM ont dénoncé cette décision. Pour la Coordination rurale, « il fallait ordonner la destruction des parcelles contaminées, car laisser persister le doute même pour quelques traces, c'est jeter l'opprobre sur tous les cultivateurs ». Quant à la Confédération paysanne, elle fustige l'« incompétence » et l'« incohérence » du gouvernement. Ces mouvements entendent bien utiliser tous les recours judiciaires possibles contre le semencier américain et contre le gouverne-

ment. De son côté, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat chargée des PME, de l'artisanat et de la consommation - et chargée de la coordination interministérielle de ce dossier - a assuré au *Monde*, lundi 17 juillet, que « le principe de précaution a été parfaitement respecté, puisque nous avons attendu d'avoir les résultats précis et complets du comité de coordination permanent sur les OGM qui nous sont parvenus mardi 11 juillet ». Elle ajoute que « les prélèvements et tests avaient été faits par la direction de la consommation et des fraudes sous douane et il est apparu que les traces de semences OGM étaient largement inférieures à un pour mille, alors que, pour le colza on était, semble-t-il, proche de un pour cent », qui est le seuil de tolérance retenu actuellement par les semenciers.

Les ministres de l'environnement de l'Union européenne, réunis samedi 15 juillet à Paris, ont choisi de temporiser. Selon Domi-

nique Voynet, il n'est pas « majoritairement envisagé » de renoncer au moratoire de fait appliqué depuis octobre 1998 aux autorisations de licence pour des produits constitués d'organismes génétiquement modifiés ou en contenant. La Commission européenne, qui est favorable à la levée de ce moratoire, est donc priée de revoir le projet de directive qu'elle prépare sur ce sujet et qui devrait être soumis au conseil des ministres en septembre. Les ministres de Quinze ont estimé que les propositions de l'exécutif de Bruxelles « apportent des éléments de réponse » - notamment en matière d'étiquetage des produits contenant des OGM, comme en matière de traçabilité des OGM. Ils souhaitent, pour mieux protéger les consommateurs, obtenir des garanties juridiques et scientifiques avant toute décision sur le moratoire.

Lire page 6



SVEN NACKSTRAND/AFP

CAMP DAVID

Contre Barak

Alors que la négociation de Camp David entre dans sa deuxième semaine, plus de 100 000 Israéliens opposés à toute concession territoriale ont manifesté, dimanche 16 juillet, à Tel-Aviv (photo). C'est une mobilisation massive contre le premier ministre, Ehoud Barak. A Camp David, les pourparlers se poursuivent dans la tension, à deux jours du départ de Bill Clinton pour le sommet du G 8 au Japon. p. 2-3

Les exclus de la reprise

LES ASSOCIATIONS caritatives et les mouvements de chômeurs alertent l'opinion sur un paradoxe : la reprise de l'activité peut aggraver l'exclusion. Elles font valoir que la croissance retrouvée et les difficultés rencontrées par nombre d'entreprises pour trouver de la main-d'œuvre vont isoler un noyau dur d'exclus. Ceux-ci ont leur propre perception de la situation économique qui les fait douter de la réalité de l'embellie : Romane Rodrigues, au chômage depuis quatre ans, n'y voit que de la « propagande électorale ». Le report à septembre du bilan de la loi Aubry sur les exclusions inquiète le monde associatif, qui espère que le gouvernement ne changera pas de priorité.

Lire page 9
et notre éditorial page 15

Et voguent le « Sedov », ses cadets et les dettes de toutes les Russies

BREST
de notre envoyé spécial

Victor Mechenev se pensait le seul maître à bord après Dieu, et Notre Sainte Mère la Russie aussi, naturellement. Mais il lui a fallu péniblement composer tout le week-end avec les Suisses, qui voulaient l'arraisonner, et les Français, qui essayaient de le raisonner, lui, le capitaine du plus grand voilier du monde. Le *Sedov*, un superbe quatre-mâts barque de 117 mètres, a finalement obtenu l'autorisation de faire voile, lundi 17 juillet, vers Douarnenez, au dernier jour du grand rassemblement de voiliers de Brest 2000. Mais sa situation juridique n'est pas réglée et l'humeur à bord hésite entre la rogne et la grogne.

C'est un huissier, monté discrètement à bord jeudi, qui a notifié le coup de tabac diplomatique-judiciaire. La société d'import-export Noga, basée à Genève, entendait recouvrer des créances de plusieurs centaines de milliers de dollars de l'Etat russe - le montant est encore un peu flou - sur décisions de la justice suédoise en 1997 et d'un jugement parisien en mars. Branle-bas de combat : Moscou a pris la nouvelle avec humeur et jugé l'affaire « susceptible de porter un très grave

préjudice aux relations franco-russes ». Brest 2000, qui sous-louait le bateau à des entreprises pour la fête, et le propriétaire du bateau, l'université de Mourmansk, ont saisi aussitôt le président du tribunal de grande instance de Brest pour obtenir la mainlevée de la saisie. Le juge y a consenti à demi. Samedi, le *Sedov* pouvait reprendre la mer, à condition qu'un officier français monte à bord et que la marine nationale vérifie que le voilier ne file pas à l'anglaise. Il devra impérativement revenir à Brest jeudi avant minuit, pour que la justice détermine si l'université de Mourmansk peut juridiquement être tenue pour responsable des dettes russes. A l'audience, tout le monde était satisfait du compromis. Sauf le commandant. « Nous voulons être libres. Cet arrêt n'est pas légal », a déclaré Victor Mechenev. Mourmansk a d'ailleurs refusé tout net d'embarquer un officier et, après de pénibles tractations, a consenti à ce qu'il monte à bord dimanche, mais en civil. Le *Sedov* a pu prendre la mer pour un tour de la rade.

Le voilier est sorti en 1921 des chantiers de Kiel, en Allemagne, et chargéait du nitrate au Chili ou du coton en Australie. Il a été récupé-

ré en 1945 par les Britanniques, comme dommage de guerre, et cédé aux Russes, qui en ont fait un navire-école civil pour dégoûter leurs futurs officiers. Cent soixante-seize hommes à bord, dont cent cadets, parfois très jeunes - le plus petit a treize ans -, que l'épisode de l'huissier n'a pas fait rire. « Ça pourrait être mieux, surtout en ce moment, grogne Yvan, un cadet de dix-neuf ans. Nous, on veut naviguer. » Après Douarnenez, ils devaient filer à Madère, puis Amsterdam, l'Allemagne, et retour sur la Baltique le 27 septembre. Yvan veut être patron pêcheur et savoure le voyage. « Mais on n'a reçu que 200 dollars pour trois mois. Ça fait peu. » Alors chacun s'arrange. Les cadets vendent sur le quai des poupées russes et des bricoles de l'ex-empire, organisent des tombolas où on gagne surtout une photo du *Sedov* avec un petit mot, « Try again » (« Essayez encore »). Un retraité français prend un cadet par l'épaule avec émotion : « Moi aussi, je suis de la marine, on est camarades. » Le cadet rit bien fort, il ne comprend rien, « try again, try again », la bière coûte cher et on risque d'être à quai longtemps.

Franck Johannès

Fret : le rail face à la route



LOUIS GALLOIS

FAUTE DE MOYENS, la SNCF ne peut faire face à l'explosion du trafic de marchandises ; elle continue de perdre du terrain contre la route. Louis Gallois, son président, fait du fret une priorité. Il a commandé 600 motrices pour le transport des marchandises.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 718 - 7,50 F



Lis-moi.



www.baisemoisite.com

Grasset

Réveiller l'Europe

CINQUANTE ANS après le lancement du plan Schuman, qui l'a mise sur les rails, 59 % des Français se déclarent, selon un récent sondage CSA, en faveur de la construction européenne. Ils y ont du mérite : le moins que l'on puisse dire est en effet qu'elle est surtout caractérisée, pour le moment, par un beau cafouillage.

Que la France exerce jusqu'à la fin de l'année la présidence de l'Union européenne n'y a jusqu'à présent rien changé. C'est à peine si l'on s'est étonné d'entendre à quelques jours d'intervalle Jacques Chirac trouver des accents tout à fait inhabituels pour prôner, devant le Reichstag reconverti en Bundestag, l'adoption d'une « Constitution européenne » et la création « dès l'an prochain d'un groupe pionnier », puis déclarer tranquillement devant l'Assemblée de Strasbourg que ces réflexions, ne visant qu'à « éclairer l'avenir », se situaient au-delà de la présidence française. « Il s'est dégonflé », a simplement noté Daniel Cohn-Bendit, qui, après le discours de Berlin, avait souhaité au président la « bienvenue au club européen ». « Cette fois, Jospin a dû exiger de relire le discours », lui a fait écho François Bayrou. « Ce n'est pas un discours des autorités françaises », avait gentiment dit, entre-temps, le ministre des affaires européennes.

Un autre se serait vexé, mais Chirac apparemment pas : la France de la cohabitation rugueuse continue plus que jamais de parler d'une seule voix. Et comme l'a rappelé Hubert Védrine dans ces colonnes, la tâche du pays qui préside n'est pas de lancer des idées nouvelles, mais de faire s'entendre les pays membres sur les questions les plus urgentes. C'est-à-dire, en l'occurrence, la réussite de la conférence intergouvernementale qui doit se tenir à Nice en décembre pour mettre au point les modalités d'un nouveau traité adaptant les institutions de l'Union à son élargissement. Il s'agit de modifier le nombre des membres de la Commission, la pondération des voix, etc. On voit mal comment, à défaut, l'UE pourrait être à terme autre chose qu'une vaste zone de libre-échange.

Oui, certes, mais il est vain de prétendre passionner l'opinion autour d'enjeux si techniques. Les problèmes dont avait à débattre, il y a un demi-siècle, l'Europe naissante n'étaient pas moins ardues que ceux dont elle a à connaître aujourd'hui : il n'empêche que, en pour et en contre, le pays s'est enflammé à leur sujet.

André Fontaine

Lire la suite page 15



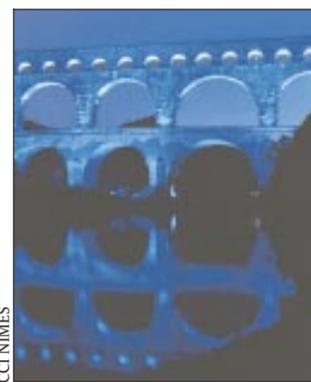
CINCINNATI ART MUSEUM

L'ÉTÉ FESTIVAL

Céret

Les tourbillons de Soutine

Chaïm Soutine s'était établi, en 1919, à Céret (Pyrénées-Orientales). Il y a peint la petite ville et ses paysages, les a fait trembler dans ses tourbillons. Le Musée d'art moderne de Céret expose plus de soixante de ses œuvres, dont la plupart ont été prêtées par des musées américains, comme *Vue de Céret* (photo). p. 24 à 26



CCNIMES

PONT DU GARD

Eau et lumières

Un million et demi de visiteurs par an : le pont du Gard, célèbre aqueduc romain, cerné par les marchands, assiégé par les voitures et les autocars, était menacé par son succès. Ses abords ont été rénovés et aménagés. L'Américain James Turrell illumine l'ouvrage, nimbé de bleu, de vert et de rouge. p. 11

International.....	2	Abonnements.....	14
France.....	6	Entreprises.....	16
Société.....	9	Tableau de bord.....	17
Carnet.....	10	Aujourd'hui.....	20
Ann. immo.....	10 et 36	Météorologie-Jeux.....	23
Régions.....	11	Culture.....	24
Ann. emploi.....	11 et 27	Guide culturel.....	26
Horizons.....	12	Radio-Télévision.....	37

PROCHE-ORIENT Rompant le silence qu'il s'était imposé et qu'il avait imposé à ses hôtes depuis une semaine, le président américain Bill Clinton a fait état, dimanche 16 juillet,

de « progrès » dans les négociations israélo-palestiniennes qui ont lieu à Camp David. Il s'est tout de suite empressé d'indiquer que ces pourparlers étaient « les plus diffi-

ciles » qu'il ait jamais connus, et que le succès n'est pas garanti. ● LES OPPOSANTS ISRAËLIENS au sommet de Camp David ont organisé, dimanche, une impressionnante manifestation

sur la place Itzhak-Rabin à Tel-Aviv. Deux motions de censure devaient être votées lundi à la Knesset. ● LES ÉTUDIANTS PALESTINIENS rencontrés par notre envoyé spécial à

Hébron manifestent, dans leur grande majorité, leur scepticisme à l'égard des négociations. Des échauffourées ont opposé samedi à Hébron des colons à des Palestiniens.

Le sommet de Camp David se poursuit malgré de « fortes tensions »

A Camp David, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, entrent, mardi 18 juillet, dans leur deuxième semaine de négociations, sous l'égide du président Bill Clinton. Des « fuites » décrivent de possibles échanges de territoires

THURMONT (Camp David)

de notre envoyé spécial

A entendre Joe Lockhart, porte-parole américain du sommet de Camp David, il devient urgent de répondre à la seule question qui vaille : combien de temps faudra-t-il aux négociateurs enfermés dans la résidence d'été de Bill Clinton avant qu'ils ne se prennent au collet ? « On sent une forte tension entre les deux parties », a concédé, en fin de semaine, M. Lockhart, qui cultive un sens poussé de la litote.

On serait nerveux à moins. Depuis le 11 juillet, négociateurs palestiniens et israéliens sont assignés à résidence, sous la haute surveillance de Bill Clinton, médiateur aux allures de geôlier qui les somme de conclure un accord, en évoquant les risques qu'ils font courir à leur pays et à la région s'ils échouent. S'ils choisissent de sortir, c'est la règle implicite du jeu, ils signent l'échec. Ils continuent donc, ce qui est déjà l'indication que les perspectives ne sont pas aussi désespérées qu'ils le laissent parfois entendre.

Vendredi 14, la rumeur a couru

que le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, courroucé par la complicité israélo-américaine, avait été à deux doigts de quitter le sommet. Vrai ? Faux ? « Je n'ai vu aucune valise prête », a déclaré, une fois encore, Joe Lockhart, seul lien officiel et biquotidien entre les journalistes et les négociateurs. Ce qui est vrai, cependant, c'est qu'un des membres de la délégation palestinienne, Mohamad Dahlan, chef des services de la sécurité palestinienne à Gaza, avait ce même jour téléphoné, grâce au poste de M. Arafat, à ses bureaux en Palestine, où l'on a aussitôt répercuté la nouvelle aux journalistes locaux. En quelques minutes, elle courait sur les fils de toutes les agences, soulevant le scepticisme des Israéliens devant « la manœuvre ».

Dimanche, contre-manœuvre. Cette fois c'est le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui a téléphoné à quelques membres de son gouvernement, dont David Lévy, premier ministre par intérim, pour les informer qu'à cause de la mauvaise volonté des Palestiniens, et

contrairement à ce que certains d'entre eux laissent maintenant entendre, les pourparlers piétinaient. David Lévy, qui, en désaccord avec le sommet, a préféré ne pas faire partie de la délégation israélienne, a aussitôt fait état de son inquiétude devant cette « négociation en crise ». « Les Palestiniens ne se satisfont pas des offres qui leur sont faites », a-t-il poursuivi, s'attirant une sèche réplique de l'administration américaine concernant l'« opportunité » de ces propos.

MILLE PETITS SIGNES

Et pourtant, vaille que vaille, mille petits signes indiquent que les négociations ne sont pas cette partie de tout ou rien qui émerge parfois des confidences intéressées des uns et des autres. Dimanche, le *Washington Post* a rapporté le détail des démarches faites par l'administration américaine auprès de membres du Congrès, dont elle cherche à s'assurer la coopération lorsqu'il s'agira de voter les crédits nécessaires à la paix. Depuis plusieurs mois, les estimations les plus folles circulent : de 50 à 140 milliards de dollars, selon les sources et les moments.

D'après les plans en préparation, cet argent qui devrait être mis à disposition par les Américains, les Européens et les Japonais, servira à dédommager les réfugiés palestiniens et les colons israéliens, à financer le repli israélien et, plus généralement, à bâtir les infrastructures nécessaires à la consolidation de la paix. Dimanche encore, les groupes de travail israélo-palestiniens chargés de questions aussi diverses que le prélèvement et la redistribution des taxes entre les deux Etats, la distri-

bution de l'électricité ou de l'eau et la coopération économique, se sont réunis à Emmitsburg, non loin de Camp David, pour la première fois depuis le début du sommet.

Ce ne sont pourtant pas ces su-

de la Cisjordanie occupée, le chiffre le plus souvent cité aujourd'hui dépasse les 90 %, voire 92 %, Jérusalem exceptée. Le reste, où sont installées les plus grosses colonies de peuplement israéliennes, serait annexé à l'Etat juif.

Bill Clinton note des « progrès » dans les négociations

Le président américain a fait état, dimanche 16 juillet, de « quelques progrès » en six jours de négociations israélo-palestiniennes à Camp David, mais il s'est empressé de dire que le succès du sommet n'était pas garanti. Sortant du silence qu'il observait, Bill Clinton a déclaré dans un entretien avec le quotidien Daily News de New York : « Je suis plus optimiste que je ne l'étais lorsqu'ils [Israéliens et Palestiniens] sont arrivés. » « C'est vraiment important. Nous pourrions réussir. (...) Dieu que c'est difficile. » Il a souligné qu'on se « méprendrait totalement » si l'on en déduisait qu'un accord était à portée de main. « Ce n'est tout bonnement pas vrai. Mais nous bâchons », a-t-il dit.

M. Clinton « espère » pouvoir partir mercredi pour le sommet économique du G 8 au Japon. « Je ferai de mon mieux pour terminer ici », a-t-il dit, faisant remarquer que les négociations israélo-palestiniennes étaient « ce qu'il a vu de plus difficile à ce jour ». Selon des responsables de la Maison Blanche, M. Clinton a décidé d'accorder cet entretien pour parler de son épouse Hillary, qui brigue un siège de sénateur dans l'Etat de New York. Il aurait évoqué les négociations sur le Proche-Orient à l'occasion d'une question posée en marge du sujet convenu. – (Reuters.)

jets qui risquent de créer d'insurmontables difficultés. Aucune information officielle n'a filtré sur les dossiers sensibles que sont les frontières, les réfugiés et Jérusalem. Mais quelques recoupements, rapportés à ce que disent les uns et les autres, permettent de croire que la question des frontières et des colonies pourrait trouver une solution. Alors qu'il y a un an les Israéliens n'envisageaient pas, dans le meilleur des cas, de restituer aux Palestiniens plus de 60 %

Quelque 70 000 des 190 000 colons israéliens de Cisjordanie seraient touchés par la restitution des territoires et invités à rentrer en Israël.

Les Palestiniens, qui revendiquent 100 % de la Cisjordanie, pourraient accepter l'annexion de certains territoires à Israël, à condition de recevoir en échange l'équivalent près de la bande de Gaza surpeuplée. La construction de plusieurs dizaines de milliers de logements, permettant d'intégrer et de dédommager les réfugiés ins-

tallés dans les camps de la bande de Gaza, pourrait faire partie de la négociation. Les colonies de Gaza où vivent 4 000 Israéliens seraient démantelées.

C'est apparemment sur la question de Jérusalem que les divergences paraissent les plus affirmées. Les Israéliens revendiquent officiellement leur souveraineté sur la totalité de la ville, alors que les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est leur capitale. A en juger par plusieurs articles publiés dans la presse israélienne ces derniers jours, les Israéliens auraient renouvelé, en les amplifiant, leur offre de dissocier la souveraineté de la gestion, laissant aux Palestiniens une autonomie quasi totale sur leurs quartiers, y compris en ce qui concerne la délicate question des permis de construire. Le plan serait conforme à la réalité d'un terrain où, il y a déjà un an, un rapport des services de sécurité israéliens décrivait Jérusalem-Est comme largement gérée par l'Autorité palestinienne, qui y chaapeautait de facto de nombreuses structures sociales et politiques. Si cette solution est retenue, la question de Jérusalem, estimant certains observateurs, pourrait être revue dans quelques années, à la lumière de l'expérience.

Personne ne paraît penser que le sommet sera terminé avant au moins une semaine. En deçà, les chances de succès sont minces ; au-delà, l'absence de négociateurs dans leur pays risque de faire problème. Conclusion : si rien n'est réglé d'ici là, lorsque Bill Clinton sera rentré du Japon où il doit participer au sommet du G 8, le climat risque d'être agité.

Georges Marion

Plus de 100 000 opposants ont manifesté à Tel-Aviv

JÉRUSALEM

correspondance

L'ombre d'Itzhak Rabin a plané, dimanche soir 16 juillet, sur la manifestation organisée à Tel-Aviv par les conseils des habitants des colonies. Sur la place qui porte désormais le nom de l'ancien premier ministre, assassiné là en novembre 1995, entre 100 000 et 150 000 personnes – ce qui représente 1 à 1,5 million à l'échelle de la France –, majoritairement des nationalistes religieux venus en famille, ont exprimé, sans violence et sans haine, leur opposition aux négociations de Camp David et aux concessions territoriales qui y seraient faites aux Palestiniens. Le ton des slogans, des banderoles et des discours politiques était retenu, le comportement de la foule aussi.

Le mot d'ordre des organisateurs était d'éviter les dérapages. Ils s'en étaient donné les moyens en mettant en place un service d'ordre complémentaire à celui des forces de police et de l'armée. Ces vigiles on notamment intercepté un individu qui s'appropriait à distribuer des affichettes d'Ehoud Barak entourées de croix gammées. L'ensemble du peuple israélien étant traumatisé par le meurtre d'Itzhak Rabin, les slogans choisis, à droite comme à gauche, diffusent, à l'occasion des négociations de Camp David, un message d'union plutôt que de division. Le nouveau slogan des opposants – « Nous sommes la majorité » – fait écho à celui, récemment lancé par les militants du mouvement La Paix maintenant : « La majorité choisit la paix : moi aussi. »

A la tribune, aucun des orateurs n'a utilisé un vocabulaire violent à l'égard d'Ehoud Barak. Le mot « traître », courant à l'époque de Rabin, n'est plus d'actualité. Dans le pire des cas, l'actuel premier ministre a été traité de « menteur », les promesses qu'il a faites lors de la campagne électorale d'avant mai 1999 étant en passe d'être oubliées, notamment celle concernant l'unité de Jérusalem. A ce sujet, plutôt que de dénoncer les concessions que M. Barak pourrait faire à Camp David, Ehoud Olmert, le maire de Jérusalem, a préféré rappeler ce qu'il avait déclaré avant l'élection du premier ministre : « J'ai dit que tu ne partagerais pas Jérusalem, car je ne pouvais pas croire que toi, un ancien chef d'état-major, tu puisses faire cela. »

Venus contester la légitimité politique d'Ehoud Barak à négocier à

Camp David, alors qu'il n'a plus de majorité à la Knesset ni dans « le peuple », qui, disent les opposants, ne l'a pas élu pour « donner Jérusalem et la vallée du Jourdain », les participants à la manifestation étaient également là parce qu'ils ont peur. Peur d'être « abandonnés », telle Shaked, une jeune fille de quinze ans, habitant à Beit El, une colonie de Cisjordanie au nord-est de Jérusalem, menacée de se retrouver dans les frontières de l'Etat palestinien. Peur, aussi et surtout, que la paix telle qu'elle se profile ne mette pas fin au conflit – un sentiment prégnant chez les habitants des colonies et de Jérusalem, mais pas exclusivement.

GRÈVE DE LA FAIM

« La sécurité de Tel-Aviv dépend de la sécurité en Judée-Samarie » (Cisjordanie), estime Myriam, soixante-trois ans, habitant à Ramat Gan, une banlieue de Tel-Aviv. A gauche de l'estrade, un petit groupe de dix-sept manifestants est assis, « privilégié » qu'ils doivent à la grève de la faim qu'ils ont commencée le jour où M. Barak est parti pour les Etats-Unis et qu'ils cesseront le jour où il rentrera. Dorit, l'une d'entre eux, est très inquiète. « A force de recevoir des petits morceaux, Arafat aura tout. Nous sommes pour la paix, pour maintenant mais aussi pour l'avenir. Jamais dans l'Histoire un pays n'a donné 20 % de son territoire sans avoir préalablement perdu une guerre. »

Le matin même, sept chefs de partis de l'opposition s'étaient réunis dans le bureau d'Ehoud Olmert pour former une coalition luttant pour le maintien de « Jérusalem entière et unifiée », qui, en cas d'accord à Camp David, deviendra sans doute le principal argument de la campagne pour le référendum. Le chef du Shass (séfarades orthodoxes), Elie Ishaï, qui participait à la rencontre, n'était pas à la manifestation et n'y avait délégué ni responsable ni militants. Néanmoins, il n'est pas certain que tous ces partis votent pour les deux nouvelles motions de censure qui devaient être présentées lundi à la Knesset, dans la mesure où cela est contraire à l'usage parlementaire, qui veut qu'on s'abstienne de voter contre le gouvernement lorsque le premier ministre est à l'étranger. En outre, la motion ne recueillerait vraisemblablement pas les 61 voix nécessaires à la chute du gouvernement.

Catherine Dupeyron

Les étudiants palestiniens d'Hébron, extrêmement sceptiques

HÉBRON

de notre envoyé spécial

Dans la cour de l'université palestinienne d'Hébron, un étudiant poursuit son professeur d'anglais.

REPORTAGE

Pour Leïla et Safah, la seule victoire serait d'obtenir justice et de retrouver la dignité

Il veut en savoir plus sur l'héroïne d'une nouvelle de D. H. Lawrence, qui vient de faire l'objet de la leçon. « Cette femme vit à la fois proche de l'animalité et de la civilisation. » Le professeur, pressé de regagner sa voiture, répond : « Oui, oui, c'est ça, elle vit dans une maison à mi-chemin d'une forêt et d'un village. » Mahmoud, un autre étudiant, vient s'excuser : il sera absent du prochain cours. Il est convoqué par la police israélienne. « Je ne sais pas ce qu'ils me veulent. J'ai déjà fait dix jours de prison, il y a trois ans. Avec mon père et mon frère, on va prier à la mosquée, c'est tout. »

Dans le hall de l'immeuble, des garçons et des filles profitent d'un courant d'air, font des allées et venues en répétant leur leçon. Sur les murs, on a affiché des photos de la dernière représentation du *Roi Lear*, des extraits de *Hamlet* qui chantent « la force de la beauté ». Toutes les filles portent le voile, sans exception. Les négociations de Camp David ? « Tout est entre les mains d'Israël et il n'y a pas de quoi être optimiste », dit l'un. « C'est du vent, du papier. Arafat fait trop confiance aux Israéliens. Il leur tend son cou », dit l'autre. Dans son bureau, un délégué des étudiants, membre du Front islamique, déclare, tout en voulant garder l'anonymat, qu'ici ça peut exploser à tout moment. « C'est une erreur de négocier. Nous voulons retrouver nos droits entiers et ne pas faire de concession. Tous les réfugiés ont droit au retour. Ça ne sert à rien de vouloir les indemniser. C'est toujours

la même histoire : Israël promet, promet, et tout est retardé. » Pour lui, une seule chose compte : le rapport de forces. « Israël s'est retiré du Liban sud parce qu'il y avait une grosse pression. Ça, c'est un exemple. »

Assises sous des oliviers, Leïla et Safah se disent que le métier de secrétaire, « c'est dégradant pour une

jour d'hui ouvrier. » Elles continuent de considérer les Israéliens « comme des ennemis ». « On veut de la justice et de la dignité, on ne veut plus être traitées comme des esclaves. » Pour elles, vivre sous occupation israélienne ou sous l'Autorité palestinienne revient au même. « Parfois, on se dit que ça va aller mieux. Ça n'arrive pas souvent. »

Echauffourées avec les colons juifs

Sept Palestiniens, dont trois journalistes, ont été hospitalisés samedi 15 juillet, après avoir été agressés par des colons juifs à Hébron, en Cisjordanie, ont rapporté des témoins. Plus de vingt autres Palestiniens ont été blessés sans être conduits à l'hôpital, ont ajouté ces témoins. Les échauffourées, qui ont éclaté près du Caveau des patriarches, auraient commencé après qu'un Palestinien eut tenté d'embrasser une Israélienne, selon l'armée. Les colons se sont attaqués aux photographes et cameraman qui prenaient des images de ces affrontements.

Hébron est un foyer de violences sporadiques entre les quelque 400 colons juifs, vivant dans un véritable camp retranché sous la protection de l'armée israélienne, et les 120 000 Palestiniens de la ville. En janvier 1997, Israël avait retiré ses troupes des quatre cinquièmes d'Hébron, remis à l'Autorité palestinienne, et a gardé le contrôle du centre, où vivent les 400 colons. – (AFP, Reuters.)

femme, regardez comment elles sont maquillées, habillées ». Elles ont envie d'être professeurs. « C'est convenable. Même si les salaires que verse l'Autorité palestinienne sont minables. On devra faire un deuxième travail en même temps, on le sait. » Pour elles, les négociations de Camp David ne servent à rien. « On a de nouveaux droits, mais ça reste bien abstrait. Chaque fois, les Israéliens sortent en grands vainqueurs, ils continuent d'implanter des colonies. »

PAS D'AVENIR

Elles s'estiment privilégiées : elles ont le droit de se rendre à Jérusalem. « Chaque semaine, nous allons prier à la mosquée. A chaque fois, on essaie de nous décourager. On nous contrôle tout le temps. Les jeunes nous cherchent des ennemis. » Le père de Leïla, autrefois, a été professeur de physique à Jérusalem. « Il n'a plus le droit d'exercer. Il est au-

Assise à une table de la cafétéria, Bayane, l'unique étudiante à adopter une tenue occidentale, se demande ce qu'elle va faire de son diplôme de commerce international. « Mon père est dans les affaires. Il ne peut ni exporter ni importer. Moi, je me vois dans une petite boutique. Je ne pourrai pas faire plus. » Elle pense qu'Arafat n'est pas si bon qu'on le dit. « Il négocie, il négocie et il n'a jamais de résultat. » Elle ne voit pas d'avenir. « Je n'ose même pas l'envisager. Je sais qu'il sera très dur. » A côté, Mootaz, vingt ans, étudiant en comptabilité, souhaite que les territoires palestiniens soient réunis à la Jordanie en une confédération. « On garderait Gaza comme un petit Etat indépendant, ce serait notre Vatican », plaisante-t-il.

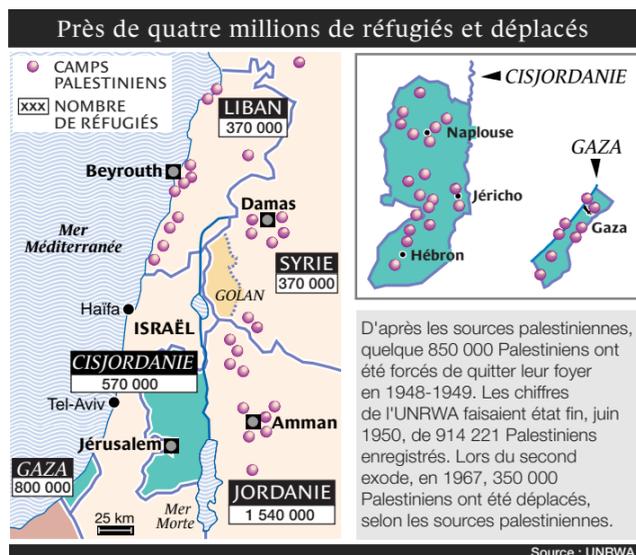
Mohamad, vingt-deux ans, étudiant en anglais, est persuadé que, si Arafat avait déjà déclaré unilatéralement l'Etat palestinien, il aurait

plus de force pour négocier. « Ça ne peut plus durer. On n'a aucun contrôle du ciel, de l'eau. Nous vivons dans des sortes d'îles sans aucune liberté. Admettons qu'il y ait un Etat un jour. Le contrôle des frontières sera toujours aux mains des Israéliens. Nous vivrons dans un semi-pays. » Pour Fatima, dix-neuf ans, étudiante en anglais, la paix d'aujourd'hui est « une paix qui tue et qui arrête des gens. Les Américains vont mettre une telle pression sur Arafat qu'il sera forcé d'accepter n'importe quoi ». Elle pense que, si Arafat rompt les négociations, « le peuple tout entier le soutiendra ».

Les seuls à partager un peu d'espoir sont Abdallah et Moustafa, dix-neuf ans, étudiants en comptabilité, tous deux fils de réfugiés chassés de Jaffa en 1948. « C'est une bonne chose de discuter. On espère que ça va marcher, parce qu'on a envie de vivre. » Ils ne cessent de se demander ce que Barak « a dans la tête ». Leurs pères travaillent comme clandestins dans des chantiers en construction en Israël. Pour eux, la partie est de Jérusalem, dévolue aux Palestiniens, « suffirait ». « Ce qui compte avant tout, c'est la possibilité d'y aller librement ». Ils observent l'attitude des colons israéliens à Hébron. « Ils balancent des pierres, des œufs sur les boutiques tenues par des Palestiniens. Les soldats israéliens sont là pour les protéger. On a l'impression qu'ils voudraient nous faire partir une deuxième fois, mais ça, c'est impossible. »

Ils ne retourneront jamais à Jaffa, ils le savent. « Notre vie, ce sera d'essayer de trouver un boulot n'importe où : à Hébron ou à Bethléem. » Tous les jours, ils se font contrôler par des soldats israéliens, « sous le soleil, tous les jours », répètent-ils. Pour eux, les négociations de Camp David constituent « la dernière chance, il faut achever le processus de paix. On l'espère. Sinon, c'est le retour des problèmes », concluent-ils, laconiques.

Dominique Le Guilledoux



4 millions de réfugiés : une question à la fois politique et humanitaire

FIN DÉCEMBRE 1998, plus de trois millions et demi de Palestiniens - 3 573 382 exactement - étaient immatriculés à l'Office de travaux et de secours pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), pour bénéficier de ses services sociaux et médicaux. Compte tenu de l'évolution de leur nombre depuis 1950 (ils étaient alors 914 221) et sur la base des chiffres de l'office lui-même, ils devraient être aujourd'hui près de 4 millions.

Ce chiffre inclut ceux que l'on appelle les « réfugiés » (c'est-à-dire les Palestiniens partis ou chassés de leurs foyers en 1948 et leur descendance), et ceux qu'on qualifie de « déplacés » (qui ont quitté leurs foyers après l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem Est et de Gaza en 1967 et leur descendance). Ils sont tous exilés non volontaires, relogés dans des pays d'accueil du Proche-Orient (Jordanie, Liban et Syrie) ou dans des camps en Cisjordanie et à Gaza. Mais le chiffre de près de 4 millions ne tient pas compte de tous les Palestiniens qui ne se sont pas inscrits auprès de l'UNRWA et qui sont disséminés dans le monde, principalement dans les pays arabes.

Le sort des Palestiniens de l'exil est l'une des questions les plus épineuses inscrites à l'ordre du jour des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens - et donc au menu du sommet israélo-palestinien qui s'est ouvert le 11 juillet à Camp David sous l'égide du président Bill Clinton. C'est bien parce que cette question est d'une grande complexité qu'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine sont convenus, lors de la signature, en septembre 1993, de la Déclaration de principes par laquelle ils se sont mutuellement reconnus, de la renvoyer à l'étape ultime des pourparlers de paix, relative au statut définitif des territoires occupés.

PROFONDES DIVERGENCES

Israël et l'OLP nourrissent l'espoir que la période transitoire d'autonomie palestinienne leur permettrait de dissiper les rancœurs réciproques et d'échanger ce que, dans le jargon politique, on appelle des « mesures de confiance ». Le problème des réfugiés fait bien partie des négociations multilatérales de paix, lancées en 1992 dans le cadre du « processus de paix de Madrid », parallèlement aux bilatérales, pour en faciliter en quelque sorte le règlement. Mais la commission chargée des réfugiés a tenu au total cinq réunions, la dernière en 1994, sans parvenir à une entente même minimale.

D'évidence, les plus de 4 millions de Palestiniens « de l'extérieur » (des territoires occupés en 1967) ne pourront pas tous être absorbés par l'Etat palestinien en gestation. Quel sera leur avenir ? Exigeront-ils de rentrer sur leurs terres ? Se contenteront-ils de compensations financières ? Qui en fixera le montant ? Qui paiera ? Devront-ils bon gré, mal gré, demeurer dans les pays qui les accueillent ? Ces derniers accepteront-ils de les naturaliser et à quel prix ? Ou devront-ils se contenter d'un passeport palestinien et d'un permis de séjour sur leurs lieux de résidence ?

La résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée après la guerre de juin 1967 et sur la base de laquelle le processus de paix a été lancé en 1991, prévoit un « juste ré-

glement du problème des réfugiés », sans préciser les contours de cette solution. Pour l'Etat hébreu il ne peut s'agir que d'une solution humanitaire, qui passe par leur intégration dans les pays d'accueil. Le retour chez eux des Palestiniens « déplacés » serait, lui, négocié au cas par cas. L'Etat hébreu n'accepterait en tout état de cause d'en accueillir que quelques milliers, dans le cadre de la réunification des familles.

Pas question, rétorquent les Palestiniens. La solution est hautement politique. C'est la reconnaissance par Israël de la spoliation des Palestiniens qui doit être au fondement du compromis historique sans lequel une vraie paix n'est pas possible. Et cette reconnaissance passe par celle du « droit au retour » que les Nations unies elles-mêmes ont entériné quelques mois à peine après la création de l'Etat d'Israël. En adoptant, dès novembre 1948, la résolution 194, l'Assemblée générale de l'ONU « décide » en effet « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins » ; et que « des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé ».

C'est d'ailleurs bien parce que la situation des exilés était supposée être provisoire qu'ils ont été installés dans des camps et que l'UNRWA a été créée, plaident les Palestiniens, qui rappellent par ailleurs que les conventions de Genève entérinent elles aussi le droit au retour, et que leur revendication est d'autant plus justifiée qu'Israël l'a fait sien, encourageant tous les juifs de par le monde à venir s'installer en Palestine. Ce droit a été l'un des ciments de l'unité nationale du peuple palestinien en exil ou resté sur ses terres. L'Organisation de libération de la Palestine en a fait l'une des articulations de son projet politique, projet que la reconnaissance d'Israël en 1993 a quelque peu brouillé. Les Palestiniens de l'exil craignent d'être les laissés-pour-compte d'une solution qui, en reconnaissant Israël, les dépouillerait de ce pour quoi ils ont toujours lutté.

Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne et du comité exécutif de l'OLP va devoir se battre sur deux fronts : politique d'abord et avant tout, pour obtenir la reconnaissance de ce droit par Israël, pratique en second lieu, en aidant les Palestiniens à passer le moins douloureusement possible du rêve à la réalité et en trouvant, en coopération avec Israël, avec la communauté internationale et les pays dits d'accueil des solutions concrètes selon les cas.

M. Arafat est conscient de cette difficulté au regard de laquelle les accrocis de la mise en place de l'autonomie palestinienne prennent l'allure d'une promenade de santé. Il sait aussi que c'est d'abord lui que les déçus tiendront pour responsable. C'est pourquoi, il est capital pour lui d'associer le plus large éventail possible de représentants du peuple palestinien, singulièrement sa fraction en exil. Il sait aussi que pour lui, comme pour Israël, toute solution bancaire risque de mettre en péril tout l'édifice qui aura été construit.

Mouna Naïm

L'assassinat à Malaga d'un conseiller municipal confirme une nouvelle campagne d'attentats de l'ETA

Des milliers d'Espagnols manifestent contre l'organisation basque

Le meurtre d'un conseiller municipal de Malaga, en Andalousie, tombé samedi soir 15 juillet sous les balles d'un tueur, a été attribué par les auto-

rités espagnoles à l'ETA, de même que l'explosion d'une voiture piégée devant une caserne de la garde civile en Castille. Ces attentats

confirment les craintes d'une vaste campagne d'attentats dans toute l'Espagne, alors que la situation basque paraît plus bloquée que jamais.

MADRID

de notre correspondant

En cinq jours, l'ETA vient de frapper trois fois. José María Martín Carpena, quarante-neuf ans, se rendait en famille à la remise de prix d'une association de quartier. Il a été tué à bout portant de six balles, samedi soir 15 juillet, à Malaga, en Andalousie. L'assassin attendait le conseiller municipal du Parti populaire, la formation au pouvoir en Espagne, à la sortie de son domicile. José María Martín s'apprêtait à monter dans sa voiture lorsque le terroriste, dont une casquette cachait en partie le visage, l'a abattu sous les yeux de sa femme et de sa fille unique, s'enfuyant ensuite à pied.

Le meurtre a été aussitôt attribué

par le gouvernement à l'organisation basque ETA, de même qu'un autre attentat à la voiture piégée commis quelques heures plus tard, dimanche après-midi, devant une caserne de la garde civile, à Agreda, près de Soria, en Castille-Léon. La femme d'un garde civil a été légèrement blessée. Mercredi 12 juillet déjà, les terroristes avaient frappé en plein cœur de Madrid, près de la Puerta del Sol, avec une voiture chargée de 20 kilos d'explosifs, blessant neuf personnes.

Comme à chaque assassinat, des milliers de personnes ont manifesté dans de nombreuses villes espagnoles dimanche pour dénoncer la violence de l'ETA. Au milieu d'une foule importante, le président du

gouvernement espagnol, José María Aznar, a pris part dimanche à Malaga aux obsèques du conseiller municipal. De nombreux rassemblements anti-ETA ont eu lieu au Pays basque. A Bilbao, des centaines de personnes se sont réunies à l'appel de l'association Un geste pour la paix, avec, à leur tête, le vice-président de la région, Idoia Zenarruzabeitia, et le maire de la ville, Inaki Azkuna, observant quinze minutes de silence.

Depuis la fin de la trêve de quatorze mois qu'elle avait observée de 1998 à fin 1999, l'organisation terroriste a déjà tué six personnes, dont deux conseillers municipaux du Parti populaire. Pour le ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja,

l'assassinat de Malaga prouve que « la bande armée a utilisé la trêve pour organiser de nouveau sa structure ». « Il existe aujourd'hui une nouvelle logistique, une nouvelle infrastructure, et les forces de sécurité de l'Etat doivent avoir la capacité de les détecter », a-t-il affirmé.

CAMPAGNE D'EXTORSION DE FONDS

Il n'y avait pas eu d'attentat en Andalousie depuis celui qui avait coûté la vie le 30 janvier 1998 à un autre élu municipal du Parti populaire et à sa femme, assassinés en pleine rue à Séville par un tueur qui avait tiré à bout portant. Deux mois plus tard, le 21 mars, la garde civile avait démantelé un « commando Andalouso » et arrêté cinq personnes.

Le nouvel attentat de samedi, qui porte à neuf le nombre de conseillers municipaux du Parti populaire tombés sous les balles de l'ETA ces dernières années, montre que celle-ci est de nouveau capable de frapper aussi bien au Pays basque qu'à Madrid ou dans le sud du pays, à n'importe quel moment et sur tous les fronts. Ses victimes sont des hommes politiques, des militaires, des gardes civils, mais aussi des journalistes et des hommes d'affaires.

Les patrons basques sont en outre de nouveau soumis à une campagne d'extorsion de fonds pour payer l'impôt révolutionnaire. A titre d'avertissement, l'ETA avait fait exploser le 25 juin, sans faire de victimes, une voiture dans le quartier de Las Arenas, à Getxo, le quartier historique bourgeois de Bilbao. Quelques jours plus tard, le 7 juillet, un homme d'affaires travaillant dans le secteur de l'hôtellerie, à Ordizia, échappait à une tentative d'assassinat. - (Intérim.)

La réforme fiscale redore le moral de l'Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Convulsions au sein de la CDU allemande, applaudissements chez les partenaires sociaux et dans la presse. L'onde de choc suscitée par l'adoption de la réforme fiscale, vendredi 14 juillet, s'est propagée tout le week-end en Allemagne. Les mesures adoptées par le gouvernement doivent permettre aux contribuables et aux entreprises allemandes de bénéficier d'allègements fiscaux qui atteindront en 2005 un montant évalué par le gouvernement à 87 milliards de marks (291 milliards de francs, ou 44,36 milliards d'euros) en comparaison avec le niveau d'imposition de 1998.

Cette somme comprend une soixantaine de milliards de marks directement liés à la réforme fiscale adoptée vendredi, auxquels s'ajoutent les allègements déjà décidés par la coalition rouge-verte depuis son arrivée au pouvoir en 1998. Les nouvelles mesures entreront progressivement en vigueur à partir de 2001 jusqu'en 2005 si la loi n'est pas modifiée d'ici là. Les particuliers verront leur taux d'imposition sur le revenu baisser à partir de l'année prochaine pour atteindre en 2005 42 % pour les revenus les plus élevés et 15 % pour les plus faibles. Pour les entreprises, les taxes sur les bénéfices seront réduites à 25 %.

Alors que le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder et son ministre des finances, Hans Eichel, savourent leur succès, l'opposition chrétienne-démocrate, qui avait tenté de s'y opposer à la Chambre des Länder, le Bundesrat, se cherche des responsables pour son échec politique. Les dirigeants régionaux de la formation qui ont soutenu le projet du gouvernement contre les signes de leur parti ont été sévèrement critiqués. Il leur est reproché de s'être laissés acheter par le gouvernement, qui a multiplié à la dernière minute les concessions et les promesses d'aides aux Länder dirigés par des coalitions dont les voix étaient décisives. C'était notamment le cas de Brême, de Berlin et du Brandebourg, tous trois gouvernés par des alliances entre la CDU et le SPD. Edmund Stoiber, ministre-président du Land de Bavière et président de la CSU, l'aile bavaroise de

Gerhard Schröder rejette l'idée d'un président européen

Se félicitant de la réforme fiscale, le chancelier Schröder souligne dans une interview publiée lundi 17 juillet par *Le Figaro*, *El País* et *Il Messaggero* que « l'Allemagne est devenue un site pour les investisseurs ». Interrogé sur les propositions européennes du président Chirac à Berlin et de Joschka Fischer, son ministre des affaires étrangères, le chancelier estime qu'« il s'agit maintenant de progresser en direction de ces deux visions. Ce qui veut dire que l'Allemagne mettra toutes ses forces ces prochains mois à faire de la présidence française de l'Union un succès ». En revanche, il rejette l'idée de M. Fischer d'instituer un président européen, y voyant « une parfaite illusion ».

l'Union chrétienne, s'est montré le plus dur : « Une telle déloyauté à l'égard des responsables du parti ne peut rester sans conséquences », a-t-il déclaré.

Au-delà des dirigeants régionaux, c'est le duo qui a pris cette année la tête du parti chrétien-démocrate pour le renouveler après le scandale des caisses noires du parti sous Helmut Kohl qui est clairement visé. La presse allemande désigne le président du groupe parlementaire CDU-CSU, Friedrich Merz, comme le « grand perdant » de l'affaire. Mais la présidente de la CDU, Angela Merkel, a dû reconnaître elle aussi des erreurs dans la préparation du vote. Pour les deux jeunes dirigeants, qui ont à faire face à d'autres dossiers sensibles, en particulier celui des retraites, c'est un avertissement. « Il ne suffit pas d'être

apprécié de chacun » pour obtenir de bons résultats, prévient le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Laissant l'opposition à ses problèmes, les milieux d'affaires, comme les syndicats, se félicitent, eux, du passage du projet de loi. Les économistes estiment que la réforme devrait soutenir la reprise en cours. Ils considèrent surtout que le succès du gouvernement, malgré la vive opposition de la CDU et de la CSU, démontre que celui-ci est en mesure de mettre en œuvre d'importantes réformes. L'Allemagne n'est plus incapable de se réformer, et cette situation, de l'avis général, ne peut que se répercuter positivement sur le moral des entrepreneurs et des consommateurs.

Philippe Ricard

Parce que l'enseignement dispensé à HEC intègre toutes les réalités de la vie de l'entreprise.

Parce que la réussite de chaque diplômé tient avant tout à sa personnalité, à son sens de l'engagement, et à sa capacité d'innovation.

Parce que le nom d'HEC rayonne aussi grâce à la vie culturelle de son campus et à son ouverture sur le monde.

Parce que ses valeurs phares s'inscrivent plus que jamais dans la perspective d'une société à réinventer.

Parce que depuis toujours nous pensons que l'avenir se construit avec du caractère et des idées, avec vous, avec nous, avec passion :

HEC

LA RÉUSSITE ÇA SE TRAVAILLE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

www.hec.fr

Les cigarettiers américains punis par le tribunal de Miami vont contre-attaquer

Selon les jurés, le montant record de l'amende qui leur est infligée obéit à un choix délibéré

Le montant record de l'amende – près de 145 milliards de dollars – que les cinq principaux producteurs de tabac aux Etats-Unis vont devoir

payer aux victimes du tabac ouvre un débat juridique et politique. Les industriels se pouvoient en appel, alors que les jurés du tribunal de Mia-

mi justifient leur décision par l'absence de tout esprit de responsabilité de leur part constaté au cours du procès.

WASHINGTON

de notre correspondant

Au lendemain de la décision d'un jury de Miami de condamner les cinq principaux producteurs de cigarettes américains aux dommages-intérêts les plus élevés de l'Histoire (*Le Monde* daté 16-17 juillet) – exactement 144 871 473 000 dollars (plus de 1 000 milliards de francs!) –, les jurés se sont exprimés dans la presse pour justifier leur verdict et expliquer leur choix délibéré. Leighton Finegan, directeur d'école, président de ce groupe de quatre hommes et deux femmes – quatre Noirs, un Hispanique et un Européen d'origine – a accordé un entretien au *New York Times*, dimanche 16 juillet, tandis que le *Miami Herald* recueillait d'autres témoignages de jurés.

Ceux-ci ont expliqué qu'une fois l'accord sur la culpabilité des cigarettiers acquis, chacun d'eux avait donné son estimation des dommages-intérêts. L'une, employée de banque, a alors pris sa calculatrice pour faire la moyenne de ces

sommes. Ensuite, ils ont utilisé des informations boursières pour répartir le montant entre les cinq accusés. Ils ont enfin décidé d'accorder un rabais d'un milliard de dollars – le plus considérable jamais octroyé – au groupe Liggett, qui, le premier, avait reconnu la nocivité du tabac en 1996. « Sans doute l'ont-ils fait pour leurs affaires, mais cela a été aussi bon pour le public. Nous leur avons déduit un milliard pour faire passer ce message : c'est comme ça qu'on devrait gérer les sociétés », a déclaré Gary Chwast. Le groupe basé à Miami ne doit donc « que » 790 millions aux victimes (par comparaison, Philip Morris est condamné à verser 74 milliards de dollars).

Président du jury, M. Finegan a été très brutal dans sa critique des sociétés qui, en refusant de reconnaître leurs responsabilités, « ont fait un pied de nez ». « Comment, interroge-t-il, peut-on minimiser la mort de tant de gens ? Nous avons vu mourir 400 000 personnes par an pendant cinquante ans. Et ils

affirment devant la cour qu'infliger de lourdes indemnités serait condamner leurs sociétés à la peine de mort ! (...) Ils ont nié ou minimisé les effets du tabac et de sa dépendance sur la santé, et ils ont eu le culot de mettre en doute les personnes faisant autorité dans le domaine de la santé publique (...). Ils se croient au-dessus de tout reproche. Ils ont fraudé. Ils ont menti au public et détruit des millions de vies. » Le président du jury ajoute : « Je ne suis pas un idiot. Leurs PDG se font des millions. Pourquoi gagnent-ils autant si leurs sociétés n'ont pas d'argent ? Ils se moquent de moi, c'est insultant. »

56 000 PAGES DE TÉMOIGNAGES

Inefficace, la contrition des industriels du tabac à l'audience s'est même retournée contre eux. Pourtant, parmi les jurés, figurait un fumeur, et M. Finegan avait été sélectionné parce qu'il avait déclaré que le droit des fumeurs doit être reconnu.

La bataille va maintenant se

transférer vers la cour d'appel et sur le plan politique. Les condamnés vont mettre tous les obstacles possibles à une indemnisation des 500 000 victimes du tabac en Floride. Cet Etat a déjà modifié la loi qui oblige ceux qui font appel à déposer auparavant 115 % du montant auquel ils sont condamnés ; cette somme est désormais plafonnée à 100 millions de dollars. D'autres Etats font savoir qu'ils craignent que la décision du jury de Miami n'empêche les cinq cigarettiers de verser les 240 milliards de dollars qu'ils ont promis, en décembre 1998, de payer aux cinquante Etats de l'Union.

En attendant, les six jurés ont trinqué ensemble au Tu Tu Tango de Coconut Grove, à la sortie du tribunal. Avant de reprendre le travail lundi 17 à l'issue de deux années passées sur cette affaire, soit 200 jours d'audience et 157 témoins entendus pour 56 000 pages de témoignages.

Patrice de Beer

Trois actions en justice sont en cours en France

EN FRANCE, où le tabac est depuis plus d'un an officiellement considéré comme une drogue (au même titre que l'alcool et les substances psychotropes illicites), on ne compte, aujourd'hui, que trois actions en justice contre les fabricants de cigarettes. En juin 1999, la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) assignait devant le tribunal de grande instance les quatre principaux fabricants de tabac présents sur le marché français et leur réclamait un peu plus de 50 millions de francs « en réparation du préjudice causé du fait du tabagisme de ses assurés sociaux », ainsi que le versement annuel d'une somme de près de 24 millions de francs « tant que les produits du tabac n'offriront pas au public la sécurité à laquelle il peut légitimement s'attendre ». Cette affaire devrait faire l'objet d'un premier jugement avant la fin de l'année.

En décembre 1999, pour la première fois en France, le tribunal de grande instance de Montargis (Loiret) jugeait que la Seita avait « commis une faute » à l'encontre de Richard Gourlain, fumeur décédé à quarante-neuf ans de lésions cancéreuses de la langue et des poumons. Le tribunal a notamment estimé que ce fumeur n'avait pas été informé des risques auxquels il s'exposait en consommant du tabac avant 1976, année au cours de laquelle la mention « abus dangereux » était, du fait de la loi Veil, devenue obligatoire sur les paquets de cigarettes. M. Gourlain, fumeur de Gauloises brunes sans filtre depuis 1963, à raison de deux paquets par jour, avait lui-même assigné la Seita de son vivant, en 1996, huit ans après l'apparition de son cancer et trois ans avant sa mort. La famille de la victime réclame près de 3 millions de francs de préjudice et une expertise a été demandée. Une

affaire similaire vient d'être déclarée recevable dans le sud de la France et sera prochainement jugée.

« Plusieurs éléments expliquent les profondes différences entre les situations américaine et française, explique Me Francis Caballero, avocat de la CPAM de Saint-Nazaire et du Comité national de lutte contre le tabagisme. Il y a d'abord l'impossibilité, en France, d'engager des class actions, ces procédures collectives qui permettent de réunir de très grands nombres de plaignants. Il faut ensuite compter avec le fait qu'aux Etats-Unis les honoraires des avocats sont proportionnels aux montants des préjudices et que, dans ce pays, les juges sont lassés des turpitudes de l'industrie du tabac, dont on sait qu'elle n'a cessé de mentir quant à la nocivité des produits qu'elle met en vente. »

Jean-Yves Nau

Vicente Fox instaure au Mexique un nouveau style de présidence

MEXICO

correspondance

Même s'il doit le faire envers et contre tous, le nouveau président mexicain, Vicente Fox, veut démocratiser son pays. Malgré de premières réactions défavorables, il continue donc d'appeler tous les partis à collaborer pour définir les réformes économiques, politiques et sociales censées configurer un « projet de nation ». Mais les appels de Vicente Fox ont jusqu'à présent été catégoriquement rejetés par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui a perdu le pouvoir le 2 juillet après soixante et onze ans d'exercice continu, et par le Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche), l'un et l'autre entièrement déstabilisés par la victoire du leader de la droite à la présidentielle.

Le PRI, plongé dans des luttes intestines entre rénovateurs et conservateurs, cherche à refaire surface, tandis que le PRD, qui s'est longtemps présenté comme la seule option possible pour transformer la société mexicaine, refuse toute alliance avec le président élu (il n'entrera en fonction que le 1^{er} dé-

cembre), qualifié de « réactionnaire ». « Notre priorité numéro un est un rapprochement avec ces deux partis pour commencer des discussions en vue d'un projet de nation », n'en a pas moins déclaré Vicente Fox, lors d'une récente réunion avec la presse étrangère, indiquant qu'il a l'intention de rencontrer dans les deux semaines ses deux anciens rivaux dans la course à la présidence, l'ex-ministre de l'intérieur Francisco Labastida, du PRI, et l'ex-maire de Mexico, Cuauhtémoc Cardenas, du PRD.

DES « TSARS » POUR CONSEILLERS

« Le PRI et le PRD doivent terminer leur examen interne et s'ils répondent qu'ils ne sont pas prêts nous attendons encore », a dit M. Fox. Le président élu a toutefois admis que ces deux formations pourraient non seulement persévérer dans leur attitude de refus mais encore former un front contre ses projets. « Si nous ne parvenons pas à un accord, nous devons gouverner avec ce qui existe et avec les citoyens, car c'est d'eux que vient notre force », a-t-il expliqué. « Il nous faudra parvenir à des accords partiels à la chambre des députés », a

encore admis Vicente Fox, dont la tâche sera d'autant plus difficile que le Parti d'action nationale (PAN, conservateur), qu'il dirige, n'est majoritaire ni au Parlement ni au Sénat (le PRI a conservé au Congrès une position dominante). « Les citoyens vont nous contraindre à être tolérants et intelligents », a pronostiqué non sans optimisme le président élu.

Personnage haut en couleur, toujours chaussé de ses bottes de cowboy, même quand il porte un complet-veston, Vicente Fox impose à marche forcée un nouveau style de présidence, non seulement par son allure et son langage, souvent abrupt, mais aussi par les idées qu'il souhaite mettre en pratique une fois entré en fonction. Innovant à nouveau, le président élu a indiqué ainsi qu'il compte s'appuyer sur des conseillers, qu'il a lui-même baptisé « tsars », chargés de faire la liaison entre le chef de l'Etat et le gouvernement. Les « tsars » s'occuperont en particulier de problèmes tels que la corruption, la pauvreté, la question indienne, l'éducation ou le développement social. Ils n'auront de comptes à rendre qu'au président et devront veiller à ce que les ministres

concernés obtiennent des résultats. Les « tsars », qui « disposeront d'équipes réduites, devront recommander des plans d'action aux ministères, faire des suggestions, exiger des résultats au nom du président », a indiqué Vicente Fox. Cette manière de gouverner constitue un changement de taille par rapport au système resté, sous la houlette du PRI, en vigueur pendant soixante et onze ans, qui donnait au président un pouvoir absolu sur ses ministres.

Déterminé à rompre avec un passé qu'une majorité de Mexicains ont sanctionné lors de l'élection pour son caractère autoritaire et antidémocratique, Vicente Fox refuse, contrairement à ses prédécesseurs, de rester enfermé dans sa tour d'ivoire : il souhaite voyager le plus possible pour prendre, en quelque sorte, le pouls de la nation. « Si j'arrive à former une équipe sérieuse, honnête et efficace, je ne resterai pas au bureau », a-t-il dit, expliquant qu'il compte sillonner le Mexique pour « inspirer les gens et résoudre leurs problèmes ».

André Renaud

Polémique en Russie sur la place des forces nucléaires dans l'arsenal stratégique

DEPUIS sa résidence d'été, à Sochi, au bord de la mer Noire, où il les a convoqués dimanche 16 juillet, le président Vladimir Poutine a demandé au ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, et au chef d'état-major des armées, le général Anatoli Kvachnine, de se mettre d'accord et de lui faire des propositions, avant la fin du mois, sur une réforme des armées. Le différend entre les deux hommes porte essentiellement sur la place des forces nucléaires dans l'arsenal stratégique de la Russie et sur le rôle qui devrait être désormais attribué aux forces classiques.

Au milieu de la semaine dernière, le général Kvachnine a proposé, selon l'agence d'informations militaires AVN, de réduire de

vingt-deux à deux le nombre des divisions au sein des forces stratégiques, et de diviser par sept le nombre des lanceurs durant les quinze années à venir. Ces forces devraient perdre leur statut d'arme autonome au sein des forces armées russes, pour intégrer l'armée de l'air, au même titre que la défense aérienne par exemple, et pour dépendre ainsi du commandement central.

Outre qu'elles feraient perdre son statut actuel d'autonomie, sous le contrôle direct du président russe et de son ministre de la défense, à l'arsenal nucléaire, ces propositions de l'état-major dépassent le cadre des réductions du nombre de missiles stratégiques prévues par les accords de

désarmement russo-américain. Et elles laissent dans un flou relatif le sort des armes nucléaires tactiques, qui sont plusieurs milliers. Elles sont inspirées par la volonté de l'état-major russe de comprimer le budget nucléaire, au profit des crédits consacrés à une modernisation des forces classiques dans les trois armées (terre, marine et aviation).

« ATTAQUE PSYCHOTIQUE »

L'actuel ministre russe de la défense, qui a commandé les forces stratégiques, est partisan de les garder sous un contrôle indépendant. Igor Sergueïev a dénoncé le projet du général Kvachnine comme relevant d'« une attaque psychotique » contre lui, le quali-

fiant de « folie pure et simple ». Après leur réunion à Sochi, à laquelle participait également Sergueï Ivanov, le secrétaire de l'influent Conseil de sécurité nationale, M. Sergueïev a estimé que ses divergences de points de vue avec le chef d'état-major sont en voie d'être applanies au profit d'« une appréciation cohérente » des différentes options sur l'avenir des forces armées russes.

M. Poutine, avant de quitter Sochi pour participer à la réunion du G 8 au Japon, a demandé aux trois hommes de préparer ensemble une série de projets de réforme des forces armées russes, qui devront avoir été soumis à un conseil de sécurité convoqué pour la fin juillet. – (Reuters, AFP)

Sierra Leone : les casques bleus encerclés ont été libérés

FREETOWN. Les 233 casques bleus qui étaient encerclés depuis soixante-quinze jours par les rebelles du RUF, dans l'est de la Sierra Leone, ont été libérés grâce à une opération d'envergure de la force de l'ONU (la Minusil) et sont arrivés dimanche 16 juillet à la base des Nations unies à Daru. Le général indien Vijay Jetley, commandant la Minusil, qui a personnellement supervisé l'opération lancée samedi, a indiqué que des « pertes sévères » avaient été infligées au RUF, sans pouvoir toutefois les chiffrer. Sept soldats de l'ONU ont été blessés, dont l'un gravement.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait exprimé samedi son « soutien total aux troupes engagées dans cette difficile opération ». Il avait indiqué que le recours à la force « était devenu inévitable », après que tous les efforts diplomatiques eurent échoué et alors que les rebelles s'opposaient au ravitaillement des casques bleus qu'ils encerclaient. – (AFP)

Accélération des préparatifs du passage à l'euro

BRUXELLES. Les ministres des finances de l'euro 12 se réunissent lundi 17 juillet pour étudier un rapport, plutôt critique, du commissaire européen Pedro Solbes, chargé des affaires économiques et monétaires, sur l'état d'avancement de la mise en place de la monnaie unique. Selon M. Solbes, au rythme actuel, « l'euro mettra 200 ans à être introduit ! ».

Dans l'ensemble, la Commission s'inquiète des retards constatés dans l'industrie. La préparation des PME est nettement insuffisante : seules 15 % d'entre elles ont reconverti leur comptabilité. En outre, 50 % des PME ne seront en mesure de procéder à cette reconversion qu'en 2002. Quant aux particuliers, les paiements qu'ils effectuent en euros est d'environ 9 %. Les comptes bancaires libellés en euros sont très peu nombreux. Et 33,1 % seulement des Européens concernés connaissent la date exacte de l'introduction des pièces et billets en euros. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IRAN : les Moudjahidine du peuple, principal mouvement d'opposition armée au pouvoir iranien, ont revendiqué une attaque au mortier samedi 15 juillet en plein Téhéran. Le coup de force a visé le siège du ministère des renseignements dans le quartier Pasdaran, dans le nord-est de la ville. Selon la version officielle, douze explosions se sont produites en milieu de soirée, non loin du siège du ministère et des locaux du ministère des télécommunications, endommageant plusieurs habitations sans faire de victimes, selon la radio d'Etat. – (AFP)**

● **SYRIE : Bachar El Assad, plébiscité président de la République syrienne le 10 juillet, a prêté serment lundi 17 devant le Parlement pour un mandat de sept ans. Agé de 34 ans, M. Assad devient le 16^e président syrien depuis l'indépendance en 1946. Il succède à son père, Hafez El Assad, décédé le 10 juin à l'âge de 69 ans.**

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le chef du Mouvement de libération du Congo (MLC, rébellion) a confirmé dimanche 16 juillet que ses troupes s'étaient retirées de la localité d'Imesse, située à 800 kilomètres au nord de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Des réfugiés arrivés à Impfondo, dans le nord du Congo-Brazzaville, avaient indiqué auparavant que les forces loyalistes en RDC avaient repris Imesse à la rébellion. – (AFP)**

■ **ESPAGNE : une collision entre deux ferry-boats assurant la traversée du détroit de Gibraltar a fait cinq morts, dont un bébé et deux enfants, ainsi que 18 blessés, dimanche 16 juillet dans la baie d'Algésiras. Le brouillard et un vent fort semblent être à l'origine de l'accident. – (AFP)**

■ **PHILIPPINES : des maquisards du principal groupe rebelle musulman, le Front Moro de libération islamique, ont massacré 21 chrétiens dans un village reculé du sud de l'archipel, a-t-on annoncé lundi 17 juillet de source militaire philippine. Les corps des victimes, dont la plupart avaient les mains liées derrière le dos, ont été retrouvés lundi à Sumugod, qui fait partie de la municipalité de Bumbaran, dans la province de Lanao del Sur, a précisé un porte-parole de l'armée. Le massacre a été perpétré dans la nuit de dimanche à lundi, selon lui. – (AFP)**

■ **Le bilan de l'effondrement d'une décharge d'ordures ménagères sur un bidonville à la périphérie de Manille, a atteint les 196 morts, selon des sources officielles. Huit autres cadavres ont été retrouvés sur le site et, à l'hôpital, six rescapés n'ont pas survécu à leurs blessures. Deux morts semblent être des étrangers mais les autorités n'ont pas été en mesure d'établir leur nationalité. Le 10 juillet, la décharge s'était effondrée d'une hauteur de 15 mètres, recouvrant entièrement sur un hectare une centaine de cahutes. Une centaine de personnes au moins semblent être toujours disparues. – (AFP)**

■ **JAPON : la justice japonaise a condamné à mort lundi 17 juillet deux membres de la secte Aum accusés d'avoir participé à un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo en 1995 qui avait tué douze personnes, a-t-on appris de sources judiciaires. Toru Toyoda, 32 ans, et Kenichi Hirose, 36 ans, sont les derniers des cinq exécutants de l'attaque au gaz sarin à être punis par la justice. – (AFP)**

Essai réussi

d'un nouveau missile en Iran

TÉHÉRAN. L'Iran a expérimenté avec succès, samedi 15 juillet, une nouvelle version de son missile sol-sol à moyenne portée, le Shahab-3, qui a atteint 1 300 kilomètres de portée. Testé pour la première fois en 1998, le Shahab, dans sa version initiale, s'inspire en grande partie du missile nord-coréen Nodong-1 et a été amélioré grâce à l'assistance de techniciens russes. Le ministère iranien de la défense a expliqué qu'il s'agissait d'un essai destiné à s'assurer de la conformité, en termes de performances, du nouveau missile. Les Etats-Unis considèrent que l'Iran cherche à se doter d'armes de destruction massive à plus longue portée. Israël a vivement dénoncé ce tir d'un Shahab-3, estimant que sa portée en fait un armement capable d'atteindre son territoire. – (Reuters.)

Juillet 2000

ESPRIT

Le repli culturel de l'Europe

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

ÉCOLOGIE La décision gouvernementale de ne pas détruire les cultures de maïs contaminées des semences transgéniques sur plusieurs milliers d'hectares a relancé le débat sur les or-

ganismes génétiquement modifiés (OGM). Tandis que Dominique Voynet regrette que l'arrachage n'ait pas été ordonné, Marylise Lebranchu, chargée par Lionel Jospin de coordonner la po-

litique du gouvernement sur cette question, explique ses orientations au Monde. ● LES QUINZE, réunis samedi 15 juillet au niveau des ministres de l'environnement, ont rejeté les propo-

sitions de la Commission de Bruxelles, visant à mettre fin au moratoire de fait pratiqué par l'Union européenne sur les OGM. ● EN AQUITAINE, la décision du gouvernement concernant les

champs de maïs est dénoncée par la Confédération paysanne et par le MoDef, qui entendent utiliser les voies de recours judiciaires possibles en cette matière.

Le gouvernement défend sa décision au sujet du maïs transgénique

Marylise Lebranchu assure que « le principe de précaution a été parfaitement respecté » dans la décision annoncée le 14 juillet. Les ministres de l'environnement des Quinze, réunis le 15 juillet, ont refusé de modifier l'attitude actuelle de l'Europe sur les OGM

LA DÉCISION du gouvernement, rendue publique le 14 juillet, de ne pas ordonner l'arrachage du maïs transgénique semé sur quelque 4 500 hectares (*Le Monde* daté 16-17 juillet), a relancé le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a dit son opposition au choix gouvernemental, en indiquant qu'elle est « pour l'arrachage, afin de montrer que la France ne laissera pas diffuser des semences contaminées par des OGM, autorisés ou non ». Ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, élu d'une région où la culture du maïs est importante, est resté discret.

Aux félicitations adressées au gouvernement, pour sa « sagesse », par la puissante Association générale des producteurs de maïs, adhérente de la FNSEA, a répondu la vive hostilité de la Coordination rurale. « Il fallait ordonner la destruction des parcelles contaminées, car laisser persister le doute, même pour quelques traces, c'est jeter l'opprobre sur tous les cultivateurs », nous a déclaré François Lucas, président de la Coordination rurale. La Confédération paysanne est plus abrupte : « Incompétent, le gouvernement persiste dans l'incohérence qui provoque un gâchis », estime-t-elle.

Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat à la consommation, qui a

annoncé la décision gouvernementale, définit ainsi « les axes de travail prioritaires » à l'avenir : renforcement des contrôles à l'importation ; autocontrôles lors de la première mise sur le marché des semences importées, notamment, des Etats-Unis ; harmonisation des méthodes de détection ; définition d'un seuil réglementaire européen de présence fortuite d'OGM ; traçabilité à la lumière de ce qui est en application dans la filière bovine, cela depuis les semis, en avril-mai, jusqu'à la récolte, en septembre-octobre. Repoussant toute « position dogmatique », M^{me} Lebranchu souhaite aussi « impulser la tenue de débats publics sur les OGM, expression directe des citoyens organisée par des associations, dont la synthèse serait transmise au gouvernement ».

SURFACES PLUS IMPORTANTES

Fin mai, lorsqu'avait été découvertes, en Lorraine et en Bretagne, des traces d'OGM dans des champs de colza, sur quelque 600 hectares au total, le gouvernement avait ordonné la destruction des parcelles contaminées. Il avait emboîté le pas, ainsi, aux responsables des coopératives concernées, qui avaient pris les devants et, d'une certaine manière, mis les ministres devant le fait accompli. Un mois et demi



plus tard, s'agissant de maïs, Lionel Jospin a écarté le recours à la destruction. Il est vrai que les surfaces soupçonnées d'avoir été polluées sont beaucoup plus importantes et mal identifiées puisqu'elles intéressent – sans que le gouvernement ait précisé les lieux de production – une frange du territoire allant du Sud-Ouest à l'Ouest en passant par les régions Poitou-Charentes et Centre. Ordonner une destruction mas-

sive aurait eu sans doute des conséquences très lourdes. Quand on sait que le quintal de maïs est vendu environ 90 à 100 francs et que la prime européenne va de 2 000 à 3 000 francs l'hectare, on imagine les difficultés d'éventuels dédommagements. Les agriculteurs savent, d'autre part, qu'au moment de la floraison, la contamination éventuelle par le pollen de maïs OGM ne peut affecter que le maïs, alors

que, dans le cas du colza, il peut y avoir des croisements vers d'autres plantes, comme le chou.

Quant à la forme, M^{me} Lebranchu nous a précisé, lundi 17 juillet : « J'ai été mandatée pour diffuser ce communiqué le 14 juillet, car j'ai été chargée, depuis plusieurs mois déjà, par Lionel Jospin, de la coordination interministérielle des dossiers sur les OGM. Mais le communiqué a été fait à Matignon. Je m'en était d'ailleurs entretenue avec le premier ministre la veille du 14 juillet. »

« INFÉRIEURES À 1 POUR MILLE »

La secrétaire d'Etat affirme que « le principe de précaution a été parfaitement respecté, puisque nous avons attendu d'avoir les résultats précis et complets du Comité de coordination permanent sur les OGM, qui nous sont parvenus mardi 11 juillet ».

« Les prélèvements et tests avaient été faits par la direction de la consommation et des fraudes, sous douane, et il est apparu que les traces de semences OGM étaient largement inférieures à 1 pour mille, alors que, pour le colza, on était, semble-t-il, proche de 1 % », précise M^{me} Lebranchu. Ce dernier niveau est le seuil de tolérance retenu actuellement par les semenciers.

François Grosrichard

Les gardiens de la qualité

Selon une enquête Ipsos réalisée auprès de 2 600 personnes pour le ministère de l'Agriculture et de la pêche, rendue publique mercredi 12 juillet, il se dégage une forte convergence entre les nouvelles attentes des Français à l'égard de l'agriculture et la perception qu'ont les agriculteurs de leur propre rôle.

95 % des personnes interrogées estiment que le rôle des paysans est important pour l'obtention de produits alimentaires de qualité. En outre, 89 % des Français pensent qu'il est légitime de rémunérer les efforts des paysans qui s'engagent dans des actions précises pour la qualité ou l'amélioration de l'environnement. Cependant, 33 % d'entre eux jugent qu'actuellement les agriculteurs remplissent assez mal ou très mal leur mission de préservation de l'environnement (eau, air, sols, espèces végétales ou animales). Jean Glavany, ministre de l'Agriculture, a déclaré qu'il « aiderait, accompagnerait et encouragerait les agriculteurs qui s'engagent dans cette mutation qualitative ».

Les Quinze n'envisagent pas de lever leur moratoire de fait

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les ministres de l'environnement de l'Union européenne, réunis samedi 15 juillet à Paris, ont choisi de temporiser. Il ressort de leurs délibérations, a indiqué Dominique Voynet, qu'il n'est pas « majoritairement envisagé » de renoncer au moratoire de fait appliqué depuis octobre 1998 aux autorisations de licence pour des produits constitués d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ou en contenant, dans l'attente de la révision de la directive communautaire de 1990 concernant les plantes génétiquement modifiées.

La Commission européenne, favorable à une levée de ce moratoire, est donc priée de revoir sa copie. Le 14 juillet, Margot Wallström, commissaire chargée de l'environnement, avait affirmé que le *statu quo* actuel est « illégal et injustifié », et qu'il risque d'avoir des effets négatifs pour le développement des biotechnologies. M^{me} Wallström avait présenté sa démarche comme dictée par le souci de « restaurer la confiance du public », sinon envers les OGM, du moins à l'égard des procédures d'autorisation communautaires.

A ce jour, quelque dix-huit produits contenant des OGM ont été autorisés, et quatorze autres sont en attente. En France, le gouvernement envisageait de faire procéder à l'arrachage des plants de maïs soupçonnés d'être contaminés par des OGM, avant de modifier son attitude (*lire ci-dessus*), alors qu'en Belgique la surface des champs de plantes transgéniques a augmenté, passant de 13,5 hectares à 120 hectares de 1995 à 2000.

Pour M^{me} Wallström et pour David Byrne, commissaire chargé de la santé et de la protec-

tion des consommateurs, il est souhaitable de reprendre « dans un proche avenir » les autorisations, en tenant compte, bien entendu, des craintes du public et des problèmes de sécurité juridique, mais aussi du fait qu'il s'agit d'un secteur « qui jouera à l'avenir un rôle crucial dans l'économie et pour la compétitivité de l'industrie européenne ». Leur position se fonde sur le raisonnement suivant : d'une part, personne ne gagnera rien à l'actuel pourrissement de la situation ; d'autre part, la nouvelle réglementation, modifiant la directive de 1990, qui fait actuellement l'objet d'une procédure de conciliation entre le Parlement européen et le Conseil des ministres, comporte des normes beaucoup plus strictes de protection de la santé et de l'environnement, et il est prévu que de nouvelles autorisations seraient assorties d'une étude d'impact.

« DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE »

La Commission annonce également, pour l'automne, un ensemble complet de dispositions en matière d'étiquetage, couvrant les OGM et les produits contenant des OGM ; un nouveau système de traçabilité des OGM ; enfin, l'accélération des travaux liés à la responsabilité environnementale, à la surveillance et à l'étude des effets possibles à long terme sur la biodiversité.

Les Quinze n'ont pas voulu signifier à la Commission une fin de non-recevoir. Ils estiment que les propositions de l'exécutif de Bruxelles « apportent des éléments de réponse » et ils souhaitent l'« accompagner dans ses efforts » pour trouver une meilleure façon d'assurer « la liberté de choix des consommateurs et des paysans ». Les ministres de l'environnement ont

souligné, également, que la Commission doit engager rapidement un travail d'élaboration d'« un cadre juridique harmonisé permettant de mettre en cause la responsabilité des opérateurs pour les dommages que les OGM pourraient causer à l'environnement ». Ces propos conciliants sont également fermes sur le fond : il n'est pas question, dans l'immédiat, de reprendre la délivrance d'autorisations de licence.

Critiquée pour avoir adopté une position qui ne peut que recueillir le soutien de l'industrie des biotechnologies, ainsi que celui des Etats-Unis, où les OGM sont largement acceptés par les agriculteurs en dépit d'une nouvelle prise de conscience quant à leurs effets négatifs, la Commission s'est défendue, ces derniers jours, de tout parti pris. « Il y a beaucoup de confusion dans ce débat, a souligné la porte-parole de M^{me} Wallström. Nous nous sommes contentés d'ouvrir la discussion, en montrant qu'il existe une voie possible pour rassurer les consommateurs. »

Bruxelles fait valoir, par ailleurs, que le maintien du moratoire de fait risque de déclencher des recours devant la Cour de justice européenne, afin d'obliger l'exécutif à appliquer la procédure actuelle, c'est-à-dire celle de 1990. Enfin, il n'est pas exclu qu'un tel différend rejoigne le lot des disputes commerciales transatlantiques susceptibles d'être arbitrées devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A partir du 19 septembre, le Parlement de Strasbourg et le Conseil tenteront de se mettre d'accord sur la version finale de la nouvelle directive. C'est à ce moment-là que les divergences entre la Commission et les Etats membres risquent de s'aggraver.

Laurent Zecchini

Les agriculteurs d'Aquitaine craignent une crise de confiance

BORDEAUX

de notre correspondant

La décision du gouvernement sur le maïs génétiquement modifié a fait grincer les dents des agriculteurs aquitains opposés à toute culture OGM. « Cela a surpris tout le monde ici », déclare Raymond Gérardi, maïsiculteur, président du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) de Lot-et-Garonne et secrétaire général du syndicat national. « En plus, les agriculteurs concernés attendaient une indemnisation. Et là, rien », ajoute-t-il. Le Lot-et-Garonne est particulièrement touché : sur les 4 500 hectares de semences contaminées par des OGM, près de 2 500 sont situés dans ce département. Le 11 juillet, une centaine d'agriculteurs et des associations de consommateurs avaient déposé deux tonnes de maïs vert devant les grilles de la préfecture d'Agen. Ils demandaient une indemnisation totale « des paysans trompés sur la qualité des semences », « la destruction des cultures polluées », « l'arrêt immédiat des importations de semences en provenance des pays producteurs d'OGM » et « l'arrêt des expérimentations ». Sans succès.

M. Gérardi craint aussi l'impact de cette décision sur les marchés : « Jusqu'à présent, on venait acheter le maïs du Sud-Ouest en toute tranquillité parce qu'il avait une image saine et irréprochable. Aujourd'hui, les déclarations de la ministre font rigoler toute la profession : la plupart des acheteurs vont demander des analyses, ce qu'ils ne faisaient pas auparavant, et d'autres vont aller acheter leur maïs ailleurs. On va perdre les 3 à 5 centimes par kilo qui étaient notre plus-value confiance. » Aucune action de terrain n'a encore été décidée dans les prochains jours. « Une chose est sûre, assure M. Leroy, on ne va pas détruire les champs des paysans concernés, car ce sont des victimes trompées par la qualité des semences. » En revanche, le recours judiciaire est certain : « On va se retourner contre le semencier et surtout contre le gouvernement qui a géré ce dossier par-dessus la jambe et a montré son incompétence. Il vient de prendre une décision qui risque de jeter encore plus la suspicion auprès des consommateurs. »

Claudia Courtois

Les plantes transgéniques autorisées en Europe

Une dizaine de constructions génétiques apportant une modification des plantes ont été autorisées en Europe, contre plus d'une cinquantaine aux Etats-Unis. Depuis 1998, aucune nouvelle autorisation de plante génétiquement modifiée n'a été

délivrée en Europe.

● **Juin 1994** : un tabac tolérant à l'herbicide bromoxynil de Rhône-Poulenc est autorisé en Europe.

● **Février 1996** : un colza hybride mâle stérile du semencier Plant Genetic System (PGS, aujourd'hui

filiale d'Aventis) est autorisé, mais uniquement pour la multiplication de semences.

● **Mai 1996** : le soja tolérant au glyphosate de l'américain Monsanto est autorisé à l'importation. La firme n'a pas déposé de demande d'autorisation pour la culture en Europe.

● **Août 1996** : le semencier hollandais Bejo Zaden obtient l'autorisation pour la multiplication de semences d'une chicorée mâle stérile.

● **Janvier 1997** : le maïs Bt 176 du suisse Novartis, résistant aux insectes pyrale et sésamie, est autorisé pour tous usages.

● **Février 1998** : le gouvernement français donne son feu vert pour la culture de trois variétés de maïs génétiquement modifiées de Novartis. Suite à un recours de trois associations (Greenpeace, Ecoropa et la Confédération paysanne), cette autorisation a été suspendue par le

Conseil d'Etat en décembre 1998.

● **Avril 1998** : les constructions génétiques MON 810 de Monsanto, (résistance à la pyrale) et le T 25 d'Aventis (tolérance au glufosinate) sont autorisés en Europe. Le maïs Bt II de Novartis, à la fois résistant à la pyrale et tolérant au glufosinate, est autorisé à l'importation. Le colza Topas d'Aventis, tolérant au glufosinate, est autorisé à l'importation en Europe, une décision à laquelle la France n'a pas donné son consentement.

● **Août 1998** : le gouvernement français autorise la culture en France de douze variétés de maïs génétiquement modifié, résistant à la pyrale et à la sésamie : six variétés de la suisse Novartis, quatre variétés de l'américain Pioneer et deux variétés du français RAGT faisant chacune appel à la construction génétique de Monsanto (MON 810).

Théorème n° 4

presque tous les TGV mènent aux Mines de Saint-Étienne.

Les Mines de Saint-Étienne mènent à toutes les entreprises.

ENS MINES de Saint-Etienne, Depuis 1816, révélateur de potentiels



REUSSIR

► **CRFPA-EFB**
Préparation par I.E.J. d'août à début septembre.

► **ENM**
De juillet à mi-août + oraux en septembre.

► **DECF**
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.

► **DESCF**
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.

► **Concours administratifs IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends**

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Les élus corses proposent au gouvernement un « calendrier » pour le transfert de compétences

Ils souhaitent que la collectivité unique soit mise en place d'ici à 2004

Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a transmis au gouvernement, lundi 17 juillet, un relevé de conclusions des débats menés

par les élus corses, le 12 juillet à Ajaccio. Au nom de la majorité des « 42 » élus qui s'est dégagée pour accorder « un pouvoir législatif encadré » à

une nouvelle collectivité territoriale unique, M. Rossi propose « un calendrier clair » de formes jusqu'en 2004.

AU SEUIL d'une nouvelle semaine de négociations – jugée cruciale par tous les acteurs, en Corse comme à Paris –, le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi, devait transmettre au gouvernement, lundi 17 juillet, le « bleu » des débats qui ont animé la conférence des présidents des groupes de l'Assemblée de Corse, le 12 juillet, à Ajaccio (*Le Monde* du 14 juillet). Dans ce document figurent – en gras – les « conclusions » des élus corses sur les sujets qui, à leurs yeux, n'avaient pas été réglés par la note gouvernementale du 10 juillet. Ainsi que, en conclusion, une proposition de méthode et de calendrier faite par M. Rossi.

Parmi les points encore en litige figurent, notamment, le statut fiscal et les arrêtés Miot. Sur cette fameuse dispense, vieille de

deux siècles, de déclaration d'ouverture des droits de succession sur l'immobilier, les élus jugent en particulier que les propositions du gouvernement sont « en retrait ». Dans sa note « d'orientations », ce dernier proposait qu'après une phase d'exonération des droits « de cinq ans », « un dispositif comportant un abattement très significatif » serait mis en place, tandis que la définition du régime fiscal applicable après dix ans ferait « l'objet d'une concertation entre la collectivité et l'Etat ». « Pas acceptable », répond M. Rossi au nom des groupes unanimes, rappelant que l'obligation de déclaration doit être assortie « pendant dix ans pleins, d'une exonération totale de droits sur les biens immobiliers ».

Sur les « orientations institutionnelles », le président de l'As-

semblée constate qu'« après avoir pris acte des positions des différents groupes, [tous, à l'exception des groupes communiste et radical] se prononcent pour une collectivité territoriale de Corse unique, absorbant les deux départements qui doivent être supprimés », contrairement à la solution qui avait la « préférence » du gouvernement (*Le Monde* du 12 juillet). « [Ils] assument la nécessaire révision constitutionnelle qui est la conséquence de ce choix [et] demandent au gouvernement de préciser, dès le 20 juillet, le champ des compétences que l'Etat envisage de transférer à la collectivité territoriale. » M. Rossi « estime souhaitable que soient affichées en même temps les prochaines orientations de la nécessaire simplification administrative ».

Enfin tous les groupes, sauf les radicaux et les communistes, « se prononcent pour un pouvoir législatif encadré », permettant à l'Assemblée de Corse « de prendre des délibérations » intervenant dans le domaine législatif, « directement exécutoires », sans avoir à être validées par le Parlement. Le relevé ajoute qu'un contrôle juridictionnel « garantira » la normalité et la constitutionnalité de ces délibérations.

CONSULTATION POPULAIRE

M. Rossi propose, en conclusion, que l'accord avec le gouvernement se fasse « selon un calendrier qui devra être clair ». Le président de l'Assemblée de Corse évoque au nom des élus « une période de transition » : sa durée n'est pas précisée, mais il est entendu, pour M. Rossi, qu'elle ne pourra excéder quatre ans, les élections territoriales ayant lieu normalement en mars 2004. Les nationalistes et d'autres sont favorables à une consultation populaire, si elle est possible, aussitôt après l'élection présidentielle de 2002, ou à des élections territoriales anticipées d'un an. Pendant ce temps, la collectivité territoriale deviendrait « chef de file » des collectivités locales, « absorbant » progressivement certaines compétences assurées jusque-là par les départements, avec le « pouvoir réglementaire le plus étendu possible ». « C'est alors, écrit M. Rossi, qu'il sera tout naturellement logique que le nouveau statut de la collectivité territoriale de Corse soit reconnu dans la République. » Dès la version originale du « bleu », le « dans » avait vite et prudemment remplacé un « par »...

Querelle publique entre gaullistes corses

LES RÈGLEMENTS de comptes ont commencé au sein du RPR corse. Après que le président du conseil exécutif, Jean Baggioni, a pris à contre-pied les instances nationales de son parti en souscrivant, le 12 juillet, avec une dizaine de ses « amis », à la requête d'un « pouvoir législatif encadré » (*Le Monde* du 14 juillet), une partie du RPR insulaire lui mène la guerre. Elle s'étale, depuis deux jours, dans les colonnes de *Corse Matin*.

Roland Francisci, député de la Corse-du-Sud, a porté le fer le premier. Le 16 juillet, le vice-président du conseil général de Corse-du-Sud indique dans l'unique quotidien de l'île que les « dirigeants nationaux du mouvement gaulliste ont clairement et publiquement exprimé leurs positions sur le dossier corse », qu'il « partage point par point ». Et d'ajouter : « En ma qualité de secrétaire départemental du RPR pour la Corse-du-Sud, si demain il m'arrivait d'adopter des positions contraires à celles des instances nationales sur ce sujet aussi important que celui de la Corse et de la République, je saurais tirer les conclusions de mon désaccord. »

Trois jours plus tôt, accompagné par les sénateurs Louis-Ferdinand de Rocca-Serra et Paul Natali, par

l'ancien préfet et ancien député Jean Bozzi, mais aussi par le maire d'Ajaccio, Marc Marcangeli, candidat à sa succession contre José Rossi aux élections municipales de mars 2001, il avait écrit au premier ministre pour s'inquiéter d'un processus « dangereux sur le fond et antidémocratique sur la forme ». Lundi 17 juillet, Paul Ruault, conseiller territorial élu sur la liste de M. Baggioni, « fort de [son] engagement gaulliste que tout le monde connaît », explique à son tour à *Corse-Matin* qu'il « ne [peut] cautionner les orientations manifestées (...) dans une réunion dite des présidents de groupes de l'Assemblée de Corse et quantifiées en voix par les médias ».

« Je n'ai ni à convaincre Michèle Alliot-Marie ni à lui rendre compte », confiait M. Baggioni à *Libération*, le 14 juillet. « Je n'ai pas adopté une attitude partisane, mais celle d'un Corse en Corse, soucieux de faire évoluer le sort de l'île (...). Au moment où la présidente du RPR le souhaitera, nous lui expliquerons les raisons de notre choix », ajoutait-il, dans une convocation un brin provocatrice.

Ar. Ch.

Ariane Chemin

Philippe Séguin dénonce le « système » parisien

LE MOT a fait mouche. Candidat de « rupture » depuis son audition, le jeudi 11 mai (*Le Monde* du 12 mai), devant la commission d'investiture des responsables de l'opposition, Philippe Séguin a précisé, dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 16 juillet, qu'il est bien, « sans autre précaution de langage », contre « un système ». « Le mot est dit », souligne même le candidat de la droite aux élections municipales à Paris, pour mieux marquer ce « ouf » de soulagement. Son concurrent, Jean Tiberi, ne pouvait donc rester sans réagir.

Il est vrai que M. Séguin n'y va pas de main morte dans cet entretien. Interrogé au lendemain de l'intervention télévisée du président de la République, le député des Vosges fait, par trois fois, acte d'allégeance : « Sa prudence sur la Corse est justifiée. Ses explications sur la Constitution européenne convaincant. Son analyse des imperfections

gouvernementales pertinente. » Sur Paris, en revanche, le candidat s'approprie lui-même les propos de Jacques Chirac : « Je récusé totalement l'idée selon laquelle, en regrettant les querelles parisiennes, il nous aurait, Jean Tiberi et moi, renvoyés dos à dos. »

« ASSEZ DE SOUS-ENTENDUS »

Et comme on lui demande quelles conséquences le maire en place devrait tirer, selon lui, d'une éventuelle mise en examen dans l'affaire des faux électeurs de Paris, M. Séguin rompt avec le principe de la présomption d'innocence en suggé-

rant : « Le mieux serait alors qu'il abandonne l'idée d'être candidat. »

Dans une déclaration remise le même jour à l'AFP, M. Tiberi s'est aussitôt interrogé : « De quel système parle-t-il ? N'a-t-il pas assumé les responsabilités les plus importantes au sein du RPR qui aurait été le bénéficiaire de ce prétendu système ? (...) Assez de ces sous-entendus et de ces périphrases hypocrites : soyez clair, monsieur Séguin. Voulez-vous sous-entendre que mon prédécesseur [M. Chirac] doit être mis en cause que vous ne vous y prendriez pas autrement. »

Le maire de Paris adresse aussi cet

avertissement : « Ni les Parisiens, ni la majorité municipale qui me soutient, ni a fortiori moi-même ne donneront satisfaction aux caprices de l'ancien maire d'Epinal. Les Spinaliens se rappellent, eux, qu'il les a abandonnés – comme il abandonnera plus tard ses compagnons RPR – avec un endettement et un déficit que ses caprices ont sécrétés. » Lundi 17 juillet, sur Europe 1, le candidat du PS, Bertrand Delanoë, a renvoyé dos à dos le « député des Vosges comme le maire de Paris parce qu'ils n'assument pas la vraie rupture ».

Jean-Louis Saux

Financement des syndicats : le malaise des partenaires sociaux

LE TROUBLE sur les présumés emplois de complaisance dans les organismes sociaux paritaires est bien réel. Jeudi 13 juillet, en réponse à la publication d'une lettre du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, appelant l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss) à procéder à « une analyse exhaustive » des affectations d'ici au 31 décembre 2000 (*Le Monde* du 14 juillet), les syndicats ont tenu à signifier qu'ils n'avaient pas attendu l'organisation patronale pour jouer la transparence.

Après les affaires de la caisse de retraite complémentaire CRI et de la MNEF, le doute s'est installé sur l'existence et le nombre de salariés qui seraient mis à la disposition des syndicats ou de cabinets ministériels aux frais des organismes sociaux avec la complicité du patronat. Dès 1998, rappelle ainsi Jean-Marie Spaeth, le président CFDT de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), les responsables de toutes les branches de la « Sécu » – maladie, famille, retraites et recouvrement – avaient écrit à l'Ucanss. Dans ce courrier, ils évoquaient le cas de « caisses locales et nationales parfois saisies de demandes de détachement ou de mises à disposition d'agents des caisses, qu'il s'agisse de leurs instances locales ou natio-

nales, le plus souvent en maintenant aux intéressés le bénéfice de leur contrat de travail et de leur rémunération ». Cette « situation délicate » ainsi décrite, les signataires jugeaient déjà « nécessaire », à l'époque, de procéder, au niveau de l'UCANSS, à une « mise à plat de ce dossier », avec l'élaboration d'« un cadre juridique de référence ». Ce faisant, les gestionnaires reconnaissent l'existence du problème.

LA CAISSE « DÉMENT »

Paradoxe : quelques minutes après cette mise au point, jeudi, la CNAM a envoyé à son tour un communiqué dans lequel elle nie

farouchement toute situation ambiguë. La Caisse « dément » ainsi les conclusions d'un récent rapport de la Cour des comptes qui estimait que « dix agents » de la CNAM étaient mis à disposition d'autres structures, dont « cinq au bénéfice du ministère de l'emploi et de la solidarité ». La CNAM affirme aujourd'hui qu'elle « ne met aucun salarié à la disposition d'une organisation syndicale ». Les cinq centrales syndicales, CFDT, CGT, FO, CFTC et CGC, ont engagé des discussions communes sur le sujet. Le Medef, lui, poursuit son offensive.

I. M. et C. M.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
 - Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92

De nombreuses mesures fiscales restent sans texte d'application

Didier Migaud (PS) brocarde Bercy

DE TRÈS NOMBREUSES mesures fiscales votées par l'Assemblée nationale entre décembre 1995 et décembre 1999 n'ont toujours pas reçu de texte d'application, empêchant parfois leur mise en œuvre. Tel est le constat surprenant dressé par Didier Migaud, le rapporteur général du budget à la commission des finances de l'Assemblée nationale, dans un rapport d'information sur l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois de finances et dans la loi du 2 juillet 1998 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Cette enquête présente, selon M. Migaud, le mérite d'établir « un nécessaire dialogue avec l'administration », pour l'essentiel la direction générale des impôts, et particulièrement sa direction de la législation fiscale, « sur les conditions d'application des lois » : sur les 155 articles passés au crible par le rapporteur et contenus dans douze lois promulguées entre le 30 décembre 1995 et le 31 décembre 1999, 37, soit 23,9 %, sont encore « en attente de texte d'application », déplore M. Migaud. « Sur le terrain, les administrations attendent souvent d'avoir communication de l'ensemble des textes d'application d'une loi – décrets, arrêtés, mais aussi, et parfois même surtout, instructions et circulaires – pour la mettre en œuvre », explique-t-il pour justifier ce « défaut » de publication.

Cet exercice doit aussi permettre de « mesurer les difficultés pratiques d'application » de certains dispositifs législatifs, comme l'article 11 de la loi de finance initiale pour 2000. Conçu comme une incitation à la constitution et au maintien à long terme d'un actionnariat stratégique dans l'entreprise, ce texte apparaît « à la réflexion comme inapplicable du fait de sa complexité et de l'accumulation des conditions dont le gouvernement a obtenu, au cours du

débat, l'adoption pour « encadrer » une utile mesure d'initiative parlementaire ».

Dans certains cas, l'absence de texte d'application empêche ou rend difficile la mise en œuvre de la disposition votée. « Les attermolements de l'administration ont finalement conduit à retarder d'un an la perception des redevances sanitaires » destinées à couvrir les frais de contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture, note M. Migaud à propos de l'article 31 de la loi de finances rectificative de 1998. L'article 59 de la loi de finances rectificative pour 1999, instituant au 1^{er} juillet 2000 un prélèvement sur les droits de retransmission télévisée des manifestations sportives, n'avait toujours pas fait l'objet d'une instruction d'application au moment de la rédaction du rapport, une mesure sur laquelle le gouvernement avait pourtant « invité le Parlement à se prononcer d'urgence », rappelle M. Migaud.

INTERPRÉTATION DE LA LOI

En dépit des « efforts de rattrapage » réalisés par l'administration depuis le précédent rapport, il reste encore huit mesures votées antérieurement au 31 décembre 1998 en attente de textes d'application, dont les « plus anciennes remontent à 1995 », précise M. Migaud. Elles concernent notamment le régime fiscal des scissions de société, confronté à une situation « devenant incompréhensible, s'agissant d'un texte adopté depuis cinq ans et demi ! »

Plus grave, ce n'est parfois pas l'absence de texte d'application qui pose problème : le rapporteur déplore que l'interprétation de l'administration ne corresponde parfois « ni à la lettre ni à l'esprit de la loi ».

Alexandre Garcia

Première journée à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites

LE MINISTRE délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, a représenté le gouvernement, dimanche 16 juillet, à la cérémonie marquant la première journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes ». Cette journée anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' a été instaurée par une loi votée à l'unanimité le 10 juillet. A quelques mètres de l'ancien Vel' d'Hiv', et en présence du grand rabbin de France, Joseph Sitruk, du président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hadjenberg, ainsi que du président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, Henri Bulawko, M. Mélenchon a déclaré : « Des fanatiques ont pensé et voulu ce crime, une masse de prudents zélés et d'indifférents actifs, réunis dans la même lâcheté, l'ont organisé et réalisé. » Il a ajouté que « tous sont coupables et tous sont français, pour notre honte ».

DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION : les présidents des groupes RPR, UDF et DL de l'Assemblée nationale** – MM. Jean-Louis Debré, Philippe Douste-Blazy, José Rossi – et ceux du Sénat – MM. Josselin de Rohan, Jean Arthuis, Henri de Raincourt, Guy Cabanel – ont annoncé, dimanche 16 juillet, la création de l'« association des présidents des groupes parlementaires de l'opposition » afin de préparer, « en liaison avec les partis politiques, les prochaines conventions de l'alternance ».

■ **GAUCHE : François Hollande, premier secrétaire du PS, a déclaré**, samedi 15 juillet sur Europe 1, que Jacques Chirac « sera jugé sur les deux ans, de 1995 à 1997, où il a eu tous les pouvoirs ». « On doit juger un homme politique non pas seulement sur son discours, mais sur les faits et surtout sur la concordance entre les objectifs, les engagements qu'on a pris et la politique que l'on a menée », a-t-il dit.

AVIS

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

SYNDICAT MIXTE DU DJONNAIS

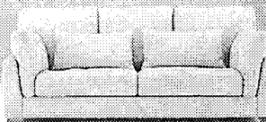
Délimitation des Zones d'Assainissement Collectif et non Collectif sur le territoire de la commune de Dijon

APPROBATION

Le Comité du Syndicat Mixte du Dijonnais a, par délibération en date du 4 juillet 2000, approuvé le projet de délimitation des Zones d'Assainissement Collectif et non Collectif sur le territoire de la commune de Dijon.

Le dossier est tenu à la disposition du public :
 • Au Syndicat Mixte du Dijonnais : Parc Tertiaire de Mirande, Bâtiment I, 14, rue Pierre-de-Coubertin, 21000 DIJON.
 • Au Service du Plan de la Ville de Dijon, (Agence d'Urbanisme) : 11, rue Victor-Dumay à Dijon.
 • A la Préfecture de la Côte d'Or à Dijon.
 Aux jours et heures habituels d'ouverture.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CHUERS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durvillier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

EXCLUSION Les associations caritatives et les mouvements de chômeurs interpellent, depuis quelques mois, l'opinion sur un inquiétant paradoxe : la reprise de l'activité peut ag-

graver l'exclusion. ● LA CÉLÉBRATION de la croissance retrouvée et les difficultés rencontrées par certaines entreprises pour trouver de la main-d'œuvre font courir le risque de voir

imputer le chômage aux chômeurs, expliquent les experts. ● LE DANGER est d'autant plus important que certains économistes avancent l'idée d'« un chômage structurel », qui serait

compris entre 8 % et 9 %. ● LES EXCLUS eux-mêmes doutent de la réalité de l'embellie économique. Romane y voit une simple « propagande électorale ». ● DANS CE CLIMAT, le report

à septembre du bilan de la loi Aubry sur les exclusions inquiète le monde associatif, qui espère que le gouvernement ne changera pas de priorité. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

La grande solitude des laissés-pour-compte de la reprise économique

Le retour de la croissance pourrait aboutir à constituer « un noyau dur des exclus ». Ceux qui n'ont pas bénéficié de la baisse du chômage se sentent montrés du doigt. « "Vous n'avez pas envie de travailler", voilà ce que les gens pensent », explique Romane, au chômage depuis quatre ans

LA REPRISÉ économique peut aggraver l'exclusion. Depuis plusieurs semaines, les organisations caritatives, de nombreux économistes, les mouvements de chômeurs, le monde de l'insertion par l'activité économique et certains syndicats interpellent l'opinion sur cet apparent paradoxe : certes, le chômage recule, mais cette décroissance ne profite pas à tous les demandeurs d'emploi. Pis, « un noyau dur d'exclus » risque de se constituer si aucune action spécifique n'est engagée en direction de ceux qui sont brisés par vingt-cinq années de crise.

« Dans une période de croissance et de difficultés de recrutement, la tentation sera forte d'imputer le chômage aux chômeurs, ce qui entraînera alors un mouvement de repli encore plus marqué des intéressés, qui aggraveront ainsi leur propre exclusion », a ainsi affirmé Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan et président de Solidarités nouvelles face au chômage, lors d'une journée de réflexion organisée, le 23 mai à Paris, par Alerte, un collectif d'une quarantaine d'associations. « Ceux qui croient à la reprise pour résorber l'exclusion se trompent, juge Bernard Rodenstein, président de l'Entraide protestante de France. Dans nos associations, nous croisons tous les jours des gens qui ont le sentiment de vivre à côté de la société. »

LA PORTÉE DES CHIFFRES

Les statistiques les plus récentes de l'ANPE pourraient laisser penser que l'embellie profite également aux laissés-pour-compte : au mois de mai, le nombre de chômeurs de longue durée s'élevait, en données brutes, à 822 321 contre 1 061 601 un an auparavant, soit une baisse de 22,5 % ; parmi eux, on dénombrait 395 811 personnes à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans, contre 509 619 en mai 1999 (-22,3 %). Autre indicateur encourageant : l'allocation de solidarité spécifique (ASS) comptait, « en moyenne », 460 800 bénéficiaires sur les quatre premiers mois de l'année, selon l'Unedic ; en 1999, ils étaient 485 200 à percevoir ce minima social versé aux chômeurs « en fin de droits ». Quant au nombre de RMistes, il commencerait à baisser (lire ci-dessus). Que demande alors le pauvre peuple ?

D'abord, il relativise la portée de ces chiffres, quand il n'en conteste pas tout simplement l'authenticité. Une anecdote : l'asso-



ciation parisienne Les Compagnons de la nuit invite, une fois par mois, des journalistes dans le cadre de soirées-débats. L'auditoire est composite : militants associatifs, jeunes vivotant de petits boulots, artistes encore dans la chrysalide, SDF... Le 26 mai, les mots « baisse du chômage » furent prononcés au cours de la discussion. Réactions immédiates dans la salle : « Ce n'est pas

vrai ! », « On ne nous propose que des emplois précaires ou mal payés ! » Les mouvements de chômeurs, eux, ne contestent pas la réalité de la reprise, mais celle-ci ne peut pas résoudre, selon eux, la principale difficulté rencontrée par les exclus : la perte des compétences professionnelles liée au « retrait prolongé du marché du travail », analyse Claire Villiers, d'AC ! (Agir ensemble contre le

chômage). « La recherche d'un emploi peut casser un individu quand il n'essuie que des refus, ajoute-t-elle. A la longue, le défaitisme l'emporte. » « Qui voudra se coltiner les bras cassés ? », s'interroge, en écho, Bernard Rodenstein.

L'inquiétude est d'autant plus grande que l'idée d'un chômage dit « structurel » - en d'autres termes incompressible -, compris entre 8 % et 9 % de la population active, prend corps. D'après certains économistes, la France sera en situation de quasi-plein emploi lorsqu'elle atteindra ce seuil. « C'est un a priori inacceptable !, s'indigne Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE). Ce n'est pas possible qu'il y ait 2 millions de personnes marginalisées. »

« SYSTÈME À DEUX VITESSES »

Certains rapprochent d'ailleurs ce débat de la réforme de l'assurance-chômage approuvée par le Medef, la CFDT et la CFTC et dénoncent le risque d'« un système à deux vitesses », selon l'expression d'Hubert Constancias, président du MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires) : d'un côté, l'Unedic s'occuperait des chômeurs « proches de l'emploi » à l'aide du Plan d'aide au retour à

l'emploi (PARE) ; de l'autre, l'ANPE porterait à bout de bras une armée d'« infirmes » avec le concours financier de l'Etat-providence. Martine Aubry, ministre de l'emploi, a lancé, à cet égard, une mise en garde solennelle, le

Alors, comment briser le « noyau dur de l'exclusion » ? « Personne n'est inemployable », estime Hubert Constancias, mais « il faut y mettre les moyens », renchérit Philippe Villechalan, président de l'Apeis (Association pour l'emploi,

Frémissement sur le front du RMI

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a peut-être péché par excès d'optimisme en déclarant, le 31 mai à la sortie du conseil des ministres, que « le RMI, pour le deuxième mois consécutif, commence à baisser ». A la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) - l'organisme qui verse ce minima social -, on indique que le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion a effectivement diminué, de 0,4 % en mars et de 0,1 % en avril, mais il s'agit là de « données provisoires ».

En 1998, déjà, ces statistiques avaient reculé aux mois de juin (-0,1 %) et de juillet (-0,1 %) avant de repartir à la hausse. Au 31 décembre 1999, on dénombrait 1 145 023 RMistes contre 1 112 108 un an auparavant, soit une hausse de 2,96 % ; entre fin 1997 et fin 1998, la progression avait été plus soutenue : +4,1 %.

14 juin, à l'Assemblée nationale : « Il ne peut être question pour nous d'accepter que le service public de l'emploi soit réservé aux chômeurs de longue durée et aux titulaires de minima sociaux, a-t-elle déclaré, tandis que ceux qui sont sur les rails, indemnisés, bénéficieraient d'un traitement spécial de l'Unedic, auprès de laquelle les offres d'emploi seraient déposées. »

l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires). « Les emplois créés, poursuit-il, doivent être correctement payés de manière à encourager le retour des personnes sur le marché du travail. » Le député socialiste Eric Besson, lui, propose d'insérer 1,5 million d'exclus grâce aux emplois d'utilité sociale (Le Monde du 7 mars et du 5 avril). Jacqueline Saint-Yves, présidente de la Fédération Coorace (Comités et organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi), soutient cette démarche - s'il s'agit de « vrais emplois en termes de statut, de contenu et de rémunération » - et insiste sur l'effort de formation à fournir face, notamment, aux pénuries de main-d'œuvre observées dans plusieurs secteurs (bâtiment, maraîchage, etc.). Beaucoup soulignent le rôle que l'économie sociale et solidaire peut jouer pour remettre en selle les exclus : entreprises d'insertion, associations intermédiaires... « Les parcours d'insertion sur le marché du travail risquent d'être longs pour certaines personnes en difficulté », déclarait l'économiste Denis Clerc, lors d'une réunion d'EAPN (European Antipoverty Network, Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), en novembre 1999, à Helsinki. Ils supposent donc un mélange d'actions économiques et d'actions sociales. Sans quoi, les personnes concernées risquent d'être exclues définitivement du travail, donc du statut, du revenu et des liens sociaux auxquels l'emploi donne accès. »

B. Bi.

Bertrand Bissuel

Le report du bilan de la loi sur les exclusions inquiète les associations

UN PEU SURPRISES, un peu déçues, un peu soucieuses... Les associations d'aide aux plus démunis digèrent mal le report au mois de septembre du bilan de la loi relative à « la lutte contre les exclusions ». Elles le vivent d'autant moins bien que Martine Aubry leur avait dit, le 23 mai, à Paris, que cette évaluation serait communiquée en conseil des ministres, mercredi 5 juillet. La ministre de l'emploi et de la solidarité avait fait cette annonce au cours d'une journée de réflexion organisée par Alerte, un collectif qui rassemble une quarantaine d'organisations telles que le Secours populaire, ATD Quart Monde, le Secours catholique... Adoptée en juillet 1998, la loi contre les exclusions prévoyait, du reste, que sa mise en œuvre fasse l'objet d'un « audit », deux ans après sa promulgation.

Si retard il y a, souligne-t-on au ministère de la solidarité, c'est imputable à un calendrier surchargé : préparation de la présidence française à l'Union européenne, réforme de l'assurance-chômage, etc. « Le bilan n'est pas terminé », invoque-t-on. Certes, le rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales), qui devait étayer l'intervention de M^{me} Aubry, a bien été remis, le 29 juin, à la ministre, mais « il manque encore certains éléments », dit-on au ministère. « Nous préférons présenter quelque chose de plus complet à la rentrée, qui intégrera

les données du premier semestre 2000, insiste-t-on. A cette période de l'année, l'évaluation aura plus de visibilité. »

Que l'échéancier ne soit pas respecté inquiète certaines associations. « Les élus se sont montrés bien peu loquaces sur la question, déplore Gilbert Lagouanelle, du Secours catholique. Les députés auraient dû interpellier le gouvernement sur le bilan de la loi ; une nette majorité d'entre eux a tout de même voté en faveur de ce texte ! »

Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), adopte une position voisine. Rater le rendez-vous du 5 juillet ne pose peut-être pas de problème en soi, pense-t-il, mais, à la rentrée, « M^{me} Aubry risque d'être accaparée par d'autres dossiers - comme la réforme de la prestation pour les personnes âgées dépendantes - et son départ du gouvernement ». Qu'en sera-t-il de l'effort financier de l'Etat ? De la campagne d'information sur une loi qui demeure méconnue, en particulier, des exclus eux-mêmes ?

« PRÉPARATION DU BUDGET 2001 »

Ces interrogations, Hugues Feltesse, directeur général de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), les partage. L'été est la

« On voit passer le train, mais il ne s'arrête pas pour nous »

ROMANE RODRIGUES ne croit pas, mais alors pas du tout, à la reprise. « C'est de la propagande électorale et une insulte pour les personnes comme moi qui cherchent du travail et qui sont dans la misère. » Après quatre ans au chômage, Romane survit, seule, avec 2 200 francs par mois grâce au RMI. Élégante et souriante, elle donne le change mais commence à perdre espoir. « On a l'impression d'être sur une voie de garage. On voit passer le train mais il ne s'arrête pas pour nous. » Romane a pourtant une solide expérience professionnelle. Cadre à la direction des ressources humaines d'une grande banque parisienne pendant vingt-neuf ans, elle gagnait 30 000 francs par mois. Après avoir démissionné pour créer son entreprise, elle a tout perdu.

A cinquante et un ans, Romane ressent son âge comme un handicap. « A partir de quarante ans, on est vieux pour les patrons et ils vous le font clairement sentir. La reprise, elle est peut-être pour les jeunes, pas pour nous. » Selon elle, le retour de la croissance ne fait qu'accroître le regard désapprobateur qui pèse sur les chômeurs.

« Ça reprend, alors comment ça se fait que vous êtes toujours au chômage ? C'est que vous n'avez pas vraiment envie de travailler », voilà ce que les gens pensent, fulmine Romane. Quand j'entends certains dire que les chômeurs sont des fainçants, j'enrage. J'aimerais les voir vivre avec 2 200 francs par mois. »

« ÇA NE S'ATTRAPE PAS »

Selon elle, le sentiment d'exclusion lié au chômage se renforce. « Dire qu'on est au RMI, c'est comme avouer une maladie honteuse. Vos interlocuteurs ont un mouvement de recul. Des fois, je leur dis : " Ne vous en faites pas, ça ne s'attrape pas ". » Les fins de mois difficiles, les amis qui s'éloignent, finissent par peser sur le moral et la santé. En février, victime d'une crise cardiaque, Romane a passé deux mois à l'hôpital. Depuis, elle vit au ralenti et essaie de s'accrocher. « Ce n'est pas évident. Parfois, on a l'impression d'être considéré comme un déchet, inutile. »

A quarante-trois ans, Brigitte Koundi, elle aussi, commence à perdre pied. « La reprise, à l'ANPE, je ne la vois pas », constate

cette mère de famille divorcée et sans emploi. « Tout ce que je demande c'est un boulot, même un CES [contrat emploi solidarité] ou un mi-temps, n'importe quoi, je n'en veux plus », explique-t-elle, en avouant multiplier les visites chez le médecin en quête d'anti-dépresseurs. Arrivée sur le marché du travail en pleine crise au début des années 80, Brigitte n'a jamais vraiment connu autre chose que le chômage.

Pour elle, l'absence de diplôme et de qualification constitue le principal obstacle. Après un parcours scolaire interrompu avant le CAP, elle a essayé de compléter son maigre bagage par plusieurs stages rémunérés comme serveuse ou comme caissière. Depuis, elle enchaîne petits boulots et intérim. « On me dit que je n'ai jamais vraiment travaillé et que je n'ai pas d'expérience. Mais ce n'est pas de ma faute, j'ai tout essayé. C'est un cercle vicieux. » Elle rêve d'un emploi pendant plusieurs mois consécutifs et de fiches de paie, synonymes d'accès plus facile au crédit ou au logement. « En tant que chômeur et Rmiste, on a une image qui pèse sur nous et ça ne passe pas. Pour un apparte-

ment, on met systématiquement votre demande de côté. » Même si elle ne voit pas vraiment les signes de la reprise, la baisse du chômage lui redonne un peu d'espoir. « Quand je réponds à une offre, la place est toujours prise mais j'essaie de me battre et je continue à chercher. »

Pour Madelon Schmitz, la reprise se résume à une alternative toute personnelle. « Il faut que je choisisse entre le taf et la teuf, entre le travail et la fête », explique la jeune femme de vingt et un ans aux allures de garçon manqué. Mise à la porte de chez elle il y a deux ans, Madelon a quitté le lycée en terminale, sans le bac. Depuis, comme une partie des jeunes en difficulté de sa génération, elle n'a guère côtoyé le monde du travail, sauf pour des petits boulots occasionnels. En fait, elle vit dans le monde de la « teuf », ces soirées techno « hard core » où elle « fait du son » et prend « des grands coups dans le cerveau » sous l'effet de substances diverses. « On peut se faire 5 000 francs par soirée mais il faut être réaliste, ce n'est pas un métier », constate Madelon, un peu paumée mais décidée à s'en sortir.

Elle voit la reprise comme l'occasion d'entrer dans la vie active et de retrouver des repères. Pour l'instant, Madelon occupe un poste de commis de cuisine, payé 2 700 francs par mois. Pas de quoi s'emballer. « Dans l'immédiat, la reprise, ce qu'elle m'apporte, c'est un taf qui ne me plaît pas, bougonne-t-elle. En ce moment, c'est plus facile de trouver un petit boulot. Cela permet de vivre un peu mais c'est du travail précaire, mal payé et pas intéressant. » Loin des réalités de l'entreprise, Madelon rêve d'assouvir sa passion de l'écriture : « Trouver quelque chose qui me fasse gagner un minimum et qui me permette de faire ce qui me plaît à côté. »

« SOI-DISANT EN PLEINE REPRISÉ »

Mohammed Sadadou, lui, a les pieds sur terre et une ambition précise : « Obtenir un poste de cadre », de préférence dans un service de ressources humaines ou de marketing. Costume et chemise sombres, il a déjà le look de l'emploi. Titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises, ce jeune homme de vingt-sept ans se veut optimiste et entreprenant mais, après quatre ans de re-

cherches infructueuses, il commence à douter des effets de la baisse du chômage. « Si quelqu'un comme moi qui a un diplôme parfaitement adapté aux besoins des entreprises n'arrive pas à trouver du boulot alors qu'on est soi-disant en pleine reprise, alors je ne vois pas qui peut en trouver. »

Ce jour-là, Mohammed doit se rendre à une soirée « practice golf » organisée par des sociétés d'intérim. « La France manque de bras », proclame la coupure de presse qui accompagne l'invitation. « Les boîtes d'intérim, elles ont tellement de travail qu'elles n'arrivent pas à m'en proposer », ironise le jeune homme. Il a bien effectué une mission à France Télécom mais sans aucun rapport avec ses qualifications. « Du travail, il y en a mais sur des secteurs bien précis comme l'informatique. Sinon, c'est du précaire ou de l'intérim », souligne Mohammed. Je ne crois pas que mon prénom ou mes origines soient le problème. Par rapport à d'autres, je me dis que j'ai la chance d'avoir fait des études alors je suis patient, je finirai bien par trouver. »

Frédéric Chambon

La fermeture de la maternité de l'hôpital de Courbevoie est contestée par le personnel

Le service est transféré à Neuilly-sur-Seine

UN VENT de colère souffle sur l'hôpital de Courbevoie depuis qu'a été annoncée, début juin, la fermeture de la maternité. Cette mesure doit être effective le 11 septembre, dans la foulée de la fusion entre l'hôpital de la ville et celui de Neuilly, réalisée le 1^{er} janvier 1998. Pour protester contre cette décision très contestée par le personnel, Nicolas Sarkozy, député et maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine, a démissionné de la présidence du conseil d'administration du centre hospitalier Courbevoie-Neuilly-sur-Seine, le 26 juin, suivi, le 30 juin, par le vice-président, Jacques Kossowski, député et maire (RPR) de Courbevoie.

Avant de procéder au regroupement des deux maternités, l'Agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France (Arhif) avait demandé, le 2 février, à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales une enquête sur le fonctionnement général des structures obstétricales des deux établissements. Le rapport, remis le 22 mai, égratignait les deux hôpitaux. La maternité de Neuilly ne répond pas « aux normes », indiquait le document, car le bloc opératoire y est séparé du service, lui-même étalé sur plusieurs étages. Quant à celle de Courbevoie, toutes les conditions de sécurité n'y sont pas non plus réunies du fait de la fermeture du service de chirurgie et du manque de pédiatres. Le transfert de l'ensemble des activités de gynécologie-obstétrique à Neuilly fut

décidé, et dès le 9 juin, l'inscription des femmes désirant accoucher à Courbevoie était close.

Pourtant, à l'hôpital de Courbevoie, le nombre d'accouchements a doublé au cours des sept dernières années, pour atteindre un millier par an. La maternité dessert les communes voisines - Ville-neuve-la-Garenne, Puteaux, Asnières, dont les maternités ont fermé depuis peu -, et refuse une vingtaine d'accouchements par mois. C'est aussi l'une des trois maternités publiques des Hauts-de-Seine où se pratique la procréation médicalement assistée. Le service est dynamique, le bloc opératoire récent, et toutes les chambres viennent d'être rénovées. Marylise Dollet, le médecin responsable de la maternité, fait valoir qu'« il n'y a pas d'autre maternité publique dans les communes environnantes et quasiment pas de maternité privée, ce qui n'est pas le cas à Neuilly ». Mardi 11 juillet, Dominique Coudreau, directeur de l'Arhif, a réuni les élus de Courbevoie, les directeurs des hôpitaux concernés et les gynécologues obstétriciens pour leur confirmer le regroupement des maternités à Neuilly. Se disant « préoccupé par le nombre d'accouchements prévisibles qui ne pourront être pris en charge par la maternité de Neuilly », il a envisagé « un calendrier plus souple » pour le transfert, dont le principe n'est pas remis en cause.

Elisabeth Bursaux

Des « sans-papiers » chinois honorent leurs ancêtres morts pour la France

Une délégation s'est rendue au cimetière de Noyelles-sur-Mer

Des sans-papiers du « troisième collectif » se sont rendus, vendredi 14 juillet, au cimetière de Noyelles-sur-Mer (Somme), où reposent 837 travailleurs chinois,

morts pendant la première guerre mondiale. La Chine avait envoyé 140 000 de ses ressortissants participer à l'effort de guerre allié.

NOYELLES-SUR-MER (Somme)
de notre envoyé spécial

Gravés sur le portail du cimetière, les idéogrammes parlent d'« éternité » et d'« honneur ». Plus loin, sur 837 pierres tombales, dressées sur huit rangées, d'autres caractères chinois célèbrent le « devoir accompli » et la « bravoure ». Des inscriptions un peu incongrues, au milieu des prés qui entourent ce petit village de la Somme. Mais ni ces caractères ni la tombe de Song Xipeng, matricule 106882, mort le 11 novembre 1918, n'ont étonné les immigrés chinois, présents vendredi 14 juillet, au cimetière de Noyelles-sur-Mer : en ce jour de fête nationale, une délégation du « troisième collectif » de sans-papiers est venue honorer la mémoire des travailleurs chinois, venus participer à l'effort de guerre pendant la première guerre mondiale, et morts de froid, d'épuisement ou déchiquetés par les mines en creusant les tranchées alliées. Devant les regards incrédules de quelques adolescents du village, cinquante-six d'entre eux ont déposé une gerbe au pied du chêne, au centre du cimetière. « Aux travailleurs chinois de 1917/1920 morts pour la France. Les travailleurs chinois de 1997/2000 rejoints par la France. »

La foule s'est faite calme autour de l'arbre. Même les plus jeunes des Chinois ont abandonné la contemplation des vaches derrière le muret pour rejoindre leurs

parents. Jianhu Zhan, trente ans, reste muet. En 1990, Jianhu est parti sur les traces de son arrière-grand-père, débarqué à Marseille durant la vague d'émigration de l'entre-deux-guerres (*Le Monde du 11 juillet*). De retour dans son Wenzhou natal en 1939 après une vingtaine d'années à travailler comme camelot, l'aïeul avait pu s'acheter un peu de terrain. Avec l'ouverture de la Chine, Jianhu a décidé de suivre son exemple. Arrivé en France avec un visa de tourisme, il a mis quatre ans à rembourser à la filière de passeurs les 100 000 francs du voyage, travaillant dix heures par jour pour 3 000 francs par mois dans des ateliers de confection parisiens. Jianhu est aujourd'hui marié et père d'un garçon de deux ans.

POUDRERIES ET ARSENAUX

En 1916, ceux qui reposent aujourd'hui dans le cimetière de Noyelles avaient suivi le même chemin. Recrutés dans les provinces maritimes chinoises suite à des accords bilatéraux entre la Chine, la France et la Grande-Bretagne, 140 000 ouvriers et paysans avaient signé un contrat de cinq ans pour un salaire de 5 francs par jour. Comme l'arrière-grand-père de Jianhu, le corps expéditionnaire avait débarqué à Marseille. Les premiers Chinois commencèrent à participer à l'effort de guerre allié dès août 1916. Ils furent affectés aux poudreries, aux arsenaux, aux

usines d'armement et surtout à des travaux de terrassement. Selon les chiffres des militaires anglais, au moins 2 000 seraient morts.

Les « sans-papiers » du troisième collectif sont eux aussi pour la plupart originaires de la région de Wenzhou, au sud de Shanghai. Frappés d'arrêts de reconduite à la frontière, ils sont 378 à attendre les décisions des préfectures de Paris et de Bobigny quant à leur régularisation. Pour Emmanuel Terray, anthropologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et animateur du troisième collectif, les résultats ne seront pas à la hauteur de ceux de 1997, lorsque 600 dossiers avaient été acceptés. « Je m'attends à une soixantaine de régularisations, ce n'est pas grand-chose mais c'est toujours ça. » Tous les dossiers, qui sont depuis août 1999 entre les mains du médiateur de la République, Bernard Stasi, concernent pourtant des personnes qui résident en France depuis huit ou dix ans au minimum. Dix ans, la durée qui permet une régularisation selon la loi, à condition d'en fournir les preuves. Près de la moitié des années vécues en France par le grand-père de Jianhu Zhan. Beaucoup moins que les huit décennies passées dans le sol national par les 837 morts du cimetière de Noyelles.

R. Go

DÉPÊCHES

■ **INCENDIE** : l'une des plus célèbres paillotes de Ramatuelle (Var), La Voile rouge, a été partiellement détruite, samedi 15 juillet au soir, lors d'un incendie. Le sinistre, d'origine accidentelle, serait dû à un court-circuit. Le 24 mars, la mairie n'avait pas renouvelé sa concession au propriétaire des lieux, Paul Tomaselli, qui avait cependant décidé de maintenir l'établissement ouvert.

■ **VIOLENCE** : un adolescent a été blessé lors d'une fusillade, samedi 15 juillet au soir, dans la cité des Martinets, au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Deux inconnus à moto, sans doute originaires d'une cité de Gentilly, selon la police judiciaire, ont tiré plusieurs coups de fusil à pompe en direction du jeune homme, dont aucun organe vital n'a été touché. Il y a deux mois, lors d'une fusillade semblable, un habitant de la cité des Martinets avait déjà été blessé.

■ **SANTÉ** : un cas de méningite bactérienne a été détecté, samedi 15 juillet, chez une jeune fille de dix-sept ans qui séjournait dans un camping à Saint-Julien-d'Asse (Alpes-de-Haute-Provence). L'adolescente a été hospitalisée à Manosque, tandis que les personnes ayant été en contact avec elle ont été traitées préventivement par antibiotiques. Selon la préfecture de Forcalquier, trois cas de méningite ont été détectés ces derniers jours dans le département, mais il s'agirait de cas isolés et non pas d'une épidémie.

■ **ACCIDENT** : une collision entre un car et une voiture a fait quatre morts et deux blessés à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), dimanche 16 juillet. Pour une raison indéterminée, la voiture a percuté le car qui venait en sens inverse. Quatre des cinq personnes qui se trouvaient à bord de la voiture ont été tuées sur le coup. La cinquième, une adolescente de seize ans, ainsi que le chauffeur du car ont été grièvement blessés.

CARNET

Naissances

Anne et Jean BARUCH
ont la joie de faire part de la naissance de leurs petits-enfants,

Victoire et Baptiste,

le 3 juillet 2000.

Chez

Sophie et Jérôme SUISSE-DELIS.

Le Moulin à Vent,
77760 Larchant.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: **carnet@mondepub.fr.**

Mariages

Françoise et Jean-Pierre ÉTIENVRE, Monique et Jack ROS
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Anne-Isabelle et David,

en l'abbatiale Saint-Etienne de Caen, le 22 juillet 2000, à 16 h 30.

Félicitations

— A toi mon grand frère,
pour ta promotion,
un grand bravo.

Lilou.

Entrée en religion

— Philippe et Jacqueline Racle,
Françoise et Jean Orsini,
Florence Racle,
Christophe Racle,
Yann, Chloé, Pierre, Maël, Timothée Orsini,
ont la joie d'annoncer l'entrée de leur fille, sœur, belle-sœur et tante,

Sœur Agnès du BON PASTEUR,
docteur en médecine,

dans la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, le 21 juillet 2000, à Saint-Pern (Ille-et-Vilaine).

1, rue Eden,
06100 Nice.

Décès

— M. André Boubé,
Pierre, Bernard, Michel, Marie, Paul et François,
ses enfants et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marguerite BOUBÉ,
née LÉ VASSEUR,

survenu le 14 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Janik David,
son époux,
Rosette,
sa sœur,
Serge, Patricia et Dominique,
ses enfants,
Frédérique, Thomas, Emilie et Christophe,
ses petits-enfants,
Jean-Damien et Aude-Line,
ses arrière-petits-enfants,
Joëlle et Alex,
ses nièce et neveu,
Et toute la famille,
font part du décès de

Marie-Thérèse DAVID,
née BRECHET,

chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 13 juillet 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, à Paris-17^e.

56, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

— M^{me} Estelle Harouimi,
son épouse,
M. et M^{me} René Harouimi,
ses enfants,
Renaud et Jean-François Harouimi,
ses petits-enfants,
Les familles Harouimi, Chetrit, Destombes,
ont le chagrin de faire part du décès de leur regretté

Armand HAROUMI,
ingénieur des Arts et Métiers (Aix 24),
ingénieur-conseil (e.r.),
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 juillet 2000, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, boulevard Lannes,
75116 Paris.
70, rue de la Monnaie,
92310 Sèvres.

Anniversaires de décès

Philippe LAMBRON

nous quittait, il y a cinq ans déjà.

Ton absence n'en est que plus grande.

— Le 17 juillet 1997,

Jacques NADIER

nous quittait.

Il nous manque mais

« Au bout du désespoir,
il n'y a pas de désespoir,
mais l'espérance. »
J. Folliet.

Pensons à lui avec amour.

— Le 17 juillet 1999,

M^{me} Geneviève PIROT,
née DUROYON,

disparaissait, victime d'un accident de la route.

Sa famille se souvient tous les jours.

Gérard Pirot,
son mari,
vous demande de vous unir à ses prières.

Conférences

Programme estival de la SHM

Mardi 18 juillet 2000, à 20 h 30, à la Maison des Brechts au Chambon-sur-Lignon.

« André Siegfried : un grand intellectuel du XX^e siècle », par François Boulet, agrégé d'histoire.

Mardi 25 juillet, à 20 h 30, à la Maison des Brechts au Chambon-sur-Lignon.

« Réflexions sur l'identité protestante au XX^e siècle », par Patrick Cabanel, professeur à l'université Toulouse-Le-Mirail.

Samedi 19 août, à 20 h 30, à Saint-Jeures.

« Meurtres au maquis », par Pierre Broué, professeur à l'IEP de Grenoble, et Raymond Vacheron, militant syndicaliste et historien.

Expositions « Le temps des rafles »
Du 26 juillet au 27 août 2000, de 15 heures à 19 heures. Ecole publique du Chambon (face au temple).

Renseignements à l'office de tourisme.
Tél. : 04-71-59-71-56.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

M M O B I E R

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 3^e

RUE DE TURENNE
Charmant 2 P. 36 m² + serv.
soiléil, vue s'hôtel part.,
1 340 000 F

MUSÉE PICASSO
appart. 3/4 P., soiléil, calme,
parf. état, caractère

01-44-61-05-00

PARIS 6^e

agence *Litré*
L'Immobilier
des 5e, 6e, 7e arrts de Paris
41, rue Madame
75006 Paris.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
charmant 18 m², très raffiné

RUE DU CHERCHE-MIDI
SUPERBE 31 m², 3^e asc.,
vue, occupé jusqu'en juin 2002

LUXEMBOURG 57 M²
Vrai 3 P., 3^e asc., 1 990 000 F

RUE MADAME 122 M²
Superbe imm., 5 P., soiléil,
parfait état

01-45-44-44-45

N.-D. DES CHAMPS, 6 P.,
2 bains, serv. et rive gauche
Tél. : 01-42-22-70-63

PARIS 7^e

ST-DOMINIQUE - ST-GERMAIN
Imm. de caract., 106 m², 3 P.,
s-de-bns, cuis., asc., 2 chbres.
3 900 000 F, part.
06-07-58-36-86

PARIS 11^e

11^e PROCHE OBERKAMPF
vrai atelier de caractère
aménagé en RDC, sur cour,
env. 60 m², parf. état. 1 230 000 F
IP : 01-43-72-73-22

MAISONS

Région parisienne

LE VÉSINET IBIS
maison 8 P. + gd jardin,
excl. état, 8 900 000 F
X'IMMO 01-53-04-07-05

Province

Part., Vds Toulon, villa 2 niv.,
F3 + F4 + gar., jardin, 500
m², près mer & com., quartier
calme. Px : 1,4 MF.
06-66-24-29-54, ap. 19 h.

Maison 180 m² à Mortcerf (77),
SNCF et à 15 mn A4, TGV, RER
sur 3 000 m², écoles, com.,
sél., 4 chambres, garages, cave.
1 900 000 F - 04-90-69-65-37

LOCATIONS

OFFRES VIDES

PARIS 8^e

ETOILE-MARCEAU

Imm. PDT, prestige, superbe
302 m². Très belle rénovation,
salon en rotonde, parquet
étoile, salle à manger +
bureau + 4 chbres,
2 s. de bains, 1 s. d'eau.
38 139 F TTC
471 m². Très belles récept., bureau
boiseries, 6 chbres, jardin d'hiver...
56 687 F TTC
LOCARE 01-40-61-65-01

PARIS 15^e

A LOUER

15^e rue R.-LINDET
cuisine équipée, gardien
loyer 3 150 F, 300 F charges
Tél. : 01-42-50-65-84

DEMANDES VIDES

INTER PROJETS recherche
sur Paris et Est parisien,
volumes atypiques

A VENDRE OU À LOUER
Tél. : 01-43-72-73-20

VACANCES

MÉRIBEL (Savoie)

Loue rez-ch., chalet 4 chbre
3 salles de bains, parking,
juillet/août/septembre
Tél. : 04-76-90-22-74 (H.F)

VENDÉE merveilleuse

sud-ouest côte atlantique.
Maisons neuves pour 5/7 pers
50-80 m², tf conf., près de la mer
A l'année : 1 850-2 300 F/sem.,
juillet-août : 3 300-4 200 F.
Demandez notre prospectus
dès aujourd'hui. Location et
vente de maisons de vacances
Kausen-Lingens e.K.
Ferienhausimmobilien
Tél. : 00 49/2405/88421.
Fax : 0049/2405/88423
ou 0251/335447
(tél/fax en France.)

APPT-VILLA, 3 P., gde terrasse
prox. mer, barbecue, piscine,
solarium, vue mer, très calme.
prox. commod. Villeneuve-Loubet.
Juillet-août loue sem/8 000 F,
quinzaine/15 000 F ou mois.
06-87-52-86-83

ESPAGNE-ROSES
à 40 km FRONTIÈRE
LOCATION APPT. F2-F3,
à partir 2 000 F/2 300 F semaine,
Tél. : 00 349-72-25-31-98
Fax : 00 349-72-25-70-17.

Une deuxième chance pour la renommée du pont du Gard

Le célèbre aqueduc romain était menacé par son succès touristique. Ses abords, cernés par les marchands du temple, les voitures et les cars, ont été rénovés et aménagés. L'Américain James Turrell a mis en lumières le monument

PONT DU GARD

de notre envoyé spécial

Après trois projets, dix ans de polémique et la chute d'un président du conseil général, les abords du pont du Gard ont finalement été rénovés et aménagés, et un plasticien renommé, James Turrell, a célébré le changement de millénaire en imaginant une mise en lumières du monument (lire ci-dessous). Depuis le 13 juillet 2000, les visiteurs ont pu découvrir ces innovations. Se sont-ils aperçus du changement ? Ce n'est pas si sûr. Pourtant, la circulation a été interdite et deux nouveaux parkings ont été créés sur chacune des rives du Gardon ; à proximité de ces espaces de stationnement (800 et 600 places), soigneusement arborés et structurés par des murets de pierres sèches, plus de 10 000 mètres carrés ont été construits pour le confort et l'accueil du public.

La discrétion de ces deux bâtiments, disposés à 350 mètres de l'aqueduc, est absolue. Celui du Portal (rive gauche) est aux deux tiers enfoui dans le sol et celui de la Baume (rive droite) est dissimulé dans une ancienne carrière. Tous deux incitent effectivement à l'oubli. Ce qui n'est pas forcément un label de qualité : quand une architecture veut se faire oublier, c'est qu'elle n'a pas la conscience très nette. Ici, le résultat est pourtant honorable. Le grand parallélépipède du Portal, qui émerge du sol en adoptant ses couleurs ocre pâle, est coupé en deux par un parvis à demi-couvert de toiles légères ; adossé à un pli du terrain, il est d'un minimalisme qui ne manque pas d'élégance ; ses longues ouvertures horizontales donnent sur une végétation qui ne demande qu'à se développer, renforçant encore la discrétion de l'édifice.

L'ouvrage, qui est la propriété du département du Gard, reçoit, dit-on, un million et demi de visiteurs par an

Son homologue, sur l'autre rive, est encore plus effacé. On n'en distingue qu'une double lame de verre, soigneusement dessinée, coincée entre deux pentes rocheuses. Ces deux ouvrages sont signés par Jean-Paul Viguier, qui a dû revoir plusieurs fois sa copie avant d'arriver à ce résultat. C'est en 1985 qu'émerge l'idée d'aménager les abords du pont du Gard. Parce que l'aqueduc romain, qui est la propriété du département du Gard, reçoit, dit-on, un million et demi de visiteurs par an ; qu'il est assiégré par la marée montante des automobiles et des cars ; qu'il est de plus en plus cerné par une armée proliférante de commerces divers, les uns à l'abri de constructions en dur, les autres, de baraques temporaires ; enfin, l'écrin végétal environnant est sérieusement menacé par le piétinement des visiteurs toujours plus nombreux. Bref, il faut faire quelque chose pour sauver le pont



du Gard qui, la même année, est inscrit par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial.

Mais pour le conseil général et notamment pour son président, le sénateur Gilbert Baumet (PS), maire de Pont-Saint-Esprit, cet ouvrage d'art est aussi un capital économique qu'il s'agit de faire fructifier. Un premier, puis un deuxième projet, sont élaborés. Il est prévu d'installer dans le périmètre protégé une série d'événements destinés à faciliter la compréhension du monument, du musée de site à la ferme gallo-romaine reconstituée – sans parler d'un petit train pour véhiculer les visiteurs que l'on espère plus nombreux encore. On hésite ainsi entre le parc d'attractions et le musée de plein air, dont le pont du Gard serait le héros malheureux.



JAMES TURRELL/CCI NÎMES

Immédiatement, des associations se créent pour défendre l'intégrité de l'édifice romain et de son site. En 1994, son aménagement est au cœur de la campagne des élections. Gilbert Baumet perd la présidence du conseil général et son fauteuil de sénateur. Son successeur, Alain Journet, socialiste et sénateur, décide prudemment d'enterrer le dossier pendant un an, le temps de calmer les esprits. Ce délai écoulé, il de-

mande discrètement à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nîmes, qui a déjà l'expérience de l'aménagement de Port-Carmargue, de l'examiner. Son président, Yves Gille, et ses collaborateurs se mettent à l'écoute des associations, entendent avec un soin particulier les élus locaux, notamment ceux des trois communes qui se partagent le territoire sur lequel est situé l'aqueduc (Remoulins, Vers-Pont-du-

Gard et Castillon-du-Gard), effectuent pour la première fois un comptage précis des visiteurs du site (1 250 000 en 1995, dont 40 % d'étrangers), rencontrent tous ceux qui avaient déjà travaillé sur le projet, et notamment l'administration des Monuments historiques, et remettent un rapport en janvier 1995. Quelques mois plus tard, ils rédigent un projet chiffré. 160 hectares de terrains supplémentaires sont acquis.

Plus tard, un comité scientifique élargi sera installé, dirigé par un archéologue, Jean-Luc Fiches, directeur de recherche au CNRS. Le conseil général, à l'unanimité, décide de confier la réalisation du projet à la CCI de Nîmes, qui en reçoit la concession pour une durée de cinquante ans. Les travaux sont lancés en septembre 1998 pour s'achever vingt et un mois plus tard. Ils commencent par la destruction de 8 000 mètres carrés de bâtiments construits, au fil des ans, dans l'immédiate périphérie du pont. Et sont suivis par le toilettage et la rénovation du paysage végétal, une opération aujourd'hui presque invisible, mais essentielle, impeccablement conduite par Laure Quoniam.

Le budget de l'aménagement (208 millions de francs) aura permis, outre la construction des nouveaux bâtiments, la pose d'un mobilier extérieur (poubelles, bancs) et d'une signalétique, dessinés par Maarten Van Severen, ainsi que le lancement de fouilles archéologiques. On peut regretter, en revanche, la pose d'un parapet inutile et disgracieux sur le pont du XVIII^e siècle, exigé par le préfet du Gard pour des raisons de sécurité. Et s'interroger sur la nécessité de creuser des alvéoles sur certaines parties de l'édifice romain – ou plutôt dans les secteurs restaurés au XIX^e siècle – pour dissimuler les éclairages nécessaires aux illuminations de James Turrell. Ce qui n'a pas manqué de déclencher un vif débat au sein de l'administration des Monuments historiques et de susciter d'ultimes polémiques.

Les espaces commerciaux (boutiques, restaurants) ont tous été reliés au Portal et à la Baume, qui servent également de centres d'accueil et abritent les salles de projections et d'expositions permanentes ou temporaires créées pour mieux expliquer le site et son histoire. Elles ne seront totalement achevées qu'au début de 2001. Seuls ces services sont payants. L'accès au pont du Gard reste libre et gratuit.

En revanche, la CCI ne cache pas qu'elle entend faire du site du pont du Gard le cœur d'un pôle économique qui devrait irriguer les vingt-trois communes traversées par l'aqueduc antique entre Uzès et Nîmes. Si l'actuelle opération se justifie par la protection d'un site prestigieux, menacé par sa renommée, n'est-ce pas reporter un peu plus loin, en les aggravant, les nuisances dont était accablé l'édifice romain ?

E. de R.

Emmanuel de Roux

James Turrell face au « monstre »

LE SUBTIL Turrell, l'homme qui matérialise la lumière et la fait surgir de l'obscurité la plus profonde, qui fait danser des signes lumineux au fond d'obscures cavernes, apprivoise les phénomènes célestes au bord d'un volcan, convoque aussi bien Platon que les chamans hopis, affronte cette fois le pont du Gard, aqueduc célebrissime, construit il y a près de 2 000 ans par un ingénieur romain anonyme.

Celui-ci barre la vallée du Gardon, enjambant la rivière de ses arches majestueuses. Les Romains, artistes plutôt pesants, sont des constructeurs hors pair. Ils ont quadrillé leur empire, avec un rare bonheur, de routes, d'aqueducs, de thermes, d'amphithéâtres, de cirques, sobres monuments utilitaires, à la décoration discrète quand elle existe, œuvres d'ingénieurs, qui sont autant de murs, droits, couchés ou circulaires.

Dans son *Histoire de l'art*, Elie Faure compare ces édifices à des falaises ou des troupeaux de monstres primitifs : « Nus, droits, catégoriques, acceptant leur rôle, ils pré-

sentent des murs terribles, des entassements de matières dorées par le feu méridional et blanchies par les gelées du Nord, des voûtes aériennes sur des piliers cyclopéens, des théories d'arches géantes enjambant les vallons, les marécages, crevant les barrières rocheuses ou les escaladant. » Et il ajoute : « Le but qu'ils visent leur donne une allure implacable. Ils ont la rigueur du calcul, la force de la volonté, l'autorité de l'orgueil. Le mur romain est une grande chose de l'Histoire. Il est l'Histoire. »

UN DOIGT D'ILLUSIONNISTE

Voilà donc James Turrell affronté à un de ces « monstres », conscient, pourrait-on dire, de sa force et de son histoire. Pas vraiment aimable. Aussi, l'artiste américain va-t-il user de toutes ses ressources – qui sont grandes – pour l'apprivoiser ou, du moins, établir un dialogue. Avec une grande discrétion et un doigt d'illusionniste, il le nimbe tour à tour de bleu, de vert et de rouge, par petites touches. A certains moments, comme pour

l'émouvoir, il tente un grand coup et le noie dans le sang.

Le soir de la première mise en lumière, la Lune s'était mise de la partie pour épauler le créateur californien, jetant en arrière-plan une lueur safran entre deux nuages noirâtres. Peine perdue : le monument, arc-bouté sur ses piliers, résistait de toute sa force. Pendant un bref instant, on a cru qu'il allait s'abandonner au magicien des lumières : l'intérieur des arches éclairées par un pâle reflet mauve arrivait presque à mettre l'aqueduc en état de lévitation. Quelques secondes plus tard, l'illusion retombait, et le pont du Gard reprenait aussitôt ses assises, appuyant l'horizon de toute sa masse.

James Turrell, qui n'est pas découragé, doit reprendre son travail à l'automne pour proposer, au moment du solstice d'hiver, le 21 décembre, une nouvelle expérience qui devrait durer toute la nuit – la plus longue de l'année.

Un hôtel en face du château de Fontainebleau

C'EST DÉCIDÉ. Un hôtel sera bel et bien construit en face du château de Fontainebleau, monument classé patrimoine mondial par l'Unesco. Cet établissement sera inclus dans le projet Boufflers, complexe immobilier et commercial très controversé (*Le Monde* du 8 mars). Non seulement ce projet, d'architecture moderne, est jugé inesthétique par les défenseurs du patrimoine, mais, en découvrant qu'il y aura un hôtel, ses opposants voient là un conflit d'intérêts impliquant le maire (divers droite) de la ville.

Paul Dubrulle a en effet fondé le groupe Accor, premier groupe hôtelier au monde. Il en est aujourd'hui le coprésident du directoire. Et, comme il le confirme au

Monde, « il y aura un appel d'offres pour construire un hôtel à Boufflers, et Accor pourra être candidat ». Le projet a été soumis à enquête publique en octobre 1999. « Dans cette enquête publique, il n'était pas question d'hôtel, s'insurge Ines Champeautier de Ribes, vice-présidente du Comité de défense, d'action et de sauvegarde de Fontainebleau. Les Bellifontaines ont été trompés. Ils n'ont pas été consultés sur le réel projet. On peut s'attendre à ce qu'Accor remporte finalement le marché. »

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Dans un premier temps, le maire avait assuré qu'il n'avait pas prévu d'hôtel à Boufflers, car, « en tant qu'hôtelier, [il] ne voulait pas être jugé et partie ». « Si nous prévoyons un hôtel, explique-t-il aujourd'hui, c'est parce que, fina-

lement, le centre de conférence prévu à Boufflers n'aurait pas été viable sans chambres d'hôtel. Lors de l'enquête publique, les opposants m'accusaient de ne pas construire d'hôtel pour ne pas faire concurrence aux hôtels Accor de la région. Maintenant, ils me reprochent l'inverse. J'espère que le groupe ne remportera pas le marché, cela m'évitera ainsi bien des ennus. »

M. Dubrulle précise maintenant qu'un comité d'éthique sera constitué afin de vérifier le bon déroulement de l'appel d'offres. « J'ai trente-cinq établissements dans le monde, dont quatre hôtels à Fontainebleau. Je possède 2,5 % du capital de la société. Que représente pour moi un hôtel de plus à Fontainebleau ? »

Valérie Cantie

DÉPÊCHES

■ **BORDEAUX** : après Lyon (*Le Monde* du 11 juillet), le conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux, présidé par Alain Juppé (RPR), vient d'adopter, à une large majorité, la taxe professionnelle unique (TPU) pour l'ensemble des 27 communes. Elle sera mise en place progressivement à partir de 2001. Mais le conseil n'a pris aucune décision d'extension des compétences de la communauté urbaine. – (Corresp.)

■ **PARIS** : 700 taxis parisiens diffuseront, dès septembre, des programmes télévisés, entrecoupés de spots publicitaires. « Cela existe déjà en Suède depuis fin 1999 », explique Didier Thébaud, le fondateur de la société Taxi TV, codétenu principalement par le pionnier suédois Scène Média (20 %), le magazine *Taxi Time* (10 %) et Gonzague de Bagnières, directeur général de Barclays Private Equity France (20 %). Le programme (humour, clips et programmes courts de Paris-Première) sera diffusé en boucle de 40 minutes.

AVIS

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

VILLE DE DIJON

Révision générale du Plan d'Occupation des Sols communal et des P.O.S. partiels "Clemenceau", "Fontaine d'Ouche" et "Gare-Perrières" Maîtrise des eaux pluviales

APPROBATION

Le Conseil Municipal a, par délibération en date du 26 juin 2000, approuvé la révision générale du Plan d'Occupation des Sols intégrant les P.O.S. partiels "Clemenceau", "Fontaine d'Ouche" et "Gare-Perrières", et le dossier relatif à la maîtrise des eaux pluviales.

Les dossiers sont tenus à la disposition du public :
• Au Service du Plan de la Ville de Dijon, (Agence d'Urbanisme) : 11, rue Victor-Dumay à Dijon.
• A la Préfecture de la Côte d'Or à Dijon.
Aux jours et heures habituels d'ouverture.

OSP

EMPLOI

OFFRES

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

recrute un

INGENIEUR TEXTILE HABILLEMENT

Poste basé à Paris
• études nouveaux articles et solutions adaptés à des hommes de terrain,
• cahier des charges,
• veille technologique,
BAC + 5, moins de 27 ans. Expérience 2 ans

Lettre manuscrite, CV, photo à adresser au :
Ministère de l'intérieur DAPN/SDL/BH
Place Beauvau - 75800 PARIS

ECOLE PRIVÉE

de 700 élèves, haut niveau,
Le Caire, recrute :
3 directeurs
d'une solide expérience,
disponibles rapidement.
4 enseignants primaire
(CP/CM1/CM2)
diplômes exigés : professeurs
des écoles ou CAP instituteur.
Expérience de 5 ans minimum.
Salaires français. Envoyez (CV
+ lettre motivation) par télécopie
au (00 202) 346.46.07.

Recherche COMMERCIAL(E)
EN B to B, basé(e)
en Ile-de-France. Objectif :
fidéliser et développer
portefeuille clients existants.
Connaissance objet pub sera
un +. Nous offrons : fixe
+ primes + déplac. + voiture
+ tél. + portable. Envoyer CV
+ photo à ITD France
1390, avenue du Campon,
06110 LE CANNET
(glatorre@itdcorp.net).

Pour création dans le 06
recherchons

DEUX JEUNES

diplômés d'expertise

COMPTABLE DEC

Ecrire GENESE, BP 69
06702 ST-LAURENT-DU-VAR Cedex.

Dans le cas d'une
annonce domiciliée au
"Mond Publicité",
il est impératif de
faire figurer la
référence sur votre
enveloppe, afin que
l'on puisse transmettre
votre dossier dans les
meilleurs délais.

Raoul Glaber, le moine de la jet-set

L'AN MIL n'a pas eu lieu. C'est Raoul Glaber qui l'a inventé. Ce fut une année plutôt morne, sans éclat ni drame. Un tremblement de terre, le passage d'une comète. Pas de quoi noircir le parchemin des annales. Entre Anjou et Picardie, entre Aquitaine et Champagne, dans ce qui n'est pas encore la France, l'an Mil est né, a vécu, puis a rejoint sans bruit le cortège infini des années qui passent.

Pour l'immense majorité des médiévistes, c'est une affaire entendue : l'an Mil est un mythe – celui de l'angoisse, des terreurs, de la fin du monde – forgé à l'aube du XVII^e siècle par le cardinal César Baronius, mémorialiste officiel de l'Église ; une légende qui exaltera la fièvre littéraire – et fantaisiste – du plus romantique des historiens français, Jules Michelet : « C'était une croyance universelle au Moyen Âge, que le monde devait finir avant l'an 1000 de l'incarnation (...). Et l'on attendait. Le captif attendait dans le noir donjon ; le serf attendait sur son sillon, à l'ombre de l'odieuse tour ; le moine attendait dans les abstinences du cloître, dans les tumultes solitaires du cœur. »

Cette page célèbre est un hom-

longtemps hanter cet homme anxieux. Raoul est un enfant terrible. Instable et rebelle. Une graine de vaurien. « J'étais de manières odieuses et intolérables, plus qu'on ne saurait le dire, dans mes actions. » Un peu jeune encore pour courir les filles, mais assez hargneux pour faire le coup de poing. Résultat : à douze ans, raconte Raoul, « mon oncle, un moine, m'arracha de force à la vie perverse et vaine que je menais dans le siècle, pour me revêtir d'un habit monastique ».

Voilà donc Raoul à Saint-Germain d'Auxerre. Il n'a plus l'âge des « oblates », ces enfants offerts très jeunes aux abbayes,

explique, pour l'essentiel, l'indifférence populaire à l'an Mil.

Raoul garde-t-il à l'esprit ce chiffre 1000 ? Pas sûr. « Attentifs au déroulement des saisons et au rythme annuel de la liturgie, observe l'historien Marc Bloch, les hommes de cette époque ne pensaient pas communément par chiffres d'année ni, moins encore, par chiffres clairement calculés d'après une base uniforme. » La chronologie chrétienne entrera dans les mœurs beaucoup plus tard et le concept de siècle ne s'imposera que sous la Révolution. En l'an Mil, on date le plus souvent en référence à un règne, à un pontificat, au gouvernement d'un évêque, au déroulement d'une « indiction », qui est le cycle de quinze ans de révision de l'impôt foncier hérité de la fiscalité romaine. Telle charte, « faite publiquement dans la cité de Paris », en 998, est datée « 13^e des calendes de mai, indiction II, 10^e année du règne de Robert ».

Le jeune Raoul ne s'assagit pas. Advient l'inévitable : « Les moines me chassèrent enfin de leur communauté, sachant bien que, grâce au moins à mes connaissances littéraires, je pourrais toujours trouver un lieu d'accueil. » Raoul est insoumis mais studieux, féru de lectures et doué pour l'écriture. Il est un peu comme ces champions d'aujourd'hui, que les universités s'arrachent pour leurs seules qualités sportives.

A-T-IL perdu ses cheveux ? L'appelle-t-on déjà Raoul « le glabre », autrement dit « le chauve » ? Au prieuré de Saint-Léger de Champeaux, il commence une vie de moine « gyrovague », épithète étrange et transparente qu'on dirait inventée pour lui. Une existence semi-nomade de clerc érudit, qui l'aurait conduit dans sept abbayes. Les quitte-t-il de son gré, parce qu'il a la bougeotte ? Ou parce qu'on a besoin ailleurs de sa science ? En est-il parfois chassé, pour son indiscipline ? Ni Raoul ni personne ne nous le

Raoul partage les habituels préjugés de l'époque contre l'étranger. Il dénigre les Bretons et « leur stupide bavardage », les Italiens et « leur peu d'aptitude au combat », sans oublier les habitants des Alpes, « où l'on trouve en grand nombre des gens idiots »

mage inavoué. Michelet y pille, sans jamais la citer, l'œuvre de celui sans qui l'an Mil, oublié aussitôt que vécu, serait resté à jamais enfoui au fond des âges : Raoul Glaber, moine et écrivain bourguignon, né vers 985, on ne sait précisément où, mort peu avant 1050 à l'abbaye de Cluny. Raoul inventa l'an Mil. Trente ans après, il fit resurgir le fantôme de cette année du millénaire que personne n'avait célébrée. Il offrit à l'an Mil une existence posthume, illuminée d'une gloire rétrospective.

Raoul naît bâtard. Doublement bâtard : issu d'une union illégitime et sans doute, par surcroît, fils d'un clerc. « Conçu par mes parents dans le péché », confessa-t-il « volontiers », la soixantaine venue, en prélude à une brève et unique confiance sur sa jeunesse. Mais l'aveu semble faussement léger, et son handicap initial a dû

ni surtout la docilité. « Hélas ! soupire-t-il, mon esprit ne changea pas pour autant. » Il refuse les « conseils de modération », auxquels il oppose un « cœur cuirassé de présomption et d'orgueil ». Il est « révolté » contre ses aînés, « odieux » avec les frères de son âge et « pénible aux plus jeunes ». En l'an Mil, Raoul a une quinzaine d'années. Fait-il déjà partie des initiés, de ceux qui mesurent l'importance du fameux millésime, « le millénaire du Verbe incarné », « du Verbe qui est né et donne vie à toutes choses » ? Les moines, bien sûr, « savent ». Responsables de la liturgie, ils sont experts en « comput » – la science qui détermine le calendrier des fêtes mobiles, et d'abord de Pâques. Hormis les gens d'Église, au demeurant à peu près seuls à savoir lire, personne ne connaît la date de l'année en cours. Cette ignorance massive



Foin des anachronismes dans ces temps lointains où les monastères étaient des salons de mondanité, où l'on regardait de haut l'homme de vile condition, Raoul Glaber fut bien, avec ses amis de Cluny, un « jet-setteur » de l'an Mil. Mais il reste avant tout le chroniqueur de cette période mythique qu'il a réinventée dans ses « Histoires », où le sens de la grandeur divine l'emporte sur celui de l'exactitude

dit. On retrouvera sa trace de loin en loin. Il est à Auxerre en 1002, vit sans doute au monastère de La Réôme entre 1003 et 1010 ; il se trouve en Italie en 1025, séjourne peut-être à Saint-Pierre de Bèze entre 1026 et 1028, et à coup sûr à Cluny autour de 1030. Indices épars, fragiles, d'une vie turbulente et passionnée. Celle d'un intellectuel de haute culture, écorché vif, infiniment curieux, l'esprit sans cesse en éveil, un brin bavard et superstitieux. Celle d'un écrivain inspiré, auteur d'une œuvre majeure, dont le titre, par sa simplicité même, *Histoires*, résume l'immense ambition – raconter l'époque – et où, note le médiéviste Mathieu Arnoux, « Raoul a sublimé son existence ».

On ignore où et quand Raoul fait la rencontre décisive de celui qui deviendra son maître admiré, Guillaume de Volpiano. Les deux hommes seront amis pour la vie. Et Raoul écrira, trente ans plus tard, l'hagiographie de Guillaume, la *Vita Willelmi*, son seul autre livre. Né dans le Piémont, issu de la meilleure noblesse carolingienne, disciple de l'abbé Mayeul de Cluny, Guillaume sera, pendant quarante ans, l'abbé de Saint-Bénigne à Dijon. Bâtitteur, il y construira la rotonde, dont il ne reste qu'une crypte, élégante et austère. Meneur d'hommes, il aura sous son autorité jusqu'à 1 200 moines. On le réclame de partout, du Piémont à la Bourgogne, de la Lorraine à la Normandie, car il est l'un des maîtres d'œuvre de la grande réforme monastique entreprise par Cluny. Familier des puissants, il est aussi l'un des hommes les mieux informés de son temps.

Autour de l'an Mil, Cluny, « fleur de l'ordre bénédictin », vit son âge d'or. Indépendantes des rois et des évêques, l'abbaye et ses filiales, qui ne rendent compte qu'aux apôtres Pierre et Paul – et accessoirement à leur représentant sur terre, le pape –, tissent un réseau sans égal. Empire spirituel, Cluny rayonne, par son dynamisme et son prestige, sur l'Europe chrétienne. Véritable seigneurie, ses abbés sont, écrit Georges Duby, « les princes d'une sorte de Versailles immatériel », formant, « la cour fastueuse du Tout-Puissant ».

Au contact de Guillaume, Raoul devient clunisien. Moraliste ombrageux, choqué par la décadence du clergé, il souscrit à l'idée-force de la congrégation : revenir à la stricte application de la règle de saint Benoît : prière, discipline, chasteté. Il dédiera ses *Histoires* à Odilon, abbé de Cluny, et se mettra à son service. Il ne tarit pas d'éloges sur l'abbaye, « siège de la sagesse ». Mais cet éternel frondeur ne se comportera jamais en agent servile, en propagandiste aveugle de la maison de Cluny. Il appartient plutôt à son « deuxième cercle ». C'est un monde d'intellectuels subtils, un univers d'initiés. Ils lisent beaucoup, ils discutent, ils spéculent, ils prient et surtout, souligne Dominique Iogna-Prat, grand spécialiste de Cluny, « ils méditent sur l'ordre du monde ». En ce temps où les abbayes sont des « lieux de mondanité », ajoute le médiéviste Dominique Barthélemy, Raoul et ses amis sont « des moines de la jet-set ».

Amis des princes, alliés de la noblesse – dont ils sont presque tous issus –, ces moines traitent les humbles de très haut, cédant au paternalisme méprisant qu'affichent les puissants. Raoul n'est pas tendre envers le « bas peuple », qu'il juge crédule, versatile, ignorant. Il est vrai qu'il ne ménage pas plus les « superbes », ces féodaux arrogants et pillards qui « dévastent la vigne du Seigneur, comme les renards de la Bible ». Raoul est profondément pessimiste sur l'homme, vision sans doute inhérente à la vocation monastique : « Le genre humain, oublieux des bienfaits de Dieu, enclin au mal dès l'origine, tel un chien qui retourne à son

vomi, telle une truie qui se vautre dans sa fange. »

Raoul partage les habituels préjugés de l'époque contre l'étranger, chrétien ou non. Il dénigre les Bretons et « leur stupide bavardage », les Italiens et « leur peu d'aptitude au combat », les Lombards et « leur duplicité accoutumée », les Romains et « leur amour des richesses » ; sans oublier, les habitants des Alpes, « où l'on trouve en grand nombre des gens idiots, le plus souvent établis dans des lieux inaccessibles ». Il fustige la « volonté malfaisante » des Sarrasins, dont les récentes razzias sanglantes sont encore dans les mémoires. Il n'échappe pas au ressentiment contre les juifs, qui teinte la doctrine officielle de l'Église. Déplorant les « mœurs déviantes » du peuple d'Israël, son « arrogance » et son « avidité », il conclut, péremptoire, que « les juifs se révèlent finalement pires en tout que les autres hommes ». Raoul a parfois une pensée moins rebelle que son tempérament.

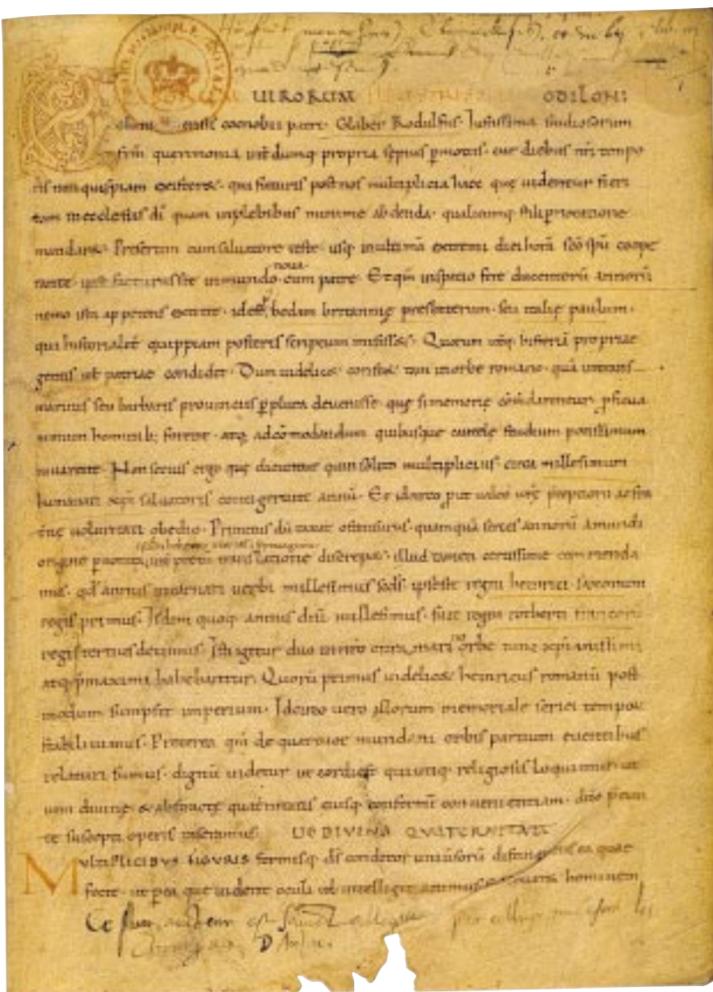
C'est Guillaume qui incite Raoul à écrire l'histoire de son temps : une histoire mystique, car le christianisme sacralise l'Histoire, qui a un sens ; une histoire édifiante, attestant la toute-puissance de Dieu, devenu lui-même un acteur

« On vit deux étoiles qui se battirent entre elles pendant tout l'automne. La plus petite courait comme furieuse et effrayée jusqu'à la plus grande, qui ne lui permettait point d'approcher, mais, la frappant avec sa crinière de rayons, la repoussait au loin vers l'Occident »

Adémar
de Chabannes,
chroniqueur

du monde, en s'incarnant ; une histoire qui se veut universelle, par son sens, même si son théâtre s'éloigne rarement de la Bourgogne et de l'Île-de-France. Raoul écrit les quatre premiers livres d'*Histoires* entre 1030 et 1040, à Auxerre et Cluny ; il rédige le cinquième, inachevé, jusqu'à sa mort, sans doute en 1047. Raoul réussit son pari, et au-delà. Il ne se contente pas de rapporter une kyrielle de faits, à la manière d'un chroniqueur. Comme le note Mathieu Arnoux, il recompose les événements « par un enchaînement d'analogies, d'harmonies et d'échos, qui permettent d'en percevoir l'agencement, la succession et le sens ».

REF, Raoul fait œuvre d'historien par sa lucidité, sa volonté de s'instruire et sa soif de comprendre, même si ses dates sont parfois douteuses et sa chronologie confuse, ce qui lui attirera le dédain de plusieurs générations de médiévistes modernes, qui l'avaient souvent mal lu. Pour Georges Duby, qui l'a réhabilité, Raoul Glaber est « le meilleur témoin de son temps, et de loin ». Il est vrai, ajoute l'historien Daniel Milo, que Raoul jouit d'« un certain monopole sur le marché histori-



Ce manuscrit autographe en latin représente la première page du premier chapitre du livre de Raoul Glaber, « Histoires ». Il est dédié à Odilon, l'abbé de Cluny, au service duquel le moine chroniqueur s'est mis. Autour de l'an mil, les bénédictins de Cluny dominent le monde monastique qu'ils réforment. Raoul est un sympathisant de Cluny. Il est donc logique qu'il dédicace à son chef un livre qui, dans son esprit, glorifie Dieu.



que des années 1000-1050 ». *Histoires* commence en l'an 900. Mais le cœur de l'œuvre – et de la vie de Raoul – s'ordonne entre la célébration de deux millénaires sacrés, celui de la naissance et celui de la mort de Jésus. Il s'agit pour lui de commémorer deux moments fondateurs, l'Incarnation et la Passion.

Histoires est le livre des deux an Mil. A travers la période 1000-1033, Raoul interprète son temps et impose sa vision. Il veut se convaincre – et convaincre son lecteur – que cette époque, qu'il vient de vivre, baigne dans une intense ferveur religieuse. Il entend soutenir le désir de Dieu, inciter les fidèles à méditer, à faire pénitence. En inventant l'an Mil, en faisant de lui, note Sylvain Gouguenheim, « un point d'observation inédit de l'histoire de la chrétienté », Raoul s'aide lui-même dans sa tâche d'historien. Cette date charnière lui permet de mieux se repérer. Raoul ne quitte pas des yeux le chiffre 1000 qui, relève Daniel Milo, « devient le centre d'un champ magnétique vers lequel tout converge ». Il court-circuite, il condense le temps, obnubilé par cet an Mil qui coagule autour de lui le plus d'événements possible, quitte à prendre quelque fantaisie avec leur datation.

Les hommes d'Eglise sont des intercesseurs entre Ciel et Terre, entre sacré et profane. « Dieu parle par signes, prodiges, miracles et merveilles. Il convient d'être attentif », écrit Sylvain Gouguenheim dans *Les Fausses Terreurs de l'an Mil*. Les moines guettent les signes divins, tentent d'en deviner le sens et le révèlent au peuple. Aux dates importantes, Dieu se fait plus présent. Comment ne rappellerait-il pas aux hommes qu'il y a mille ans, son fils est né, qu'il y a mille ans, son fils est mort? L'an Mil est pour Dieu un « argument pédagogique », souligne Dominique Barthélemy. Pour Dieu, et pour Raoul.

Autour des deux an Mil, ces signes se multiplient. A Loches, une église s'effondre, le jour de sa consécration. Chacun en rendit responsable « l'audace insensée » du seigneur local, que la construction de l'église avait bouffi d'orgueil. A

Orléans, dans un monastère, un flot de larmes s'écoule, pendant plusieurs jours, du Christ en croix, « annonçant qu'une calamité surviendrait à la ville ». Peu après, un loup entre dans la cathédrale, prend la corde entre ses crocs et fait sonner la cloche. Un incendie dévastera bientôt la cité. A Joigny, il pleut des pierres. Le feu ravage l'église du Mont-Saint-Michel. Une comète brille, pendant trois mois d'un éclat aveuglant. Raoul s'interroge: « S'agissait-il d'une nouvelle étoile envoyée par Dieu? »

Une épidémie décime l'Europe, « une sorte de feu invisible, qui brûlait et séparait du reste du corps les membres auxquels il s'attaquait ». C'est le « mal des ardents », une intoxication due à une moisissure,

une stupeur et une épouvante immense se emparèrent du cœur des hommes. Ils comprenaient que ce spectacle annonçait désastre et misère. »

MAIS le désastre est déjà là, et il n'est pire misère que celle qui frappe l'Europe depuis trois ans: une épouvantable famine conduisant l'homme aux forfaits extrêmes. Des pluies diluviennes ont gonflé les fleuves, noyé les champs, pourri les récoltes. A l'époque, Raoul se trouve sans doute à Cluny. Choqué, meurtri par ce drame, il sort de l'abbaye, il s'informe, il veut comprendre et témoigner.

Il nous laisse un morceau d'anthologie, un récit halluciné où perçoit une vraie compassion: « Riches

« A l'approche de la troisième année après l'an Mil, surtout en Italie et dans les Gaules, on se mit à reconstruire les églises. C'était comme si le monde lui-même, secouant les haillons de sa vieillesse, revêtait de toutes parts un blanc manteau d'églises »

Raoul Glaber

l'ergot du seigle. Un « admirable prodige » apparaît dans les airs: « la forme, ou peut-être le corps lui-même d'un immense dragon ». Un autre chroniqueur, Adémar de Chabannes rapporte un « combat d'étoiles »: « On vit deux étoiles qui se battirent entre elles pendant tout l'automne. La plus petite courait comme furieuse et effrayée jusqu'à la plus grande, qui ne lui permettait point d'approcher, mais, la frappant avec sa crinière de rayons, la repoussait au loin vers l'Occident. »

En 1033, raconte Raoul, il se produisit « une terrifiante éclipse »: « Le soleil prit la couleur du saphir. Les hommes, en se regardant entre eux, se voyaient pâles comme des morts. Les choses semblaient toutes baigner dans une vapeur couleur de safran. Alors,

et moins riches étaient hâves, comme les pauvres, car la misère universelle avait mis fin aux pillages des puissants (...). Après avoir mangé le bétail et les oiseaux, les hommes se mirent, poussés par une faim atroce, à manger des charognes ou autres nourritures innommables. Dire à quel excès porta la corruption du genre humain provoque l'horreur; on vit alors, ô douleur! ce qu'on n'avait vu que rarement dans le passé, des hommes rendus furieux par la faim, manger la chair d'autres hommes. Les voyageurs, assaillis par des hommes plus vigoureux qu'eux, étaient démembrés, cuits au feu et mangés. Très souvent, montrant un fruit ou un œuf à un enfant, on l'entraînait dans un lieu écarté pour le tuer et le manger. » Les cas de canni-

balisme relatés par Raoul sont sans précédent dans les annales. Plusieurs témoins les confirment.

Pour Raoul, nul doute: cette « famine vengeresse » exprime la colère de Dieu contre « l'insolence des hommes »: « En raison des péchés des hommes, cette effroyable calamité sévit trois ans durant dans le monde entier. » Jésus avait pourtant refusé de lier péché et punition, rappelle l'historien Jean Delumeau. Raoul préfère appliquer à Dieu le vieux proverbe: « Qui aime bien, châtie bien ». D'ailleurs, les avertissements de Dieu sont salutaires, ses rappels à l'ordre providentiels et sa piété répand un « juste malheur ». *Histoires* est le livre des vengeances divines.

DIEU s'en prend à tous les pécheurs. Mais, aux yeux de Raoul, les plus coupables sont les hommes d'Eglise: pré-lats cupides rongés par « le chancre de l'envie », évêques pratiquant la simonie – la vente des sacrements – pape dépravé. « On voit ainsi s'introduire, dans toutes les charges, des hommes d'une infinie arrogance, gonflés d'orgueil parce qu'ils mettent leur confiance dans leur bourse plus que dans les dons de la sagesse. » Quant au pontife, placé sur son trône à l'âge de douze ans, « on n'oserait révéler l'horreur de sa vie honteuse ». Raoul est un réformateur soucieux d'ordre moral.

Dieu manifeste aussi sa bonté. Il rassure, il pardonne, il guérit, il opère des miracles. A Sens, un malfaitteur, pendu, est laissé pour mort. Le lendemain, « sous l'effet de la volonté divine, la corde se rompit » et notre homme tomba à terre « vivant et libre ». « Mais, ajoute Raoul, il retourna par la suite à ses forfaits d'antan. » En 1033, on observe d'innombrables guérisons d'infirmités: « Pour que la chose n'apparût pas anodine, lorsque jambes et bras, naguère courbés, se redressaient pour revenir à leur forme ancienne, le sang coulait en abondance de la peau déchirée et des chairs fendues, ce qui obligeait à donner foi à tous ces cas et à d'autres qui pouvaient susciter le doute. »

Le doute? Il assaille parfois cet homme inquiet, déchaînant ces

« tumultes solitaires du cœur » évoqués par Michelet. La présence et l'action de Dieu sont-elles vraiment si effectives? Peut-on toujours résister au péché? Dominique Barthélemy décèle chez Raoul une « homosexualité inconsciente » qu'atteste, selon lui, le zèle même avec lequel il pourfend, dans un poème de jeunesse, « les tyrans aux corps contrefaits/hommes trop court vêtus, sans parole, ineptes » et l'Etat « à l'esprit efféminé ».

Une chose est sûre: Satan rôde dans le labyrinthe de ses songes. Il le rencontre trois fois, dans la pénombre de l'aurore, qui le narque, qui tente de le séduire, de le décourager. Raoul décrit Satan, avec une précision proprement « diabolique », et tel que le figureraient les artistes de l'époque.

« Une nuit, avant l'office de matines, se dresse devant moi, au pied de mon lit une espèce de nain horrible à voir. Il était, autant que j'en pus juger, de stature médiocre, avec un cou grêle, un visage émacié, des yeux très noirs, le front rugueux et crispé, les narines pincées, la bouche proéminente, les lèvres gonflées, le menton fuyant et très droit, une barbe de bouc, les oreilles velues et effilées, les cheveux hérissés, des dents de chien, le crâne en pointe, la poitrine enflée, le dos bossu, les fesses frémissantes. »

Raoul, soutenu par sa foi, ne croit pas à la réussite du diable. « Obsédé par le retour du Malin dans sa propre existence, remarque Mathieu Arnoux, il l'exclut radicalement de l'histoire de l'humanité. »

Les historiens ont beaucoup glissé sur le « millénarisme » supposé de Raoul. Le millénarisme prend sa source, pour l'essentiel, dans le chapitre 20 du livre de l'Apocalypse attribué à Jean. On y lit: « Les mille ans écoulés, Satan, relâché de sa prison, s'en ira séduire les nations. » Contrairement à l'idée reçue, observe l'historien Jean Delumeau, l'Apocalypse est un message d'espérance qui annonce mille ans de bonheur terrestre avant la Parousie, le retour du Christ en gloire pour juger les hommes au seuil de l'éternité. L'Eglise prit très tôt ses distances avec ce texte, Augustin soulignant qu'il ne fallait pas le prendre au pied de la lettre. Raoul Glaber

est fidèle à cette doctrine. Il ne mentionne qu'une fois, et très prudemment, l'arrivée de l'Antéchrist. Les fléaux qu'il relate punissent les hommes mais n'augurent pas la fin des temps. Raoul n'est pas un prophète de l'Apocalypse. Ses contemporains s'inquiètent d'ailleurs davantage du salut de leur âme que de la disparition de l'humanité.

Georges Duby « lit » Raoul Glaber un peu différemment. L'auteur d'*Histoires* partage, dit-il, l'« inquiétude diffuse » de son époque: « On a tort de croire aux terreurs de l'an Mil. Mais on doit admettre, en revanche, que les meilleurs chrétiens de ce temps ont vécu dans une anxiété latente et que, méditant l'Evangile, ils faisaient de cette inquiétude une vertu. »

L'AN MIL écoulé, la vie continue. Le ciel n'a pas écrasé les hommes, le scénario-catastrophe ne s'est pas accompli. « L'état d'urgence a disparu. Il faut durer. Il faut accepter le temps, qui a choisi de ne pas s'arrêter », observe l'écrivain Jean-Claude Carrière. Dieu, sa colère apaisée, adresse aux hommes des signes d'espoir. On découvre les reliques de nombreux saints, qui semblent ressusciter de la terre, à Sens, à Tours, à Arras. Bien plus tard, Raoul, devenu vieux et expert en la matière, accompagnera Guillaume en Italie pour y démasquer un faussaire en reliques, « maquignon des plus roués ». Il deviendra aussi un spécialiste en épitaphes. On lui demandera de restaurer les inscriptions antiques du sanctuaire de Saint-Germain d'Auxerre, le monastère de sa jeunesse. Les hommes, un peu plus sages, décident de se battre un peu moins. Sous l'égide des évêques, les chevaliers font serment, au milieu des reliques, de contenir leur ardeur guerrière. Ils jurent « la paix de Dieu ».

La chrétienté, vue par Raoul, vit un nouveau printemps. Sous le signe des bâtisseurs. Raoul décrit cette fièvre dans une page devenue célèbre chez les médiévistes: « A l'approche de la troisième année après l'an Mil, dans presque toute la terre, surtout en Italie et dans les Gaules, on se mit à reconstruire les églises. Bien que la plupart n'en eussent nul besoin, une émulation poussait chaque communauté chrétienne à en avoir une plus somptueuse que les autres. C'était comme si le monde lui-même, secouant les haillons de sa vieillesse, revêtait de toutes parts, un blanc manteau d'églises. »

Cette superbe métaphore, plus qu'aucun autre passage d'*Histoires*, a nourri le mythe de l'an Mil. Raoul donne le sentiment d'une renaissance. Le monde chrétien, rassuré, soulagé, s'éloigne sans regret de ce siècle qu'on a dit « de fer » – le plus obscur du Moyen Age – et accueille, dans l'espoir, une ère nouvelle qui « resplendit de l'éclat des basiliques reconstruites ». Les historiens romantiques, Michelet en tête, accentueront cette rupture. Annexant Raoul Glaber, laïcisant le mythe, ils feront de cette période la date de naissance de la France. Pour eux, l'an Mil a bien eu lieu.

Jean-Pierre Langellier
Dessins: Filipe Abranches

Prochain article:
Gerbert d'Aurillac,
l'horloger de Dieu

A lire

- *Histoires*, par Raoul Glaber. Traduction et présentation de Mathieu Arnoux. Brepols, Turnhout, 1996.
- *Le Moyen Age*, par Jules Michelet. Robert Laffont, Bouquins, 1998.
- *L'an Mil*, par Georges Duby. Folio histoire, 1993.
- *L'an Mil et la Paix de Dieu*, par Dominique Barthélemy. Fayard, 1999.
- *Atlas de l'an Mil*, par John Man. Avant-propos d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Autrement, Atlas/Mémoires, 1999.
- *Trahir le temps*, de Daniel Milo. Pluriel, 1997.
- *Les Fausses Terreurs de l'an Mil*, de Sylvain Gouguenheim. Picard, 1999.
- *Ordonner et exclure*, de Dominique Iogna-Prat. Aubier, 1998.

Que faire pour l'Afrique martyre ?

par Sadako Ogata

À l'issue de ma trente et unième mission en Afrique en l'espace d'une décennie, je ne peux qu'encore une fois constater la souffrance des millions de personnes qui endurent les conséquences des nombreux conflits qui continuent de déchirer le continent. Malheureusement, il semble que leurs tourments soient loin d'être finis.

Dans les dizaines de camps de réfugiés, de villages et de pays que j'ai visités durant ces années, j'ai été témoin à la fois de la plus large générosité africaine et des cruautés les plus effroyables. Ce paradoxe ne cesse de me hanter et provoque en même temps espoir et abattement.

Depuis le début des années 60, lorsque le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) assistait 950 000 réfugiés en Afrique, leur nombre n'a cessé de croître. Il a atteint 3,7 millions en 1980 et près de 6,3 millions aujourd'hui, c'est-à-dire pratiquement un tiers des 22,3 millions de personnes placées sous mandat du HCR dans le monde entier. Plus de 30 % de son budget annuel sont consacrés à cette tragédie.

Et pourtant, ce nombre énorme ne représente qu'une petite portion de la grande masse des désemparés qui attendent notre aide en Afrique. Ils sont 10 millions au moins à être déracinés dans leur propre pays - ceux qu'on appelle les « déplacés » -, bien souvent hors d'atteinte des organismes internationaux. L'aide, infime, qu'ils reçoivent est généralement inégale et, dans bien des cas, inadéquate.

On estime le nombre des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à environ 1,8 million pour la seule République démocratique du Congo. La plupart errent dans la forêt ou la savane, en quête de moyens de subsistance, d'un abri, d'un lieu sûr. Pris en tenaille entre les multiples bandes armées, balottés entre des lignes de front mouvantes, ces « nomades malgré eux » ignorent tout des belligérants et, à plus forte raison, des causes de leurs affrontements. Ils tombent par milliers, morts ou blessés, victimes piégées entre deux feux.

La communauté internationale s'est récemment émue du sort de

ces « déplacés » que l'on compte par millions. Le HCR ne peut les ignorer. Bien que sa mission première concerne la protection des réfugiés - c'est-à-dire ceux qui ont traversé une frontière -, le HCR a participé, depuis les années 70, à une trentaine d'opérations destinées aux déplacés. La dernière en date a eu lieu en Angola. Sur les 22,3 millions de gens que nous aidons dans le monde, 5,4 millions sont des personnes déplacées.

Mais les ressources du HCR, déjà mises à mal par l'énorme travail accompli pour les réfugiés dans 120 pays, s'amoindrissent. Si l'on veut que l'aide aux personnes déplacées soit plus systématique - et elle devrait l'être -, les pays donateurs se doivent de con-

L'aide humanitaire, aussi généreuse qu'elle soit, ne suffira jamais à casser la spirale de violence et d'exil qui domine la réalité quotidienne de millions d'Africains

tribuer auprès des agences d'assistance pour assurer un flot continu de moyens et aider au maintien de la sécurité dans les pays concernés.

Lors de mon récent voyage dans six pays africains et de mes entretiens avec les leaders de ces Etats, j'ai souligné les terribles conséquences humaines des conflits prolongés. D'un côté comme de l'autre, les meneurs se montrent du doigt et se renvoient la responsabilité des atrocités et des autres violations des droits de l'homme, qui laissent derrière elles un triste sillage de victimes sur le continent tout entier.

Je ne me réfère pas seulement aux victimes « habituelles » des combats. Dans les coulisses de cet effroyable bilan, d'autres victimes continuent, par milliers, de souffrir et de s'éteindre, cachées aux yeux du monde par un voile de silence. Ce sont, entre autres, les réfugiés, les déplacés, ceux qui ont perdu leur enfance, leur chance d'éducation, ceux dont le foyer est à jamais détruit, ceux qui n'ont plus d'emploi, de famille, de soins médicaux essentiels.

S'il est impossible de chiffrer précisément l'ampleur de ce drame de l'ombre, certaines estimations nous en donnent une mesure : ainsi, selon l'organisation non gouvernementale International Rescue Committee, 1,6 million de gens sont morts dans les régions de la République démocratique du Congo touchées par les combats depuis le 1^{er} janvier 1999. Certains de ces morts sont directement attribuables à la guerre, mais beaucoup d'autres ne sont que la terrible conséquence d'une économie en désintégration, des maladies infectieuses et de la malnutrition, maux qui prolifèrent inévitablement dans un pays en conflit.

J'ai insisté auprès du président Laurent-Désiré Kabila et de ses

pairs en Afrique pour qu'ils n'oublient pas le poids de ces tragédies humaines. Il arrive trop souvent que les initiatives de paix échouent, tout simplement par manque d'engagement sincère de la part des parties concernées ou par l'incapacité de la communauté internationale à apporter les moyens d'un suivi nécessaire. Ainsi, tandis que les dirigeants africains affirment qu'il ne peut y avoir de paix sans forces de maintien de la paix, les pays contributeurs potentiels font valoir avec insistance qu'ils ne procureront ces forces de maintien de la paix que si la paix est auparavant établie. Pendant ce temps, la souffrance des peuples continue.

Une lueur d'espoir brille au Burundi, où l'engagement sans faille de Nelson Mandela, sa sagesse et son charisme ont pu ouvrir de nouvelles perspectives au processus de paix. Les parties en guerre acceptent au moins le dialogue, même si de nombreuses régions du pays demeurent dangereuses. Le HCR se prépare au possible rapatriement volontaire de près de 400 000 Burundais réfugiés

dans les pays voisins, pour la plupart en Tanzanie.

Mais pour un réfugié que nous aidons à rentrer chez lui, plusieurs autres sont forcés de fuir leur foyer ailleurs en Afrique, chassés par une autre de ces vagues de violence qui semblent ne jamais prendre fin. Ainsi, les hostilités qui avaient repris de plus belle entre l'Éthiopie et l'Érythrée nous ont forcés à différer des plans de longue date pour rapatrier du Soudan 160 000 Érythréens. Parmi eux, beaucoup y étaient exilés depuis trente ans.

A ce jour, en lieu et place d'une solution enfin durable à une situation qui s'éternisait depuis trop longtemps, nous avons presque 100 000 nouveaux réfugiés érythréens au Soudan, à Djibouti et au Yémen. Une fois de plus, le HCR se bat pour obtenir les ressources nécessaires en urgence. Qui plus est, les stocks de matériel que nous avions constitués en prévision du retour des anciens réfugiés érythréens ont été mobilisés pour les quelques centaines de milliers de nouveaux déplacés sur le territoire de cette nation. Ceux-ci pourraient, nous l'espérons, retrouver la paix suite à l'accord de cessez-le-feu signé en juin dernier.

Il est vrai que l'Afrique mérite plus d'attention, tant en termes humanitaires que - surtout - politiques. Mais ce sont les Africains eux-mêmes qui doivent générer le changement. C'est tout le sens de l'appel que je viens de lancer à l'occasion de mes rencontres avec les dirigeants africains au sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Lomé.

L'aide humanitaire, aussi généreuse qu'elle soit, ne suffira jamais à casser la spirale de violence et d'exil qui domine la réalité quotidienne de millions d'Africains. Sans une bonne gouvernance, sans des efforts sérieux pour s'attaquer aux causes sociales, économiques et politiques des déplacements de population, sans des systèmes efficaces pour la résolution des conflits, cette aide humanitaire fera toujours figure de pitoyable rafistolage.

Sadako Ogata est haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

co-allemand dont la pérennité constitue aujourd'hui encore une des principales raisons de ne pas désespérer de l'avenir de cette partie du monde.

Mais depuis la fameuse rencontre de Saint-Malo, en 1998, la France et la Grande-Bretagne ont constitué un couple à bien des égards comparable en matière de défense. C'est encore plus vrai des onze Etats, bientôt douze avec la Grèce, qui se sont lancés dans l'aventure de l'euro.

Les pays de l'Est candidats ne voient apparemment pas ces entreprises d'un trop bon œil. Mais ne pourrait-on pas associer tel ou tel d'entre eux à l'un de ces projets, à titre d'observateur, pour commencer, afin d'apaiser leur crainte d'être réduits à l'état de sujets de l'Europe occidentale ? Ce catalogue est loin d'être exhaustif. Ne serait-il pas dommage de le renvoyer à des temps meilleurs, alors que des progrès sur telle ou telle de ces questions seraient sans doute de nature à faciliter la préparation de la conférence de Nice et à dissiper le pessimisme de ceux, et ils sont nombreux, qui, comme le dernier numéro de la revue *Commentaire*, voient actuellement l'Europe « en péril » ?

André Fontaine

PRÉCISION

MAIRIE DE PARIS

Démentant « formellement » l'un des témoignages cités dans notre article consacré à l'enquête sur la fraude électorale dans le 5^e arrondissement de Paris (*Le Monde* du 6 juillet), Claude Comiti tient à préciser que, « en 1978, [il était] étudiant en droit et en licence de sciences de l'information ». « Ce n'est qu'à la fin de l'année 1982, ajoute-t-il, que j'ai été nommé secrétaire général de la mairie du 5^e, poste que j'ai occupé jusqu'en mars 1989. »

Fachnle et le batteur Shannon Powell, et non par Russell Malone et Steve Kroon, comme nous l'avons écrit par erreur, dans *Le Monde* du 5 juillet, sur la foi du programme.

GUSTAW HERLING

L'écrivain polonais Gustaw Herling, qui vient de mourir (*Le Monde* du 8 juillet), n'a pas fondé la revue *Kultura* avec Adam Michnik mais avec Jerzy Giedroyc. C'est avec l'un et l'autre qu'il a eu, par la suite, des désaccords sur l'attitude à adopter envers les post-communistes en Pologne.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Exclus de la reprise

C'EST peut-être l'effet anesthésiant de la reprise économique : la croissance, en France, paraît désormais si soutenue et la baisse du chômage si spectaculaire qu'on en viendrait presque à oublier que ce retournement ne profite pas à tous. Il ne s'agit pas, ici, d'affirmer, comme s'y est risqué Jacques Chirac, le 14 juillet à la télévision, que « la fracture sociale ne se réduit pas », voire qu'elle « s'élargit ». Alors que le nombre des inscrits à l'ANPE a diminué de près de 500 000 au cours des douze derniers mois - ce qui est exceptionnel - et que la plupart des économistes se prennent à caresser l'hypothèse d'un retour possible au plein emploi, les formules présidentielles ne sont pas dénuées de mauvaise foi. Car si autant de Français retrouvent pied sur le marché du travail, c'est assurément que la fameuse fracture sociale tend à se réduire.

Il n'en est pas moins vrai qu'elle ne se réduit pas pour tout le monde, et qu'elle est encore plus dure à vivre pour ceux qui en sont les victimes : ceux qui font partie, comme disent froidement les experts, du « noyau dur » du chômage. Les témoignages recueillis par *Le Monde* (lire page 9) convergent : pour tous ceux-là, le sentiment d'injustice et de colère est d'autant plus grand que le pays semble soudainement s'enrichir. Réaction légitime : les uns perdent espoir quand beaucoup d'autres le retrouvent.

Or le fait est que les politiques publiques ne s'adaptent que très lentement à cette nouvelle donne. Pis : involontairement, elles peu-

vent même avoir pour effet de contrarier le recul de l'exclusion et fonctionner comme des « trappes à pauvreté ». On connaît l'exemple, si souvent répété depuis plusieurs mois : pourquoi un RMiste serait-il incité à reprendre un travail si, aussitôt, il perd son allocation-logement et ne perçoit, avec le SMIC, qu'un revenu supérieur d'à peine 40 ou 50 francs ?

Le gouvernement a bien pris conscience de ces effets pervers de la politique sociale. Mais si ce débat sur les « trappes à pauvreté » est l'un de ceux qui monopolisent le plus l'attention des experts, il n'a eu, pour l'heure, en France, que peu de traductions concrètes : lors de la conférence sur la famille, en juin, le système des aides au logement a par exemple été légèrement « reprofilé » de telle sorte qu'il ne joue pas comme un frein au retour à l'emploi. Mais la mesure est encore timide - trop timide.

Oublierait-on que la France compte encore plus de 1,1 million de RMistes et plus de 800 000 chômeurs de longue durée ? A l'évidence, ces chiffres-là, accablants, constituent une sorte d'appel à la vigilance. Pour le gouvernement, qui pourrait être enclin, en période de forte croissance, à relâcher son effort. Mais aussi pour les partenaires sociaux - ou du moins certains d'entre eux - qui aujourd'hui défendent une nouvelle philosophie pour le système d'assurance-chômage, réservant les offres d'emploi aux demandeurs indemnisés et abandonnant les autres à la solidarité nationale. Comme s'ils n'avaient aucune chance de sortir de ce ghetto.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecœur, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Coupe du monde de football

LE STADE municipal de Rio de Janeiro a battu hier tous les records de recette et d'affluence avec le match final de la Coupe du monde de football, qui opposait les Brésiliens, grands favoris, aux Uruguayens. Cette partie capitale s'est terminée, à la surprise générale et au milieu des lamentations de l'assistance, par la victoire (deux buts à un) de l'Uruguay.

Encouragés par leur public nerveux, les Brésiliens dominèrent pendant le premier quart d'heure, l'Uruguay adoptant une tactique de défensive serrée qui annihila les percées adverses. Sévèrement marqués, les avants du Brésil se montraient moins brillants que lorsqu'ils battirent la Suède et l'Espagne, et au repos la marque était vierge.

Une attaque en force du Brésil, au début de la reprise, permit à l'ailier droit, Friaca, de marquer le

premier but. Le public exulta... mais pour peu de temps, car les avants uruguayens se mirent sérieusement à la tâche. Leurs coups de boutoir jetèrent le désarroi parmi la défense du Brésil et se traduisirent par un but égalisateur réussi par Gigghia, le meilleur homme sur le terrain, avec la collaboration de Perez.

Voici dès lors les Brésiliens démolis, d'autant que l'Uruguay donnait dans toutes ses lignes avec un ensemble parfait. Les efforts de ce team d'élite furent récompensés par un second but, magnifiquement botté par Gigghia. Le Brésil fit des efforts désespérés pour combler ce retard, mais le gardien et les arrières uruguayens, absolument intraitables, ne laissèrent rien passer. L'Uruguay enlevait ainsi au Brésil une coupe que ce dernier croyait bien remporter.

(18 juillet 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Réveiller l'Europe

Suite de la première page

Et il l'a fait parce que l'on ne l'a jamais alors enfermé dans des controverses technocratiques, parce que Monnet, Schuman, Adenauer, Spaak, de Gasperi ont su faire rêver leurs concitoyens, et que l'opposition acharnée de De Gaulle, des communistes et de bien d'autres a contribué à les convaincre de l'importance de l'enjeu. On ne peut donc que se féliciter que, chacun de son côté, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, et le président français aient donné quelques coups de projecteur de nature à relancer la discussion.

Joschka Fischer a emprunté à Jacques Delors l'idée d'« une fédération d'Etats-nations ». La formule a le mérite de surmonter ce qui a été longtemps au cœur de la dispute entre « Européens » et « anti-Européens », les premiers - comme François Fontaine - considérant que la nation constituait un « frein » à leur entreprise, les seconds ne pouvant se faire à l'idée de voir disparaître la nation française. Le bon sens impose de constater aujourd'hui qu'il existe déjà de nombreux éléments fédéralistes dans les structures européennes, avec la cour de justice, l'euro, l'espace Schengen, l'Europe de la défense, et qu'en même temps, si les souverainetés se trouvent ainsi limitées, les identités nationales demeurent très fortes. L'exaltation produite par l'Euro 2000 suffit à le démontrer.

Et que dire du nucléaire, tant civil que militaire ? Alors que les Allemands s'en détournent chaque jour un peu plus, il constitue pour la France sa principale source d'énergie et un élément fondamental de sa sécurité militaire.

Ajoutons la culture, la langue, la francophonie, la présence outremer, l'appartenance au Conseil de sécurité où, le monde étant ce qu'il est, la République fédérale, malgré le soutien de Jacques Chirac, n'est sans doute pas près de la rejoindre. L'ancien président du parti chrétien démocrate allemand, Wolfgang Schäuble, n'a pas tort d'écrire que, « même dans une fédération européenne, le cadre national restera la référence identitaire ».

QUI FAIT QUOI

Reste que l'on ne dispose pas d'un modèle pour une fédération regroupant, comme l'Union européenne, des pays dont certains ont plus de mille ans d'âge. D'où l'idée exprimée en novembre dernier par Johannes Rau, le président de la RFA, de donner à l'Europe une « Constitution fédérale ». Jacques Chirac, dans son discours de Berlin, a repris le substantif sans l'adjectif. A juste titre, il a insisté sur la nécessité de préciser qui fait quoi. Qu'on retienne ou non le concept de Constitution, on n'y échappera pas. Et ce terme aurait l'avantage d'institutionnaliser plus fortement l'Union, en procurant la possibilité de la faire consacrer par un référendum.

Faut-il pour autant mettre à sa

RECTIFICATIFS

ISRAËL

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 12 juillet à propos de l'élection du prochain président d'Israël, un juif d'origine sépharade a déjà occupé cette fonction : Itzhak Navon. Né en 1921 à Jérusalem, travailliste, il fut le cinquième président, de 1978 à 1983.

DIANA KRALL

La chanteuse Diana Krall était accompagnée, au Festival de jazz d'Orléans, par le guitariste Dan

RAIL Faut de moyens, la SNCF est aujourd'hui incapable de faire face à l'explosion du trafic de fret. ● **SUR LES 1 300 TRAINS** de marchandises qui circulent en moyenne chaque

jour, 200 à 300 arrivent en retard... ou n'arrivent pas. La SNCF a commandé 600 motrices, qui entreront en service à partir de 2002. ● **EN DÉPIT** d'une augmentation du fret

ferroviaire de près de 9 % au premier semestre, la SNCF continue de perdre des parts de marché face à la route. La part du transport ferroviaire dans l'acheminement des marchandises

est passée de 57 % en 1960 à 17 % en 1999. ● **LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS** et la Commission européenne ont pourtant fait de la relance du fret ferroviaire une priorité. ● **LA RE-**

LATIVE RÉUSSITE du « corridor » lancé en 1998 entre la Belgique, le Luxembourg, la France et l'Italie souligne la nécessité d'une coopération entre les compagnies nationales.

La SNCF ne peut faire face à l'explosion du trafic de marchandises

Conséquence de la priorité accordée depuis des années aux voyageurs, le transport de fret ferroviaire manque de moyens en France. Les adversaires du monopole y puisent des arguments en faveur de la libéralisation du trafic

FAUTE de moyens suffisants, la SNCF est actuellement incapable de faire face à l'explosion du trafic de fret. Sur environ 1 300 trains de marchandises qui circulent chaque jour, 200 à 300 arrivent en retard... ou n'arrivent pas. Faut de locomotives pour les tracteur ou faute de « sillons », c'est-à-dire de routes ferroviaires pour les faire circuler.

Selon les statistiques révélées par le syndicat SUD-Rail et confirmées par la direction, 47 064 trains de fret ont circulé entre janvier et avril 2000, contre 42 163 sur la même période de l'année précédente (soit une hausse du trafic de 11,62 %). Mais dans le même temps, quelque 1 824 trains de marchandises n'ont pu être assurés par manque de locomotives et 4 319 par défaut d'agents de conduite.

Du coup, malgré une augmentation du fret ferroviaire de près de 9 % au premier semestre et sans doute d'environ 5 % sur l'année, la SNCF continue de perdre des parts de marché face à la route. Au début du mois, un rapport parlementaire,

présenté par le député André Lajoine (PC, Allier), révélait que la part du transport routier dans l'acheminement des marchandises est passée de 33 % en 1960 à 73,7 % en 1997, au détriment des voies d'eau mais aussi de la SNCF, qui a perdu plus de la moitié de ses parts de marché : 57 % en 1960, 23,8 % en 1997 et 17 % en 1999.

CLIENTS FURIEUX

La SNCF reconnaît que ses clients sont furieux et qu'elle est à l'origine d'un certain nombre de jours de chômage technique dans l'industrie ! Cerise sur le gâteau : le fret a perdu, en 1999, 900 millions de francs (137 millions d'euros) et devrait en perdre plus de 500 millions cette année.

Louis Gallois, le président de la SNCF, conscient de cette triste réalité, est actuellement en train de changer la stratégie de son entreprise. « *Le fret est devenu, comme il ne l'a jamais été à la SNCF, une priorité majeure de l'entreprise, dont l'objectif est de porter le trafic à 60 milliards de tonnes par kilomètre en 2002 et à 100 milliards*

de tonnes par kilomètre en 2010 », a-t-il déclaré lors d'un colloque, qui s'est tenu au mois de juin au Palais-Bourbon, à l'initiative du Groupement d'intérêt pour le fret ferroviaire (GIFF) et d'Avenir et transport, sur le thème « Fret ferroviaire, comment stopper le déclin. ? » Signe de cette priorité : en 1998, la SNCF a commandé pour la première fois 600 locomotives réservées au fret. Jusqu'alors, les ingénieurs de la SNCF ne commandaient que des locomotives plus performantes, capables de tirer des trains de voyageurs. Du coup, lorsque le trafic voyageurs repart – comme c'est actuellement le cas –, les convois de fret attendent ! Si la commande de la SNCF est un ballon d'oxygène pour le fret, l'essentiel ne lui sera livré qu'en 2002 et 2003.

M. Gallois a par ailleurs nommé à la direction du fret, au mois de janvier, Francis Rol-Tanguy, ancien directeur du cabinet de Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports. M. Rol-Tanguy reconnaît que la situation n'est pas satisfaisante : « *A l'image d'autres*

secteurs, nous n'avons pas suffisamment anticipé la reprise économique », déplore-t-il. Mais le manque de moyens n'explique pas tout. « *Jusqu'à présent, la direction du fret était surtout une direction commerciale. La gestion de la production présentait des lacunes. Dans le premier projet industriel de la SNCF, le fret n'avait même pas d'objectifs chiffrés* », reconnaît M. Rol-Tanguy.

ENJEU ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Pour la SNCF, l'enjeu est économique mais il est aussi politique. Plus la SNCF perdra des parts de marché et plus ses clients seront mécontents, moins la SNCF aura d'arguments à opposer à la Commission européenne et à tous ceux qui veulent ouvrir cette activité à la concurrence (*lire ci-dessus*). D'où le fort accent mis ces derniers mois par Jean-Claude Gayssot et Louis Gallois sur ce dossier. Ceux-ci tentent également de mettre en place des coopérations avec les autres réseaux européens. « *La SNCF ne pourra pas faire l'économie d'une profonde*

réorganisation si elle veut s'inscrire, selon les vœux de son président, dans une offre logistique européenne », estimaient les participants au colloque de juin. Des accords ont été signés avec les réseaux italiens, espagnols et belges pour avoir une approche commerciale commune. Mais ceux-ci ne concernent que certains gros clients. Avec les Allemands, la coopération est encore plus modeste puisqu'il ne s'agit que d'améliorer le trafic transfrontières de marchandises.

La SNCF ne manque pas de projets : avec les chemins de fer belges, elle voudrait reconquérir une part importante du trafic engendré par le port de Dunkerque. Il y a urgence : à Rotterdam, anticipant la libéralisation du fret, les armateurs s'organisent pour créer leur propre compagnie ferroviaire. « *La Deutsche Bahn ne trouve pas cela très drôle* », commente M. Rol-Tanguy.

En France, la SNCF a bien du mal à amadouer ses clients. Comme le reconnaît Didier Léandri, chargé des transports ter-

restres à l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF), qui regroupe les chargeurs, « *le simple fait de détenir un monopole implique des obligations de qualité* ».

Au début du mois, la direction du fret à la SNCF avait annoncé qu'elle était prête à indemniser les chargeurs en cas de retard, ce qui constituait une vieille revendication de l'AUTF. A l'issue d'un contrat signé entre la SNCF et le chargeur, l'entreprise ferroviaire devait s'engager à dédommager son client en fonction du type de marchandises transportées et de l'ampleur du retard. En revanche, le client pourra être mis à l'amende s'il ne remet pas sa marchandise dans les délais à la SNCF.

Mais, annoncée pour le 10 juillet, la signature de ce protocole est repoussée « *de quelques semaines* ». Un retard d'autant plus préjudiciable que, entre-temps, la SNCF aura vraisemblablement annoncé une augmentation de ses tarifs.

François Bostnavaron

Le Parlement européen veut libéraliser les chemins de fer

Prônant une ouverture totale, il s'oppose aux ministres des transports

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Commission européenne, ministres des transports des Quinze et eurodéputés sont d'accord pour revivifier le fret ferroviaire : sa chute vertigineuse, ces dernières années, a eu des effets économiques et écologiques désastreux, puisqu'elle s'est accompagnée d'une augmentation de la circulation des camions.

Mais l'exécutif bruxellois et les deux colégislateurs que sont le Conseil et le Parlement, en matière de marché intérieur, ne s'entendent pas sur les moyens à mettre en œuvre pour que le transport de marchandises ferroviaire regagne des parts de marchés sur le fret routier. Le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg mercredi 5 juillet, s'est prononcé pour une libéralisation plus poussée, après avoir examiné en seconde lecture un « paquet » législatif ferroviaire comprenant notamment la révision d'une directive (91/440) relative au développement des chemins de fer communautaires.

Les députés ont suivi le rapporteur de la commission de la politique régionale, des transports et du tourisme, Georg Jarzembowski (CDU, PPE), qui considérait que la « *position commune* » adoptée par le Conseil des ministres des transports en décembre 1999 ne va pas assez loin : après une très longue résistance de la France, le Conseil avait décidé d'ouvrir à la concurrence le transport de marchandises international (et non le cabotage, qui ne franchit pas les frontières), sur un nombre limité de grandes lignes, appelé « *réseau transeuropéen de fret ferroviaire* ».

Le Parlement a demandé l'ouverture totale du transport de marchandises, international mais aussi national, dès 2005. Ont voté dans ce sens la majorité des membres du Parti populaire européen (PPE) et du Parti des socialistes européens (PSE). La GUE (communiste), qui a voté contre, a dénoncé « *un mauvais coup contre les personnels et les usagers du rail* », par la voix de son président, Francis Wurtz : « *C'est*

une fuite en avant dans la libéralisation, la seule chose préservée est le transport de passagers sur les tronçons nationaux », a-t-il fait valoir.

Les parlementaires se sont également prononcés pour l'ouverture à la concurrence des transports internationaux de voyageurs en 2010 : d'autres compagnies que la SNCF pourraient ainsi rouler sur les chemins de fer français (alors que, actuellement, les trains à grande vitesse qui traversent la France, comme le Thalys ou l'Eurostar, sont cogérés par la SNCF).

PROCÉDURE DE « CONCILIATION »

Le Parlement, en revanche, a voté contre une disposition qui prévoyait que, pour garantir un accès équitable aux réseaux, il faut séparer la gestion de l'infrastructure ferroviaire (fourniture de lignes et d'horaires) de la fourniture de services de transport : l'ensemble des socialistes se sont prononcés contre.

La commissaire chargée des transports, qui est aussi vice-présidente de la Commission, chargée des relations avec le Parlement, Loyola de Palacio, bien que favorable à ces mesures de libéralisation, avait déconseillé aux parlementaires de les voter, dans un souci tactique : « *Le mieux est l'ennemi du bien* », avait-elle observé, en leur demandant de s'aligner sur la position commune du Conseil, colégislateur bien déterminé à ne pas céder un pouce de plus. Ils ne l'ont pas entendu.

Une procédure de « conciliation » doit maintenant s'engager, entre le Parlement et le Conseil. La France, qui préside l'Union européenne au second semestre, n'est pas prête à accepter de nouvelles concessions. Or, si aucun compromis n'est trouvé, le projet de directive devra retourner à la case départ, ce qui inquiète la Commission : à ce retour en arrière, elle préférerait obtenir la mise en œuvre des dispositions arrachées aux ministres.

Rafaële Rivais

La coopération plus efficace que la concurrence

POUR CESSER de perdre des parts de marché face à la route, les réseaux ferroviaires européens doivent-ils être concurrents ou tenter d'être complémentaires ? Au milieu des années 90, le débat faisait rage. Parmi les adeptes de la concurrence, la Commission européenne et l'Allemagne. Fers de lance de la coopération : la SNCF et le gouvernement français.

Début 1998, deux initiatives voient le jour. Lundi 5 janvier 1998, les chemins de fer allemands, néerlandais, autrichiens, suisses et italiens annoncent la création du premier couloir de fret ferroviaire théoriquement ouvert à la concurrence. En principe, n'importe quelle entreprise ferroviaire devait pouvoir emprunter ce que les spécialistes appellent un « corridor » sans recourir au service des sociétés ferroviaires nationales des pays traversés.

La date de cette annonce n'était pas fortuite : il s'agissait de couper l'herbe sous le pied du corridor que devait installer une semaine plus tard la Belgique, le Luxembourg, la France et l'Italie. Celui-ci, baptisé « *Belifret* », ne reposait pas sur la concurrence mais sur la complémentarité des différents réseaux. Un « *guichet unique* » – en fait, trois salariés des chemins de fer luxembourgeois – attribue aux entreprises ferroviaires des sillons spécifiques mis à disposition par les gestionnaires d'infrastructures. Si les chemins de fer belges veulent acheminer un train

en Italie en passant par le Luxembourg et la France, ils n'ont plus à négocier le trajet et les horaires avec chacun des trois autres pays : le guichet unique s'en charge. Les différents réseaux tentent également de réduire les arrêts aux frontières, toujours très longs pour le fret, tant pour des raisons administratives que techniques. Un exemple parmi d'autres : la France exige des trains munis de deux signaux à l'arrière alors que la Belgique n'en exige qu'un. Conclusion : à l'arrivée à la frontière, des trains belges pouvaient être refoulés ! Désormais, dès le départ de Belgique, les trains comportent les deux signaux exigés en France.

SUCCÈS TECHNIQUE

Deux ans et demi après le lancement de ces deux initiatives, les responsables de Belifret viennent de dresser un premier bilan. Le corridor créé autour de l'Allemagne n'a permis aucune circulation régulière. Deux raisons expliquent cet échec : en Allemagne, les droits de péage payés par les compagnies au gérant des infrastructures sont très élevés et l'Allemagne n'a pas voulu réserver de sillons particuliers au corridor international.

En revanche, plus de 2 000 trains ont déjà utilisé le réseau Belifret, qui, entre-temps, a été étendu à l'Espagne. Son importance s'accroît : de 40 trains par mois en 1998, on est passé à 85 trains en

décembre 1999 et à 121 en mars 2000. Par ailleurs, les temps de parcours entre la Belgique et l'Italie ont diminué de 20 %.

Contrairement à la concurrence, la coopération à travers Belifret a donc fait ses preuves. M. Hilbrecht, directeur des transports terrestres à la Commission européenne, qui fut un fervent partisan de la libéralisation, le reconnaît : « *L'ouverture à la concurrence n'a pas été suffisante pour stimuler les marchés. Les chemins de fer doivent utiliser à la fois la coopération et la concurrence* », estime-t-il. Belifret a montré que la coopération fonctionnait. Il s'agit, notent ses promoteurs, « *d'une expérience unique en matière de gestion internationale des sillons de bout en bout* ».

Mais Louis Gallois, le président de la SNCF, admet que le chiffre de 2 000 trains en deux ans ne constitue pas un succès commercial et ne permet pas au rail de regagner des parts de marché. Les limites de Belifret sont évidentes : seuls les pays aux deux bouts de la chaîne y trouvent un avantage commercial. Aucun opérateur ferroviaire ne valorise Belifret auprès de ses propres clients. La coopération se révèle concluante sur le plan technique. Mais la volonté politique des différents opérateurs ferroviaires d'en faire un véritable axe stratégique de développement reste à démontrer.

Frédéric Lemaître

CONCOURS ESG

> **Concours parallèles d'entrée** : en 1^{ère} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> 4 épreuves :

- Test TAGE MAGE de la FNEGE
- QCM en Anglais
- Entretien individuel
- Entretien en Anglais

> Concours d'entrée :

14, 15 et 16 Septembre 2000

> Date limite d'inscription :

1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5)

VOIE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{ère} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP

4^{ème} : ESG

(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG
25 rue Saint-Ambrise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Diageo vend le Géant Vert et Häagen Dazs à General Mills

JOHNNY WALKER et le Géant Vert se séparent. Trois ans après l'annonce de la fusion de Guinness et de GrandMet, qui a donné naissance en décembre 1997 à Diageo, un conglomérat géant dans le domaine des alcools et de l'alimentation, le groupe britannique se recentre sur son métier principal, les spiritueux, dont il est le numéro un mondial. Diageo a confirmé, lundi 17 juillet, qu'il allait vendre sa filiale Pillsbury, qui exploite notamment les marques Géant Vert (maïs, surgelés), Old El Paso (cuisine mexicaine) ou Häagen Dazs (glaces), au groupe américain General Mills, grand spécialiste des céréales, basé à Minneapolis, dans le Minnesota, au cœur du Middle West. La cession, qui valorise Pillsbury à 10,5 milliards de dollars (11,3 milliards d'euros), prendra la forme d'une fusion de ce dernier avec General Mills, dont Diageo deviendra le premier actionnaire, avec 33 % du capital.

General Mills se devait de grossir

pour continuer à jouer un rôle de premier plan dans une industrie agroalimentaire américaine en pleine concentration. En quelques mois, de grandes entreprises ont changé de mains. Bestfoods, après avoir envisagé de faire des acquisitions – il a lorgné un temps sur les soupes Campbell et sur... Pillsbury –, est tombé dans l'escarcelle d'Unilever, nouveau numéro un mondial du secteur, qui a aussi racheté au début de l'année les glaces Ben & Jerry's et les substituts diététiques de repas Slim Fast. Nabisco, récemment recentré sur l'alimentaire, a été repris par le géant du tabac Philip Morris, en pleine diversification.

Avec Pillsbury, aussi basé à Minneapolis, qui lui apporte ses quelque 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et ses confortables profits (770 millions d'euros de résultat opérationnel en 1999), General Mills va porter son chiffre d'affaires à 15 milliards de dollars (16 milliards d'euros). Le groupe

céréalière, qui avait déjà élargi ses activités à d'autres produits, comme les yaourts (il exploite Yo-plait aux Etats-Unis), accroît encore son offre. Le souci des groupes alimentaires est de retrouver une taille critique pour résister à la pression de la grande distribution, en voie de mondialisation accélérée. General Mills avait commencé à sortir de son isolement en concluant, dès 1989, une alliance stratégique mondiale avec Nestlé dans les céréales, puis, en 1992, un accord de coentreprise avec Pepsico dans les chips et les biscuits apéritifs.

Diageo a beau se féliciter de participer à la création d'« *une nouvelle force majeure dans l'industrie agroalimentaire américaine* », il s'agit bien d'un désengagement de sa part : il se sépare, avec la vente de Pillsbury, de près d'un tiers de son chiffre d'affaires. Diageo se prépare aussi à céder son autre filiale alimentaire, la chaîne de restauration rapide Burger King, qui

sera introduite en Bourse. Ironie : en se recentrant de la sorte, ses dirigeants donnent ainsi raison à Bernard Arnault, l'un de leurs gros actionnaires, trois ans après leur bras de fer. Le patron de LVMH s'était opposé à la fusion globale Guinness-GrandMet pour prôner un rapprochement sélectif dans les seuls alcools, auxquels il se disait prêt à apporter la division Moët Hennessy (champagne, cognac, distribution) de LVMH.

Le numéro un mondial des alcools doit se préparer à affronter dans son secteur principal une nouvelle phase de concentration, à laquelle sa position dominante ne lui permettra pas forcément de se mêler. La mise en vente des spiritueux du groupe Seagram, récemment racheté par Vivendi, devrait permettre aux challengers de Diageo, Allied-Domecq, Bacardi voire Pernod-Ricard, de le rattraper, ou même de le dépasser.

Pascal Galinier

Bourses : Francfort et Londres veulent s'allier au Nasdaq

LES BOURSES de Londres et de Francfort ont annoncé, lundi 17 juillet, dans un communiqué, d'étudier une fusion complète avec le Nasdaq américain. « *Les parties envisagent des prises de participation croisées et vont ensuite étudier une fusion totale de leurs intérêts en vue de créer un marché mondial* », précisent le London Stock Exchange et la Deutsche Börse.

Le communiqué ajoute que les actionnaires des deux Bourses européennes voteront le 14 septembre sur leur projet de mariage pour former iX.

Les utilisateurs d'iX profiteront d'économies de coûts évaluées à 50 millions de livres (79,5 millions d'euros) par an à partir de janvier 2002, poursuit le texte.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 18 JUILLET
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : le gouvernement présente ses choix budgétaires pour les trois prochaines années.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice des prix à la consommation (juin).
MERCREDI 19 JUILLET
 ■ **ÉTATS-UNIS** : balance commerciale (mai).
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : publication des minutes du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre des 5 et 6 juillet.
 ■ **FRANCE** : introduction en Bourse de Wanadoo.
 ■ **ALLEMAGNE** : fin de l'offre de Preussag sur Thomson Travel, susceptible d'être prolongée.

JEUDI 20 JUILLET
 ■ **ALLEMAGNE** : réunion du conseil des gouverneurs de la BCE.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : témoignage semestriel du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant la commission bancaire du Sénat.
 ■ **FRANCE** : introduction en Bourse de Vivendi Environnement.

VENDREDI 21 JUILLET
 ■ **JAPON** : sommet du G 8 (jusqu'au 23 juillet).
 ■ **FRANCE** : production industrielle et manufacturière (mai).

ÉCONOMIE

■ **PÉTROLE** : le président de l'OPEP, Ali Rodriguez, a coupé court vendredi aux spéculations sur la tenue imminente d'une réunion extraordinaire du cartel, en renvoyant à fin juillet ou début août toute décision sur une réunion, suscitant immédiatement une hausse des cours du brut.

■ **FRANCE** : les cadres ont vu leur pouvoir d'achat progresser en moyenne de 2,58 % en 1999, contre 3,09 % en 1998, a indiqué vendredi une étude de l'UCC-CFDT.

■ **JAPON** : l'indice précurseur de

l'économie japonaise a été révisé à 44,4 pour mai (57,1 en première estimation), a annoncé lundi 17 juillet l'Agence de planification économique.

■ **RUSSIE** : dans un communiqué appelé à être publié après son sommet d'Okinawa (21-23 juillet), le Groupe des Huit (G 8) demandera aux créanciers du Club de Paris de rééchelonner la dette de la Russie, mais non de la réduire, a rapporté lundi un journal japonais.

■ **ALLEMAGNE** : les prix de gros en Allemagne ont progressé de 0,3 % en juin comparé à mai, ce qui porte leur hausse sur un an à 5,5 %, a annoncé lundi l'Office des statistiques de Wiesbaden.

AFFAIRES

● **TOYOTA** : le constructeur automobile japonais cherche à contourner le problème de la livre forte et a l'intention d'acheter davantage de pièces produites en Europe continentale plutôt que localement en Grande-Bretagne, a affirmé lundi le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* (Nikkei).

● **LEGRAND** : le groupe français d'appareillage électrique basse tension a annoncé l'acquisition de la société américaine *The Wiremold Company* pour un montant de 770 millions de dollars.

● **CGNU** : l'assureur britannique va payer 600 millions de livres (954 millions d'euros) pour prendre 50 % des activités d'assurance du groupe bancaire Royal Bank of Scotland Group (RBSG) dans le cadre de sociétés communes dans la bancassurance.

● **ROYAL JORDANIAN** : le Parlement jordanien a annulé dimanche une loi définissant la compagnie aérienne, Royal Jordanian, comme entreprise publique, en vue de sa privatisation, a-t-on appris de source parlementaire.

EUROPE				
	FRANCFORT DAX 30	LONDRES FT100	PARIS CAC 40	
	7555 7411 7267 7123 6979 6834	6626 6500 6373 6247 6120 5994	6673 6544 6414 6285 6156 6027	
	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	
Europe 9 h 57				
Indices sélection	cours 17/07	Var. % 13/07	Var. % 31/12	
EUROPE EURO STOXX 50	5335,24	0,29	8,78	
EUROPE STOXX 50	5057,43	0,32	6,64	
EUROPE EURO STOXX 324	442,59	0,35	6,33	
EUROPE STOXX 653	392,66	0,23	3,47	
PARIS CAC 40	6626,19	0,85	11,21	
PARIS MIDCAC	
PARIS SBF 120	4473,40	0,80	10,38	
PARIS SBF 250	
PARIS SECOND MARCHÉ	
AMSTERDAM AEX	689,84	0,36	2,74	
BRUXELLES BEL 20	3018,47	0,15	-9,64	
FRANCFORT DAX 30	7362,20	0,60	5,81	
LONDRES FTSE 100	6491,30	0,25	-6,33	
MADRID STOCK EXCHANGE	10971,90	-0,28	-5,75	
MILAN MIBTEL 30	48659,00	0,53	13,18	
ZURICH SPI	7967	0,35	5,24	

AMÉRIQUES				
	NEW YORK Dow Jones	NEW YORK Nasdaq	EURO / DOLLAR	
	11124 10959 10794 10629 10464 10299	4246 4029 3813 3597 3380 3164	0,964 0,949 0,935 0,920 0,906 0,891	
	17 A. 1 ^{er} J. 13 J.	17 A. 1 ^{er} J. 13 J.	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	
Amérique 9 h 57				
Indices sélection	cours 13/07	Var. % 12/07	Var. % 31/12	
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10812,75	0,22	-5,95	
ÉTATS-UNIS S&P 500	1509,98	0,95	2,77	
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	4246,18	1,71	4,35	
TORONTO TSE INDEX	10778,80	0,93	28,11	
SAO PAULO BOVESPA	16880,95	2,66	-1,23	
MEXICO BOLSA	407,55	0,02	1,48	
BUENOS AIRES Merval	545,68	1,78	-0,87	
SANTIAGO IPSA GENERAL	98,64	-0,21	-31,02	
CARACAS CAPITAL GENERAL	6977,70	0,34	28,79	

Cours de change croisés						
17/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. 5
DOLLAR	108,33000	0,92311	0,93865	0,14308	1,49730	0,60590
YEN	101,69000	15,49500	162,17000	65,63500
EURO	1,06536	0,98338	0,15245	1,59515	0,64545
FRANC	6,98905	6,45090	6,55957	10,46165	4,23385
LIVRE	0,66787	0,61665	0,62690	0,09560	0,40465
FRANC SUISSE	1,65045	1,52365	1,54940	0,23615	2,47095

ASIE - PACIFIQUE				
	TOKYO Nikkei	HONGKONG Hang Seng	EURO / YEN	
	19086 18470 17855 17239 16623 16008	17834 17008 16182 15356 14530 13704	102,6 101,2 99,8 98,4 97 95,5	
	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	17 A. 1 ^{er} J. 17 J.	
Zone Asie 9 h 57				
Indices sélection	cours 17/07	Var. % 13/07	Var. % 31/12	
TOKYO NIKKEI 225	17286,83	0,84	-8,70	
HONGKONG HANG SENG	17834,78	1,41	5,14	
SINGAPOUR STRAITS TIMES	2112,37	1,56	-14,81	
SÉOUL COMPOSITE INDEX	105,18	-2,08	-19,10	
SYDNEY ALL ORDINARIES	3273	0,29	3,82	
BANGKOK SET	22,35	-1,80	-35,66	
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4783,83	-1,50	-4,43	
WELLINGTON NZSE-40	2115,93	-0,18	-4,11	

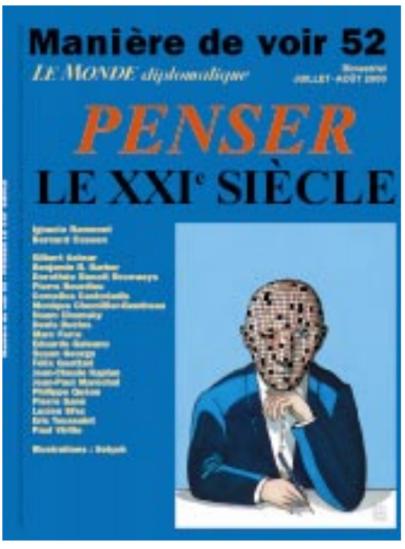
Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
€uro contre	Taux	contre franc	Taux	€uro contre	13/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4612
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1475
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3485
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6170
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5832
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3861
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0225
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	336,7500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,1900
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0482

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 13/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9 h 57	Volume 17/07	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,31	4,20	5,40	5,62	Notionnel 5,5	23880	86,24	86,24
ALLEMAGNE	4,29	4,54	5,26	5,50	Septembre 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	6,69	6,04	5,17	4,54	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE	4,29	4,48	5,62	5,96	JUILLET 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,13	0,21	1,71	2,29				
ÉTATS-UNIS	6,47	6,17	6,03	5,83				
SUISSE	3,12	3,35	3,87	4,26				
PAYS-BAS	4,26	4,48	5,41	5,61				

BOURSES
 L'INDICE CAC 40 gagnait 0,51 %, à 6 604,15 points, lundi 17 juillet en début de matinée, après avoir clôturé, jeudi 13 juillet, en hausse de 0,52 %. L'indice DAX de Francfort progressait, lundi, de 0,34 %, à 7 343,33 points, tandis que le Footsie de Londres gagnait 0,6 %. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, lundi, en hausse de 0,8 %. Vendredi 14 juillet, les marchés européens avaient terminé en hausse (un gain de 1,70 % pour le DAX), à l'exception de la Bourse de Londres qui avait fini stable. Sur les marchés américains, l'indice Nasdaq avait gagné 1,71 %, et le Dow Jones avait progressé de 0,22 %.

CHANGES-TAUX
 LE DOLLAR s'appréciait en début de séance, lundi 17 juillet, face à l'euro et au yen. La devise européenne s'échangeait à 0,9365 dollar. Le billet vert se négociait en forte hausse à 108,13 yens après avoir ouvert à 107,30 yens. La plupart des investisseurs attendaient la fin de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés obligataires européens étaient quasiment stables en début de matinée, lundi. Evoluant à l'inverse du prix, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France se situait à 5,46 %, tandis que son équivalent en Allemagne était à 5,31 %.

Manière de voir LE MONDE diplomatique
 Le bimestriel édité par



Les défis du futur

Pour changer le monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Sortir du libéralisme, par **Pierre Bourdieu**. ■ Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Contre le conformisme généralisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Une nouvelle classe, l'hyperbourgeoisie, par **Denis Duclos**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ Vers une société de l'incommunication ? par **Eduardo Galeano**. ■ La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**. ■ Discriminations génétiques, par **Dorothée Benoit Browaëys** et **Jean-Claude Kaplan**. ■ La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**. ■ Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**. ■ Le spectre du "bioterrorisme", par **Gilbert Achcar**. ■ Garantir les libertés individuelles, par **Pierre Sané**. ■ Universalité des droits humains, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**. ■ Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**. ■ Briser la spirale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ Les "dix commandements" de la préférence citoyenne, par **Bernard Cassen**. ■ La racine du mal, par **Susan George**. ■ Finance et silence, par **Noam Chomsky**. ■ Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**. ■ Malaise dans la mondialisation, par **Marc Ferro**.

Bibliographies et sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Le Monde de l'éducation
 Le bilan du siècle
 Numéro spécial
 Juillet-Août
 1900-2000, un siècle d'éducation. Héritage : des grands fondateurs à nos jours. Laïcité, mixité, école pour tous : des premières conquêtes aux défis de demain. Diplômes, disciplines, élèves, formation des enseignants : tout a changé...
 Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité vient surtout de ce qui se passe dans l'école. »
 Les nouvelles missions de l'école, selon Philippe Meirieu.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT
Le Monde de l'éducation
 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VALEURS EUROPÉENNES

Le distributeur britannique de téléphones mobiles, Carphone Warehouse, a été la valeur la plus travaillée de la Bourse de Londres, vendredi 14 juillet, avec 125 millions de titres échangés.

Le groupe de télécommunications espagnol Telefonica a terminé, vendredi, sur une hausse de 1,59 % à 25,50 euros.

mission imminente du président de Telefonica, Juan Villalonga.

Les valeurs sidérurgiques ont été malmenées en Bourse, vendredi, après l'annonce par le premier groupe européen du secteur, l'anglo-néerlandais Corus Group, d'un projet de 1200 suppressions d'emplois au Royaume-Uni.

Le concepteur néerlandais de logiciels Baan s'est octroyé 4,6 % à 2,73 euros, vendredi, après la prolongation de l'offre de rachat du britannique Invensys.

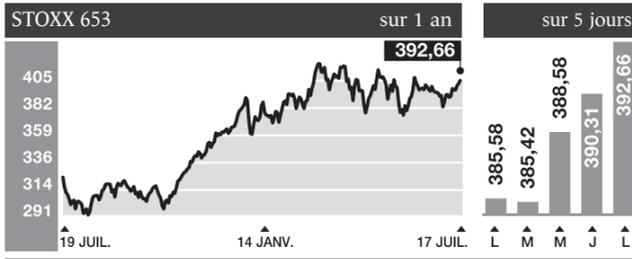


Tableau de données financières pour le secteur ALIMENTATION ET BOISSON, listant des entreprises comme ALLIED BREDING, ASSOCIAT DITEC, BASS, etc.

Tableau de données financières pour le secteur PHARMACIE, listant des entreprises comme ALTANA AG, ASTRAZENCA, AVENTIS, etc.

Tableau de données financières pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT, listant des entreprises comme ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Publicité pour Le Monde Television avec le slogan 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI'.

Tableau de données financières pour le secteur ÉNERGIE, listant des entreprises comme BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Tableau de données financières pour le secteur SERVICES FINANCIERS, listant des entreprises comme 3I, ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

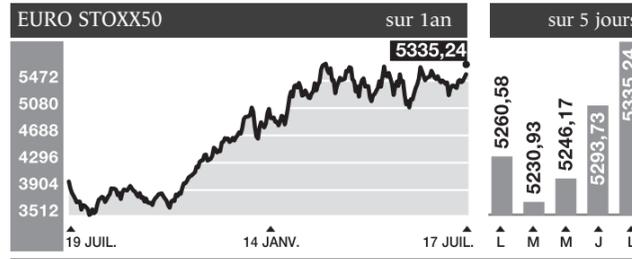


Tableau de données financières pour le secteur VA TECHNOLOGIE, listant des entreprises comme VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV.

Tableau de données financières pour le secteur ASSURANCES, listant des entreprises comme AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Tableau de données financières pour le secteur MEDIAS, listant des entreprises comme B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Tableau de données financières pour le secteur BIENS DE CONSOMMATION, listant des entreprises comme AHOLD, ALTADIS, ATHENS MEDICAL, etc.

Tableau de données financières pour le secteur COMMERCE DISTRIBUTION, listant des entreprises comme AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

Tableau de données financières pour le secteur HAUTE TECHNOLOGIE, listant des entreprises comme ALCATEL, ALTEC SA REG, ASM LITHOGRAPHY, etc.

Tableau de données financières pour le secteur CHIMIE, listant des entreprises comme AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG, etc.

Tableau de données financières pour le secteur CONGLOMÉRATS, listant des entreprises comme CGIP, CHRISTIAN DIOR, D'ETEREN SA, etc.

Tableau de données financières pour le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS, listant des entreprises comme EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Tableau de données financières pour le secteur CONSTRUCTION, listant des entreprises comme ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR, etc.

Tableau de données financières pour le secteur AUTOMOBILE, listant des entreprises comme AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Tableau de données financières pour le secteur BANQUES, listant des entreprises comme ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Tableau de données financières pour le secteur PRODUITS DE BASE, listant des entreprises comme ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Tableau de données financières pour le secteur CONSOMMATION CYCLIQUE, listant des entreprises comme ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Tableau de données financières pour le secteur SERVICES COLLECTIFS, listant des entreprises comme AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Tableau de données financières pour le secteur AMSTERDAM, listant des entreprises comme AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Tableau de données financières pour le secteur BRUXELLES, listant des entreprises comme ARTHUR, ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM, etc.

Tableau de données financières pour le secteur FRANCFORT, listant des entreprises comme UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

Les titres Vinci (ex-SGE) et GTM étaient toujours suspendus en début de séance, lundi 17 juillet, dans l'attente d'une conférence de presse à la mi-journée sur leur fusion. Les deux groupes, qui fusionneront sur la base de douze actions Vinci contre cinq actions GTM, vont créer le nouveau leader mondial du BTP. L'action Legrand reculait de 0,4 %, à 222 euros, lundi matin, à la suite de l'annonce, avant l'ouverture du marché, de l'acquisition de l'américain Wiremold pour 770 millions de dollars. Grâce à cette opération, le groupe français va doubler sa taille aux Etats-Unis et augmenter son chiffre d'affaires de 30 %. L'action Seita cédait 0,21 %, à 46,9 euros, après la condamnation vendredi par le tribunal de Miami de cinq fabricants américains de tabac (Philip Morris, R.J. Reynolds, Brown et Williamson, Lorillard, Liggett) à une amende s'élevant en totalité à 145 milliards de dollars, pour dommages et intérêts à des victimes du tabac. Le titre Canal Plus gagnait 0,23 %, à 172,9 euros, lundi en début de séance. Son président, Pierre Lescurre, a démenti, dans une interview au Journal de dimanche, les rumeurs de rupture entre Vivendi et Seagram, tout en s'engageant à donner au CSA et au gouvernement des assurances sur l'indépendance de son groupe.

Table of French stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 17 JUILLET Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 juillet

Table of monthly settlement data for France with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of monthly settlement data for international markets with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of monthly settlement data for international markets (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 13 JUILLET Cours relevés à 18 h 07

Table of new market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 17 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of LCF de Rothschild and Crédit Mutuel values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of Fonds communs de placements and SG Asset Management values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

CDC Asset Management LIVRET B. INV.D. PEA..... 251,10 1647,11 11/07

LÉGENDE ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

TOUR DE FRANCE Marco Pantani (Mercatone Uno) a emporté la 15^e étape Briançon-Courchevel (173,5 km), dimanche 16 juillet, en s'échappant, seul, à 13 km de l'arri-

vée. Le champion italien se retrouve à la 6^e place du classement général, à 9 min 3 s du maillot jaune Lance Armstrong (US Postal). ● LE COLOMBIEN SANTIAGO BOTERO



(Kelme) s'était imposé, samedi 15 juillet, au terme de l'étape Draguignan-Briançon (249,5 km). ● LE PELOTON devait observer, lundi 17 juillet, une seconde journée de

repos. ● LE JEUNE GARÇON qui avait été renversé par une voiture de la caravane, le 14 juillet, est décédé des suites de ses blessures, dimanche, à Marseille.

Marco Pantani renoue avec le panache et la victoire en solo

Le champion italien a enlevé, dimanche 16 juillet, l'étape Briançon-Courchevel. De quoi oublier sa mise hors course dans le Tour d'Italie 1999 et la condescendance avec laquelle le maillot jaune américain, Lance Armstrong, lui avait accordé, jeudi, la victoire au sommet du mont Ventoux

COURCHEVEL (Savoie)
de notre envoyé spécial

Cette fois il est arrivé seul. Les mains cramponnées au guidon, il n'a pas levé les bras. Tout juste a-t-il fait un signe de la main droite une fois la ligne blanche franchie.



Puis quelques minutes se sont écoulées et il a répondu aux premières questions. Il a d'abord évoqué la souffrance. « Sur la fin, c'était un peu dur, a-t-il dit. Je suis très fort dans ma tête mais je n'ai pas encore les sensations comme avant. » Avant ? Avant quoi ? Avant le Giro 1999 et cette éviction à Madonna di Campiglio pour hématochrome hors

norme. Ce qu'il appelle désormais « les moments difficiles de [sa] carrière ». Marco Pantani est revenu. « Pas le meilleur Pantani, comme il le répète après chacune de ses victoires, mais pas loin. »

Dimanche 16 juillet, le Pirate a triomphé sur les hauteurs de Courchevel (Savoie). Il a vaincu l'adversité et la pente au panache comme un grimpeur, après avoir démarré à 13 km du dernier sommet de cette 15^e étape qui en comptait cinq (col du Lautaret, du Galibier, du Télégraphe, de la Madeleine, montée vers Courchevel). Le maillot jaune de l'intouchable Lance Armstrong (US Postal) dans sa roue, le coureur de la Mercatone Uno s'en est allé vers les cimes pour s'imposer en solitaire, comme au temps de la gloire. « J'avais un goût amer après le mont Ventoux, a-t-il avoué. Je

voulais gagner seul. C'est la victoire de la détermination. »

Après l'absence et la réclusion volontaire, Marco Pantani a retrouvé les foules de tifosi qui durant ces deux journées se sont pressés dans les cols alpins. Il a redécouvert le parfum des bouquets de champion et les podiums.

RÉSURRECTIONS MULTIPLES

Après onze mois de silence, le Romagnol est sorti de son mutisme. Une fois de plus donc, l'homme de Cesenatico renaît à la lumière. Comme après son accident sur la course Milan-Turin en 1995 – il avait été heurté par un véhicule qui remontait à contresens –, ou la chute – provoqué par un chat qui traversait la chaussée – lors d'une épreuve en 1997, ce « divin chauve » aux faux airs de Mé-

phisto semble doué pour les résurrections.

Dans le cœur de l'Italie cycliste, celle qui, depuis Felice Gimondi, vainqueur du Tour de France 1965, se lamentait des échecs successifs de ses coureurs, sa victoire dans la Grande Boucle 1998, chahutée par l'affaire Festina, l'avait élevé au rang de héros. Dix mois plus tard, c'est lui que les contrôleurs de l'Union cycliste internationale (UCI) contraignent au repos forcé à la veille d'une entrée triomphale dans Milan, le privant ainsi d'une deuxième victoire consécutive dans le Giro. Il en était resté incrédule. Comment lui, que toute l'Italie adulait et adulte encore, pouvait-il être ainsi évincé de « sa » course, comme n'importe quel gregario ? Il ne pouvait pas l'accepter et ne l'accepte toujours pas.

Alors, il s'est réfugié dans la surdité, refusant d'entendre les reproches qui lui étaient adressés. Maintenant qu'il se prête de nouveau au jeu des questions, ses réponses évoquent un complot ourdi par les médias, à cause desquels il a « pensé tout arrêter ». Marco Pantani a revêtu les habits de la victime : il n'a rien fait. Les faits établis à son encontre par la justice italienne, avérés par des analyses biologiques rigoureuses, comme « l'affaire » de Madonna di Campiglio,

Uno et Manuela Ronchi, la conseillère du champion, se sont escrimés pendant de longs mois pour redonner à leur champion le goût de l'entraînement, de la compétition, c'est-à-dire le goût du métier.

Après une tentative de retour fin février sur les courses espagnoles, Marco Pantani, livré aux affres du découragement, a multiplié les frasques. Accidents de voitures, forfaits en cascades, retours programmés sans cesse ajournés, il n'est finalement réapparu au sein

Le Tour endeillé par la mort d'un enfant

Le petit garçon de douze ans, qui, vendredi 14 juillet, avait été percuté par un véhicule évoluant dans la caravane publicitaire du Tour de France, est décédé, dimanche 16 juillet, à l'hôpital de la Timone, à Marseille (Bouches-du-Rhône), des suites de ses blessures. Une minute de silence devait être observée, mardi 18 juillet, au départ de la 16^e étape, à Courchevel (Savoie).

« Le Tour de France est gâché quand il apporte le malheur plutôt que la fête, a déclaré Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France. Nous sommes tous parents, grands-parents, frères ou sœurs d'enfants. Cela ne vaut pas qu'un petit garçon ou une petite fille perde la vie. » Le petit garçon, originaire de Ginasservis (Var), était sur le bord de la route dans cette localité, et avait été percuté par un véhicule de la société Sodexho, dont le conducteur avait perdu le contrôle en doublant. Blessé au thorax, à la hanche et au fémur, il avait été transporté dans le coma à Marseille.

La jeunesse fait le succès de l'équipe espagnole Kelme

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

A chaque Tour de France, son label. Avec l'affaire Festina, le Tour 1998 fut celui de la crise. En 1999, la Grande Boucle était encore une compétition fragilisée mais en voie de guérison. On l'appela, un peu rapidement, « le Tour du renouveau ». Par un prompt renversement sémantique, l'édition 2000 est devenue, grâce à quelques attaques en plaine, un « Tour à l'ancienne ».

C'est du moins l'antienne du moment, et force est de constater qu'elle contient une part de vérité : comme « au bon vieux temps », Richard Virenque (Polti) court après le maillot à pois du meilleur grimpeur, sans succès ; Erik Zabel (Telekom), sans victoire, porte le maillot vert du meilleur sprinteur ; Alex Zülle (Banesto) et Abraham Olano (Once) n'ont pas été à la hauteur de leur réputation de favoris et Laurent Jalabert a « coincé » dès la première ascension.

Rien ne change donc sous le rare soleil du Tour, à part peut-être l'étonnante domination des équipes espagnoles, dont les résultats d'ensemble font songer au tir groupé des équipes de la péninsule ibérique lors de la Ligue des champions de football 1999-2000. C'est notamment le cas de la Kelme-Costa Blanca. Au soir de la 15^e étape, course, dimanche 16 juillet, entre Briançon et Courchevel, cette équipe avait déjà glané deux victoires : l'Espagnol Javier Ochoa s'était imposé, le 10 juillet, à Lourdes-Hautacam (Hautes-Pyrénées) et le Colombien Santiago Botero

l'avait imité, le 15 juillet, à Briançon (Hautes-Alpes). Le grimpeur devenait ainsi le sixième coureur colombien à emporter une étape du Tour de France. Il ne cachait pas son honneur « d'apporter une note gaie » à son pays en crise. Il détient également le maillot du meilleur grimpeur et le dossard rouge du coureur le plus combatif. Au classement général, la Kelme a placé quatre hommes dans les quinze premiers : Robert Heras (5^e), Santiago Botero (8^e), Fernando Escartin (9^e) et Javier Ochoa (14^e). Seule la Banesto, autre formation espagnole, devance les hommes en forme de la Kelme au classement général par équipes.

INVITÉE DE DERNIÈRE MINUTE

Après deux semaines de course, ce palmarès est d'autant plus remarquable que l'équipe Kelme n'est qu'une invitée de dernière minute sur le Tour de France. Absente des principales compétitions de la première partie de la saison internationale, cette équipe ne figurait pas parmi les seize premières du classement de l'Union cycliste internationale (UCI), celles que la Société du Tour de France doit accueillir impérativement. La Kelme doit sa présence sur le Tour 2000 au système des wild cards, ces trois invitations distribuées à la discrétion des organisateurs. Fin mai, Jean-Marie Leblanc en avait adressé une à Vicente Belda, le directeur sportif des Kelme, en souvenir du bon résultat de son leader, Fernando Escartin, troisième du Tour de France 1999.

Légitimiste, le directeur du Tour de France ne pouvait pas laisser sur le carreau la plus

ancienne des équipes professionnelles en activité, qui dispose d'un budget de 30 millions de francs. Les coureurs de la Kelme arpentent les routes européennes depuis 1980 pour faire la promotion d'une marque d'équipements sportifs basée à proximité d'Alicante.

Son premier directeur sportif, Rafael Carrasco, avait choisi de parier sur la force des cyclistes colombiens. Bonne pioche : ils lui avaient apporté ses plus beaux succès, comme la troisième place de Fabio Parra sur le Tour 1988. Mais, depuis quelques années, les coureurs colombiens ne parviennent plus à dominer dans les étapes de montagne. Ils seraient victimes du « mal du pays », selon les suiveurs espagnols. Ils n'étaient plus que deux dans la formation inscrite au départ du Tour 2000 : Santiago Botero et Carlos Alberto Contreras.

Les deux successeurs de Rafael Carrasco, Alvaro Pino, puis Vicente Belda, n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers la réserve du cyclisme espagnol. Par chance, ils ont pu compter sur une jeune génération de surdoués, prêts à tout pour réussir. En 1999, Santiago Botero (27 ans) a été suspendu neuf mois pour un contrôle positif aux anabolisants et Javier Ochoa (25 ans) avait été exclu au départ du Tour d'Italie pour un hématochrome hors norme. Il court aujourd'hui avec une dérogation officielle stipulant que son taux de globules rouges dans le sang est naturellement supérieur au seuil toléré (50 %) par l'UCI.

Eric Collier

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

14^e étape Draguignan-Briançon samedi 15 juillet

1. Santiago Botero (Col./KEL), les 249,5 km en 7 h 56 min 13 s (moyenne : 31,435 km/h) ; 2. Savoldelli (It./SAE), à 2 min 30 s ; 3. Pantani (It./MER), à 2 min 46 s ; 4. Escartin (Esp./KEL), à 2 min 49 s ; 5. Virenque (Fr./PLT), à 2 min 51 s ; 6. Moreau (Fr./FES), m. t. ; 7. Armstrong (EU/USP), à 2 min 51 s ; 8. Heras (Esp./KEL) ; 9. Ullrich (All./TEL) ; 10. Beloki (Esp./FES), m. t. ; 11. Hervé (Fr./PLT), à 2 min 55 s ; 12. Baranowski (Pol./BAN), à 2 min 57 s ; 13. Pascual Llorente (Esp./KEL), à 3 min 16 s ; 14. Guerini (It./TEL), à 3 min 21 s ; 15. Mancebo (Esp./BAN), à 3 min 26 s ; 16. Heppner (All./TEL), à 4 min 5 s ; 17. Verheyen (Bel./LOT), à 4 min 57 s ; 18. Beltran (Esp./MAP), à 4 min 59 s ; 19. Atienza (Esp./SAE) ; 20. Nardello (It./MAP) ; 21. Vinokourov (Kz./TEL) ; 22. Conti (It./VIN), m. t. ; 23. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 5 min 7 s ; 24. Ochoa (Esp./KEL), à 5 min 38 s ; 25. Luttenberger (Aut./ONC), m. t. etc.

15^e étape Briançon-Courchevel dimanche 16 juillet

1. Marco Pantani (It./MER), les 173,5 km en 5 h 34 min 46 s (moyenne : 31,096 km/h) ; 2. Jimenez (Esp./BAN), à 41 s ; 3. Heras (Esp./KEL), à 50 s ; 4. Armstrong (EU/USP), m. t. ; 5. Nardello (It./MAP), à 1 min ; 6. Botero (Col./KEL), à 1 min 9 s ; 7. Lelli (It./COF), à 2 min 17 s ; 8. Escartin (Esp./KEL), à 2 min 21 s ; 9. Moreau (Fr./FES) ; 10. Virenque (Fr./PLT), m. t. ; 11. Beloki (Esp./FES), à 2 min 26 s ; 12. Hervé (Fr./PLT), à 2 min 42 s ; 13. Mancebo (Esp./BAN), à 3 min 16 s ; 14. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 3 min 20 s ; 15. Ullrich (All./TEL), à 3 min 21 s ; 16. Piepoli (It./BAN), à 3 min 36 s ; 17. Ochoa (Esp./KEL), à 3 min 44 s ; 18. Beltran (Esp./MAP), à 4 min 1 s ; 19. Conti (It./VIN), m. t. ; 20. Verheyen (Bel./LOT), à 5 min 11 s ; 21. Garcia Casas (Esp./FES), à 6 min 17 s ; 22. Atienza (Esp./SAE), à 6 min 37 s ; 23. Luttenberger (Aut./ONC), à 7 min 43 s ; 24. Moncoutié (Fr./COF), à 8 min ; 25. Robin (Fr./BJR), m. t. etc.

● **Classement général**
1. Lance Armstrong (EU/USP), 66 h 38 min 9 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 7 min 26 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 7 min 28 s ; 4. Moreau (Fr./FES), à 8 min 22 s ; 6. Pantani (It./MER), à 9 min 3 s ; 7. Virenque (Fr./PLT), 9 min 57 s ; 8. Botero (Col./KEL), à 10 min 19 s ; 9. Escartin (Esp./KEL), à 12 min 27 s ; 10. Mancebo (Esp./BAN), à 12 min 43 s ; 11. Beltran (Esp./MAP), à 12 min 44 s ; 12. Nardello (It./MAP), à

13 min 34 s ; 13. Hervé (Fr./PLT), à 14 min 40 s ; 14. Ochoa (Esp./KEL), à 15 min 23 s ; 15. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 16 min 26 s ; 16. Luttenberger (Aut./ONC), à 19 min 41 s ; 17. Jimenez (Esp./BAN), à 21 min 7 s ; 18. Casas (Esp./FES), à 23 min 21 s ; 19. Serrano (Esp./ONC), à 27 min 31 s ; 20. Boogerd (PB/RAB), à 27 min 44 s ; 21. Conti (It./VIN), à 29 min 10 s ; 22. Trentin (It./VIN), à 31 min 43 s ; 23. Mattan (Bel./COF), à 34 min 37 s ; 24. Niemann (All./RAB), à 35 min 25 s ; 25. Verheyen (Bel./LOT), à 36 min ; etc.

● Abandons

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Koerts (PB/FAR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Lefevre (Fr./COF) ; Desbiens (Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL) ; Montgomery (Sui./FDJ) ; Guttierrez (Esp./ONC) ; Blauidzun (Dan./MCJ) ; Wüst (All./FES) ; Bortolami (It./VIN) ; McRae (Aus./MAP) ; Steels (Bel./MAP) ; Fontanelli (It./MER) ; Kirsipuu (Est./AG2) ; Cassani (It./PLT) ; Scirea (It./SAE) ; Bettini (It./MAP) ; Casero (Esp./FES) ; Dufaux (Sui./SAE) ; Aus (Est./AG2) ; Pena (Esp./ONC) ; Bartoli (It./MAP) ; Verbrugghe (Bel./LOT) ; Weseman (All./TEL) ; Sandstød (Dan./MCJ) ; Heulot (Fr./FDJ) ; Van Bon (PB/RAB) ; Gougot (Fr./CA) ; Kaspitis (Lit./AG2) ; Etxebarria (Esp./ONC).

● Classement par points

1. Erik Zabel (All./TEL), 214 pts ; 2. Vainsteins (Let./VIN), 110 ; 3. Dekker (PB/RAB), 105 ; 4. McEwen (Aus./FAR), 94 ; 5. Magnien (Fr./FDJ), 92 ; etc.

● Classement de la montagne

1. Santiago Botero (Col./KEL), 296 pts ; 2. Ochoa (Esp./KEL), 249 ; 3. Virenque (Fr./PLT), 180 ; 4. Mattan (Bel./COF), 158 ; 5. Hervé (Fr./PLT), 144 ; 6. Armstrong (EU/USP), 142 ; 7. Jimenez (Esp./BAN), 110 ; 8. Pantani (It./MER), 94 ; 9. Beloki (Esp./FES), 85 ; 10. Pascual Llorente (KEL) et Heras (Esp./KEL), 78 ; etc.

● Classement par équipes

1. Banesto, 200 h 10 min ; 2. Kelme, à 3 min 24 s ; 3. Festina, à 16 min 1 s ; 4. Rabobank, à 39 min 47 s ; 5. Telekom, à 46 min 25 s, etc.

● Classement des jeunes

1. Francisco Mancebo (Esp./BAN) ; 66 h 50 min 52 s ; 2. Trentin (It./VIN), à 19 min ; 3. Niremann (All./RAB), à 22 min 42 s ; 4. Canada (Esp./ONC), à 49 min 13 s ; 5. Millar (GB/COF), à 1 h 25 min 44 s ; etc.

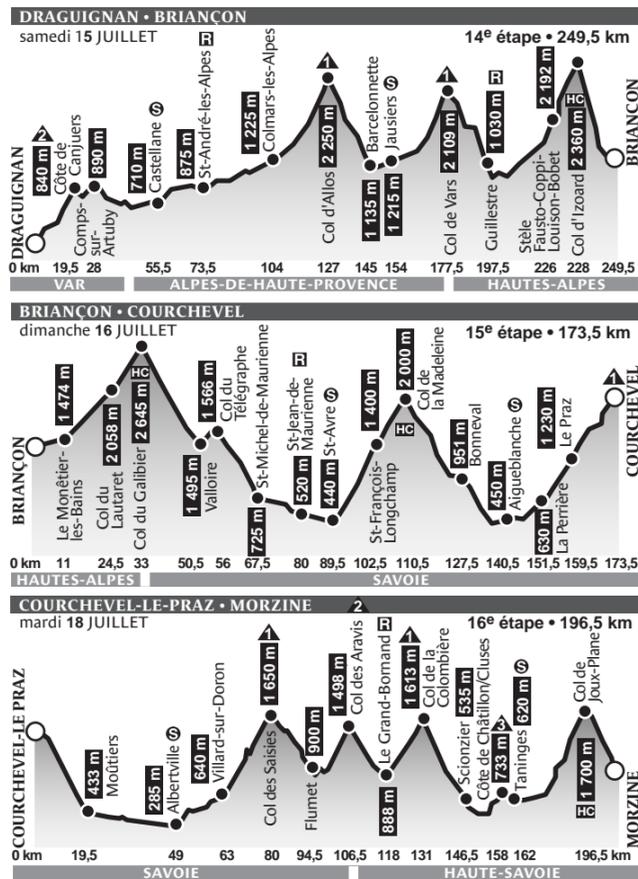


Euskadi zazous ?

Ce n'est pas l'habituel porteur du maillot jaune, Lance Armstrong, qui, à gauche sur cette photo, arrive sur les traces de Fernando Escartin, Ri-

chard Virenque et Christophe Moreau, mais un sympathisant de la cause indépendantiste basque, réclamant le rassemblement des prisonniers désinés dans les maisons d'arrêt espagnoles. A l'arrivée de Courchevel, trois faux coureurs cyclistes ont ainsi réussi à prendre part aux divers sprints, avant d'être rudement arrêtés par le service d'ordre.

Yves Bordenave



Le Stade français conclut sa saison chaotique par un triomphe inespéré

Les Parisiens ont battu Colomiers (28-23) pour devenir champions de France

Sans entraîneur depuis plusieurs semaines, mais pas sans ambition, les rugbymen du Stade français ont joué, et gagné, samedi 15 juillet, au Stade

de France, la finale du championnat de France 2000. Ils sont venus à bout de Colomiers (28-23), dont l'énergie des derniers instants de jeu n'aura

pas suffi pour renverser le cours des événements. Les Parisiens ont emporté le bouclier de Brennus pour la dixième fois de leur histoire.

TELLE DEVAIT donc être cette finale trop attendue du championnat de France de rugby de l'an 2000, grosse fête villageoise programmée dans la capitale, tentation collective du beau jeu dans un stade surdimensionné, pièce en deux actes donnée sous les vents coulis d'un mois de juillet



RUGBY

contre nature. Paris exilé, Paris rassis, Paris vacancier : plus de tiers des gradins étaient vides pour un spectacle diffusé conjointement, ce soir-là, samedi 15 juillet, par deux chaînes nationales de télévision (France 2 et Canal +).

On trouvera sans peine les raisons d'un tel désamour populaire pour une apothéose plus tardive que jamais, qui n'avait pu trouver place qu'entre deux étapes alpines du Tour de France. L'avancée en fanfare du professionnalisme international et un championnat de France devenu obsolète. La mondialisation du sport spectacle avait imposé ce rendez-vous hors du commun, ce rugby d'été qui clôturait une saison quelques heures avant l'ouverture de la suivante.

Parce qu'il faut schématiser pour mieux se souvenir, on retiendra que cette finale se présentait comme l'affrontement d'un groupe de gladiateurs libérés contre un village du Sud-Ouest, son clocher, son rugby. A l'heure où les pintes de bière sans alcool peinaient à soutenir les fanfares et les chants montés de Toulouse, les deux camps étaient donnés pour d'égale valeur. Mais juste avant que les pintes de bière (avec alcool) ne noient, comme d'habitude, le chagrin des vaincus, ce sont les Parisiens qui se sont imposés (28-23).

DYNAMIQUE COLLECTIVE

Groupe fantasque roulant sur l'or, apatride et cyclothymique, le Stade français, après avoir tué le père (éviction de l'entraîneur Georges Coste par des joueurs), avait frôlé le pire avant de renaître en inventant une dynamique collective à laquelle l'ange-démon tutélaire Bernard Laporte, ancien entraîneur devenu maître à penser du XV de France, n'est jamais demeuré étranger.

Face à ces anarchistes des lendemains de 14 juillet : Colomiers, un club dont on sait désormais qu'il se situe bien dans la banlieue de Toulouse et que, de ce fait, il est totale-

ment étranger à la ville presque homonyme bien plus septentrionale (elle se situe en Seine-et-Marne) qui a donné son nom à un délicieux fromage, le coulommiers. Deux esprits, deux budgets, deux styles et quelques grands joueurs de part et d'autre : l'opposition devait être totale. Elle le fut, donnant naissance à une course-poursuite dont on comprit malheureusement trop vite comment elle allait se conclure.

Passons sur la première demie de jeu, tour de chauffe et parenthèse stérile qui vit le stadiste Diego Dominguez réussir deux pénalités avant d'être rejoint, de la même manière, par son homologue columérien David Skrela. Passons aussi sur une étonnante série de bourdes du Stade français qui permirent à Francis Ntamak de marquer avant que Conrad Stoltz, l'arrière sud-africain du Stade français, n'offre un essai à Christophe Domini sur un geste - un « bras roulé » - qui a longtemps hérisé en France les adeptes du beau jeu, définitivement allergiques aux arabesques du basket-ball.

La seconde mi-temps vint. Les communalards du Stade français adoptèrent alors la stratégie la plus classique qui puisse être : défendre à tout va et, dans les intervalles, af-

firmer au plus vite leur puissance, leur savoir-faire.

A Colomiers, on s'épuisait à respecter les canons d'un vieux art rugbystique, ceux qui imposent, sous la protection de son pack, la circulation océane de la balle, cette succession de marées montantes et descendantes qui n'est pas étrangère aux gestes de la tauromachie.

Quoique en surnombre, Colomiers s'enfermait sur ses ailes, s'asphyxiant au lieu de tuer l'adversaire. Malencontreusement blessé au genou, au bord des larmes, David Skrela (21 ans) ne put peser sur un jeu qui, dès lors, ne pouvait plus échapper aux mercenaires du Stade français, fussent-ils réduits à quatorze dans les dernières minutes.

Face aux tribunes abandonnées du Stade de France, sous les nuages parisiens devenus noirs, Christophe Juillet, habillé de rouge, souleva le bouclier de Brennus, conquis pour la dixième fois de l'histoire par le Stade français-CASG. Quelques heures auparavant, à Sydney, la Nouvelle-Zélande venait, au terme d'un match que l'on assure d'anthologie, de battre l'Australie (39-35), devant près de 109 874 personnes, record mondial d'affluence battu.

Jean-Yves Nau

La « Super-Ligue » est gelée

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial
Le cyclisme va sans doute devoir attendre encore un peu avant de se doter de la « Super-Ligue », qui semblait se dessiner depuis quelques mois. La réduction du nombre des groupes sportifs évoluant en division 1 (GS1) pourrait ne pas intervenir comme prévu en janvier 2001. « C'est vrai. Nous avons décidé de ne pas prendre de décision isolée », reconnaît Hein Verbruggen, le président de l'Union cycliste internationale (UCI), qui était présent dimanche 16 juillet sur la 15^e étape du Tour de France, entre Briancçon et Courchevel.

« Il n'y a plus ce sentiment d'extrême urgence à réduire avant toute chose l'élite mondiale », se félicite Yvon Sanquer, le président de la Ligue de cyclisme professionnel française, qui a été l'un des porte-parole des opposants à ce projet. « On avait fait ça à la va-vite, sans concertation », rappelle Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), lui aussi présent sur la route du Tour de France, samedi et dimanche.

La décision de réduire le nombre d'équipes de division 1 de 22 à 20 en 2001, puis à 18 en 2002, avec garantie pour celles-ci de pouvoir participer aux trois grands Tours (d'Italie, de France et d'Espagne), avait été annoncée en janvier. Il s'agissait de la première décision du Conseil du cyclisme professionnel (CCP), la nouvelle instance créée afin de gérer les affaires du milieu professionnel. Début mars, elle avait reçu le feu vert de l'Association internationale des groupes cyclistes professionnels (AIGCP), dirigée par Manolo Saiz, le directeur sportif de la formation espagnole ONCE.

Les groupes sportifs français avaient crié « au loup ». Tout d'abord parce qu'ils avaient le sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli : l'aval de l'AIGCP avait notamment été donné quelques jours avant qu'ils annoncent leur retour au

sein de cette association, qu'ils avaient quittée fin 1998 en raison de désaccords sur la lutte contre le dopage. Leur colère tenait aussi à ce que cette réduction du nombre d'équipes de division 1 les touchait directement : les quatre formations évoluant en GS1 (Cofidis, Festina, Française des jeux, AG2R Prévoyance) figurent au-delà de la 14^e place, deux d'entre elles étant classées 20^e et 21^e.

RISQUES DE SURENCHÈRE

Au-delà, le désaccord portait sur la « philosophie » du projet. Certains sponsors et directeurs sportifs français avaient déclaré voir derrière l'avènement de cette « Super-Ligue » des risques accrus de surenchère financière chez les sponsors (pour se payer les coureurs apportant suffisamment de points) et de poursuite des dérapages sur le terrain du dopage pour les coureurs, ces derniers pouvant encore un peu plus se laisser « tenter » afin d'obtenir des résultats et le droit d'évoluer dans des formations de premier plan au nombre plus réduit. La perspective de devoir à l'étage inférieur - la division 2 (GS2) - se contenter de former des jeunes sur des épreuves peu relevées, avant de les « céder » aux équipes d'une « Super-Ligue » à laquelle il serait difficile d'accéder, en indisposait par ailleurs plus d'un.

« Le classement par points des coureurs et équipes, le calendrier des épreuves, les droits de participation des équipes... tout cela est tellement lié. Nous avons décidé de ne pas prendre de décision isolée, mais de faire un plan global », explique Hein Verbruggen. Ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'aucun changement n'interviendra en 2001. Des modifications dans le calendrier pourraient par exemple intervenir : le Giro et les championnats du monde pourraient être avancés de quinze jours, en maintenant la Vuelta fin août, comme en 2000.

Philippe Le Cœur

Les vainqueurs d'étape

- SANTIAGO BOTTERO (Col/Kelme).** Né le 27 octobre 1972, à Medellín. 1,74 m, 69 kg. Professionnel depuis 1996. Première participation au Tour de France.
- **Ses six victoires** : une étape de Paris-Nice 1999 ; une étape du Tour d'Andalousie 1999 ; prologue du Tour du Chili 1997 ; une étape Clásica de Boyaca 1997 ; une étape du Grand Prix Mitsubishi 1998 ; une étape du Tour de France 2000 (Draguignan-Briancçon).
 - **Classement UCI (fin d'année)** : 705^e en 1996 ; 431^e en 1997 ; 231^e en 1998 ; 103^e en 1999.

- MARCO PANTANI (It/Mercatone Uno).** Né le 13 janvier 1970, à Cesena. 1,72 m, 56 kg. Professionnel depuis août 1992.
- **Ses principales victoires** (34 au total) : Tour de France 1998 (sept victoires d'étape depuis 1995, maillot jaune pendant sept jours) ; Tour d'Italie 1998 (huit étapes depuis 1994) ; Tour de Murcie 1999 ; une étape du Tour de Suisse 1995 ; une étape de la Semaine catalane 1999.
 - **Classement dans le Tour de France** : 3^e en 1994 ; 13^e en 1995 ; 3^e en 1997 ; 1^{er} en 1998.

Le maillot jaune

- **Lance Armstrong (EU/US Postal).** Né le 18 septembre 1971, à Dallas. 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.
- **Ses principales victoires (50 au total)** : champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 (six étapes emportées sur le Tour depuis 1993) ; maillot jaune pendant vingt

- et un jour) ; Clásica San Sebastian 1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.
- **Classement dans le Tour de France** : abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 ; abandon en 1996 ; 1^{er} en 1999.

La dernière chance gâchée de Jean-Luc Sadourny

AU TERME de la dernière rencontre du championnat de France, Sylvain Marconnet (24 ans, 1,83 m, 115 kg), pilier gauche du Stade français et huit fois sélectionné en équipe nationale, eut, pour la télévision, ce mot charmant : « Il faut arrêter de dire qu'on est des mercenaires. Ça fait trois ans qu'on travaille ensemble. »

On aimerait savoir ce qu'une telle sortie inspire à Jean-Luc Sadourny (bientôt 34 ans, 1,82 m, 89 kg), qui compte près de 70 sélections sous le maillot tricolore et qui devra, sauf miracle, faire une croix sur ses espoirs d'être un jour champion de France de rugby.

Pour ceux qui cherchaient encore à collectionner les dernières reliques du rugby d'avant la mondialisation, le capitaine de Colomiers est, d'urgence, à acquiescer. Sadourny fut l'ombre portée de Serge Blanco dans les années 90. Alors que tous les autres prenaient goût aux transferts, à l'argent facile et au spectacle, il choisit de rester au sein du club où il avait appris à jouer. Corollaire : comme son illustre prédécesseur au poste d'arrière du XV de France - aujourd'hui président de la Ligue nationale de rugby -, Jean-Luc Sadourny ne devait disputer sa première finale de championnat qu'à un âge fort avancé.

Face au Stade français, l'arrière de Colomiers joua comme il a toujours su jouer, relançant continuellement, bonifiant la balle dès lors qu'elle passait entre ses mains, ne refusant aucun des contacts difficiles

qu'impose la dynamique des lignes arrière. Ce ne fut certes pas suffisant puisque Colomiers perdit. Mais l'homme ne s'en dit pas pour autant meurtri. « C'était jouable jusqu'au bout. On a produit beaucoup de jeu, mais fait beaucoup de fautes, confessa-t-il. Je ne suis pas d'accord avec l'arbitre sur la dernière mêlée. Il faut féliciter le Stade français. On est quand même très heureux d'être ici à savourer ce moment. On mérite la reconnaissance après notre saison. »

INJUSTICES SUCCESSIVES

Heureux Sadourny ! Cette reconnaissance, il regrette surtout de ne pas en avoir bénéficié à la dernière étape-clé de sa carrière, lorsque Jean-Claude Skrela (ancien entraîneur de Colomiers !) refusa de sélectionner pour la Coupe du monde celui qui, en mai 1998, lors d'un triste match contre Perpignan, s'était gravement blessé au genou. Sadourny vécut cette exclusion comme une profonde injustice, mais déclare aujourd'hui que tout, ou presque, est oublié.

Et comme une injustice n'arrive jamais seule, il fut privé contre le Stade français de son alter ego Fabien Galthié, demi de mêlée condamné sur blessure à ne pas participer à ce qui aurait pu être le sacre de deux servants d'un rugby de fidélité. Un rugby qui, jour après jour, s'enfuit sans que l'on sache bien encore comment qualifier celui qui lui succédera.

J.-Y. N.

La revanche des Blacks

La Nouvelle-Zélande a battu l'Australie (39-35), lors du premier match du Tri-nations, joué devant une foule record de 109 874 spectateurs, samedi 15 juillet, au stade olympique de Sydney (Australie).

Les All Blacks avaient démarré en trombe, cueillant à froid les champions du monde avec trois essais en cinq minutes, signés Tana Umaga, Pita Alatali et Christian Cullen. Vexés, les Australiens réagissaient. Et quatre essais de l'ailier Stirling Mortlock (2), de l'arrière Chris Latham et de Joe Roff permettaient aux Wallabies de revenir à la mi-temps (24-24). Le chassé-croisé s'est poursuivi tout au long de la seconde période. L'Australie, avec un essai de Jeremy Paul, avait pris un avantage, qu'elle croyait décisif, à deux minutes de la fin du temps réglementaire (35-34). Mais Jonah Lomu, servi par Taine Randell sur une balle haute, marquait le 5^e essai de son équipe pour mettre fin à une série de dix victoires consécutives de l'Australie.

En Autriche, Michael Schumacher perd son statut de pilote intouchable

LE CASQUE sous le bras et l'œil mauvais, Michael Schumacher a rejoint les stands d'un pas pressé. Le pilote allemand de l'écurie Ferrari a été contraint à l'abandon, dimanche



FORMULE 1

16 juillet, après avoir été percuté par la monoplace du Brésilien Ricardo Zonta (BAR-Honda) dès le premier virage du Grand Prix d'Autriche. Cette élimination prématurée, la deuxième en autant de courses, a une saveur particulièrement amère pour un personnage aussi fier que « Schumi ». Le double champion du monde, qui régnait sur le championnat des pilotes avec 22 points d'avance il y a seulement un mois, n'en possède plus que six sur l'Écossais David Coulthard (2^e) et huit sur le Finlandais Mika Häkkinen, double champion du monde en titre, vainqueur pour la deuxième fois de la saison après avoir mené la course du premier au dernier tour. Cependant, le programme informatique de la McLaren-Mercedes du Finlandais - qui pourrait n'être pas réglementaire - sera examiné par les techniciens de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) en début de semaine, et, en fonction de sanctions éventuelles, le résultat final de la course pourrait être modifié.

La 10^e manche du championnat du monde a débuté dans un climat particulièrement tendu entre Michael Schumacher et ses rivaux, les deux pilotes des monoplaces argentées.

Interrogé la veille de l'épreuve sur les dangereux coups de volant qu'il a donnés au Grand Prix de France au départ, où il a pris l'habitude de changer de trajectoire avant le premier virage, puis au moment où David Coulthard s'apprêtait à le dépasser (Le Monde du 4 juillet), le leader de la Scuderia s'est d'abord considéré comme victime - « Je suis toujours traité comme un mauvais garçon » - avant de riposter en qualifiant David Coulthard de « frustré » et en conseillant à Mika Häkkinen de « se trouver une autre challenge et une autre motivation ».

Son indiscutable talent, ses prises de risque au volant et son verbe haut ont permis à Michael Schumacher de bénéficier d'une certaine influence dans le milieu

de la formule 1. En coulisses autant que sur le bitume, celui qui a été nommé porte-parole des pilotes a toujours su se faire respecter.

CONDUITE MENAÇANTE

L'aura dont il jouit auprès des pilotes se vérifie lorsque ceux-ci, accusant un tour de retard, s'écartent sagement de leur trajectoire pour ne pas retarder le Baron rouge dans ses dépassements. Avant le Grand Prix de Monaco, cette saison, l'Allemand avait même décidé de peindre son casque en rouge vif pour apparaître de manière plus distincte dans les rétroviseurs des retardataires.

Dès que le besoin s'en fait sentir, l'homme n'a pas pour habitude de renoncer à une franche explication. Ricardo Zonta, auteur de la « touchette » qui a causé la sortie de piste de l'Allemand (faute qui lui a coûté une pénalité avec un arrêt aux stands de 10 secondes), devrait être le prochain à connaître

RÉSULTATS

Grand Prix d'Autriche
● **10^e épreuve du championnat du monde**
Classement (sous réserve d'examen de la voiture de Häkkinen) : 1. Mika Häkkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 307,146 km en 1 h 28 min 15 s 818 (moy. : 208,792 km/h) ; 2. Coulthard (GB/McLaren-Mercedes) à 12 s 535 ; 3. Barrichello (Bré./Ferrari), à 30 s 795 ; 4. Villeneuve (Can./BAR-Honda), à un tour ; 5. Button (GB/Williams-BMW), à un tour ; 6. Salo (Fin./Sauber-Petronas), à un tour, etc.

- **Championnat du monde des pilotes**
1. Michael Schumacher (All.), 56 pts ; 2. Coulthard (GB), 50 ; 3. Häkkinen (Fin.), 48 ; 4. Barrichello (Bré.), 36 ; 5. Fisichella (It.), 18 ; 6. R. Schumacher (All.), 14 ; 7. Villeneuve (Can.), 11 ; 8. Trulli (It.), 6 ; 9. Frenzen (All.) et Button (GB), 5, etc.
- **Championnat du monde des constructeurs**
1. McLaren-Mercedes, 98 pts ; 2. Ferrari, 92 ; 3. Williams-BMW, 19 ; 4. Benetton-Supertec, 18 ; 5. BAR-Honda, 12 ; 6. Jordan-Mugen-Honda, 11 ; 7. Sauber-Petronas, 4, etc.

à tous les lyonnais loin de Lyon...
www.tlm.fr
la bonne adresse pour garder le contact avec l'info du Grand Lyon.

Le demi-fond français sonne l'heure du réveil

Les Tricolores ont emporté toutes les épreuves masculines de demi-fond pour se hisser à la troisième place de la Coupe d'Europe. Les forfaits de dernière minute de Marie-José Pérec (400 m) et d'Eunice Barber (heptathlon) n'ont pas trop handicapé l'équipe féminine

A Gateshead (Grande-Bretagne), samedi 15 et dimanche 16 juillet, les équipes de France masculine et féminine ont pris la troisième place de la Coupe d'Europe, qui réunit huit équipes, avec un seul représentant par

épreuve. L'équipe de France féminine, qui, sur le papier, devait présenter ses principales vedettes, a pu préserver son rang malgré les forfaits de dernière minute de Marie-José Pérec (sur 400 m) et d'Eunice Barber (heptath-

lon). Christine Arron, pour sa part, n'a pas déçu. Pour une fois, ce sont les coureurs de demi-fond qui ont assuré le bon résultat de l'équipe de France masculine, qui a failli même gagner la Coupe d'Europe pour la pre-

mière fois de son histoire. Un résultat qui, à la veille des Jeux olympiques de Sydney (15 septembre - 1^{er} octobre), marque le renouveau attendu depuis si longtemps dans la discipline reine.

GATESHEAD (Grande-Bretagne)
de notre envoyé spécial

On attendait Marie-José Pérec, Christine Arron et Eunice Barber. On a vu Mehdi Baala, Bouabdellah Tahri, Driss Maazouzi et Mustapha Essaïd. Pour la première fois, les trois vedettes féminines de l'athlétisme



ATHLÉTISME

français se trouvaient réunies dans une même délégation, à l'occasion de la Coupe d'Europe d'athlétisme, qui s'est disputée samedi 15 et dimanche 16 juillet, à Gateshead (Grande-Bretagne). Mais le soufflé est vite retombé : à vingt minutes de sa course (un 400 m), samedi, Marie-José Pérec a préféré renoncer à cause d'une contracture à la cuisse, déclenchant par sa décision tardive la colère de Richard Descoux, le directeur technique national. Le lendemain, Eunice Barber déclarait forfait pour le concours de saut en longueur, invoquant à

son tour une douleur à la cuisse. Seule Christine Arron a tenu sa place, terminant deuxième du 100 m et assurant la victoire du relais français dans le 4 x 100 m. Au bout du compte, l'équipe de France féminine s'est classée troisième de la Coupe d'Europe, tout comme en 1999.

LE GRAND CHELEM

L'équipe masculine n'offrait pas un visage aussi prestigieux. Cela ne l'a pas empêchée de terminer également troisième, offrant à l'athlétisme français un double podium inédit. Mieux encore : sans les deux faux départs et la disqualification consécutive à ceux-ci de Jean-Marc Grava, le représentant français sur 110 m haies, les garçons auraient emporté pour la première fois la Coupe d'Europe. L'athlétisme masculin donne des signes intéressants de renouveau, en particulier dans un secteur resté longtemps en retrait, celui du demi-fond. A Gateshead, les athlètes français ont en effet réussi le grand chelem dans ce domaine,

remportant toutes les épreuves, du 800 m au 5 000 m.

« Il n'y a pas de renaissance du demi-fond français, puisque celui-ci n'a jamais vraiment disparu, avertit José Marajo, le responsable de la discipline, dont le record de France du 800 m tient depuis vingt ans. Mais nous avons aujourd'hui quelques garçons de talent, qui n'hésitent pas à prendre l'initiative et à peser sur la course plutôt que la subir. » Mehdi Baala est de ceux-là.

Ce Strasbourgeois de vingt et un ans est la révélation française de la saison 2000. Médaille de bronze en février, lors des championnats d'Europe en salle sur 1 500 m, il a réussi à Gateshead un doublé dont bien peu le sentaient capable, gagnant le 1 500 m le samedi et le 800 m le dimanche, au terme de deux courses superbement maîtrisées.

« Le sens tactique, ça se travaille, assure-t-il. Je regarde beaucoup les courses des autres, j'ai un entraîneur qui me donne des conseils... Mais je ne saurais pas en expliquer davantage : tout ce que je sais, c'est

que je sens quand c'est le moment d'y aller. » Par deux fois ce week-end, Mehdi Baala, idéalement placé au moment d'aborder le dernier tour de course, a attaqué à bon escient. Par deux fois, ses adversaires n'ont pu répondre à ses offensives.

Devant tant de maîtrise, de culot et de talent, le milieu de l'athlétisme français s'enflamme, évoquant l'exemple prestigieux de Michel Jazy, vice-champion olympique du 1 500 m en 1960. « Ça me fait rire, assure Mehdi Baala. Si un jour je parviens à faire ce qu'il a fait, je serai très, très content. Mais pour l'instant je n'ai gagné que la Coupe d'Europe. »

« Ce doublé prouve que l'on a affaire à quelqu'un de très fort dans sa tête, à un athlète d'une qualité exceptionnelle, capable d'aller vite mais également de jouer les renards et de remporter des courses tactiques », déclare, pour sa part, Richard Descoux. Le demi-fond français se prend même à rêver d'une médaille olympique aux Jeux de Sydney, en septembre. Il profite actuellement d'une double dyna-

mique liée à des phénomènes d'immigration. L'élite française du demi-fond compte en effet une forte proportion d'athlètes nés au Maroc, comme Driss Maazouzi, vainqueur du 3 000 m à Gateshead, Mustapha Essaïd, victorieux sur 5 000 m, ou Yamna Belkacem, qui a amélioré, dimanche, le record de France du 5 000 m en 14 min 57 s 5.

La relève est, quant à elle, composée en grande partie d'enfants de la « deuxième génération », nés en France de parents d'origine maghrébine, à l'image de Mehdi Baala, dont le père est algérien, ou de Bouabdellah Tahri, vainqueur du 3 000 m steeple. « La seule explication crédible à ce phénomène est que l'exemple de grands champions d'Afrique du Nord comme Saïd Aouïta pousse les jeunes d'origine maghrébine à se diriger vers le demi-fond, estime José Marajo. Mais ils n'ont pas plus d'aptitudes que les autres pour ces disciplines. »

Gilles van Kote

Aux sélections américaines, Marion Jones bondit vers Sydney d'une drôle de manière

SACRAMENTO (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une succession annoncée. Sacramento (Californie, Etats-Unis), dimanche 16 juillet, fin d'après midi. Le concours du saut en longueur vient de s'achever. Marion Jones et Jackie Joyner-Kersey sont assises côte à côte. Malgré la fatigue, leurs yeux pétillent d'un éclat cristallin. Comme souvent aux sélections américaines, les résultats sont tombés comme des

couperets, dans un silence cruel. Grâce à un saut de 7,02 m, Marion Jones devance Dawn Burrell (6,97 m) et Shana Williams (6,87 m). En septembre, ces trois athlètes fouleront le sable du Stade olympique de Sydney. Sixième d'un concours pourtant moyen, Jackie Joyner-Kersey restera chez elle, à East Saint-Louis, dans l'Illinois. A 38 ans, la double championne olympique d'heptathlon n'a pas réussi son pari. Elle ne

participera pas à ses cinquièmes Jeux olympiques. Elle le sait et le regrette. Cela se lit dans ses yeux, voilés par un nuage de larmes amères qui ne veulent pas couler.

Assise près de son idole, Marion Jones savoure ce moment étrange. Après avoir décroché sa qualification olympique sur 100 m, samedi 15 juillet, la vedette du sprint américain s'est rassurée en survolant l'épreuve du saut en longueur. Critiquée depuis deux ans pour sau-

ter d'une manière assez peu orthodoxe, elle a démontré ici qu'elle pouvait atterrir loin de la planche d'appel. Suffisamment loin pour gagner. Pour elle, c'est l'essentiel. Les puristes du double ciseau peuvent continuer à chicaner autant qu'ils le veulent, elle ne les écouterait pas. Elle se l'est promis.

L'image de ces deux athlètes est saisissante. Elle résume le passé, le présent et l'avenir de l'athlétisme américain. Marion Jones hésite. Ses sentiments sont partagés. Joie, soulagement ou compassion ? Ses mots trébuchent. Puis Jackie Joyner-Kersey se lève pour partir, comme si elle voulait officialiser ce drôle de passage de relais par son absence. Maladroite, Marion Jones pose alors sa main sur la cuisse de « JJK ». Discrètement. Probablement pour la remercier. « Je suis un peu triste pour elle, commence-t-elle. Mais Jackie restera, dans mon cœur, comme la plus grande athlète du siècle. Quand j'étais même, elle était mon idole et, d'une certaine façon, c'est un peu grâce à elle que je me suis lancée à corps perdu dans l'athlétisme. Elle a voulu tenter un pari. Elle a échoué, mais elle connaissait les règles du jeu. Ses adversaires étaient meilleures. C'est tout. »

A posteriori, l'affaire semble simple. Mais la réalité est compliquée. Après avoir annoncé qu'elle voulait gagner cinq médailles d'or aux Jeux olympiques de Sydney (100 m, 200 m, longueur, 4x100 m

et 4x400 m), Marion Jones devait absolument finir sur le podium de la longueur de ces sélections. Or, depuis un peu plus d'un an, cette épreuve est un cauchemar pour elle. De toutes les disciplines, le saut en longueur est en effet celle où Marion Jones domine le moins son sujet. En fait, sa technique – en l'air comme à la réception – a d'inquiétantes limites. Elle mise généralement tout sur sa vitesse naturelle et sa puissance d'exten-

« J'ai décidé de remettre les compteurs à zéro pour sauter à l'instinct, comme je le faisais auparavant »

sion pour se projeter le plus loin possible. Résultat : ses atterrissages dans le sable ressemblent davantage à des accidents qu'à des réceptions maîtrisées. En 1998, avec cette méthode atypique, elle avait pourtant établi un record personnel de 7,31 m. Mais, depuis, plus rien.

« Aux championnats du monde de Séville, après ma blessure, les critiques concernant ma technique de saut se sont multipliées, explique-t-elle. A l'époque, j'étais vraiment attentive et je lisais tout ce qui touchait ce sujet. J'ai ensuite essayé d'appliquer de nouvelles théories à l'entraînement, mais mes performances n'ont pas évolué comme je l'aurais souhaité. Alors, après ma prestation désastreuse au meeting d'Osaka [NDLR, le 13 mai, elle avait sauté à seulement 6,27 m], j'ai décidé de remettre les compteurs à zéro pour sauter à l'instinct, comme je le faisais auparavant. » Mais, cela a failli ne pas suffire. A Sacramento, après deux premiers essais ratés, Marion Jones aurait pu être éliminée.

« Avant de s'élancer pour sa troisième tentative, elle m'a questionné du regard, note son entraîneur, Trevor Graham. Je lui ai alors montré que j'avais toute confiance en elle. Il fallait simplement qu'elle saute sans mordre sur la planche. » Et c'est ce qu'elle a fait. Mais, sur les sautoirs, Marion Jones sait mieux que quiconque qu'elle doit encore s'améliorer si elle veut décrocher l'or olympique. A Sydney, la concurrence sera nettement plus relevée qu'à ces sélections américaines. Face à l'Italienne Fiona May, l'Espagnole Niurka Motalvo ou la Russe Tatyana Kotova, sa technique intuitive ne sera pas un atout.

Paul Miquel

4 radios, 4 records !

3 982 000
auditeurs quotidiens



2^{ème} radio musicale nationale.

5 725 000
auditeurs quotidiens



1^{ère} radio musicale nationale.

2 637 000
auditeurs quotidiens



3^{ème} radio musicale nationale.

1 539 000
auditeurs quotidiens



+23% en 1 an !



la consommation d'aujourd'hui !

tél. : 01 40 71 40 00, fax 01 40 71 41 25

MEDIAMETRIE 2000

AVRIL-JUIN

AVRIL-JUIN

SEPTEMBRE-OCTOBRE

NOVEMBRE-DECEMBRE

www.nrjregies.fr

Football : Florentino Perez, nouveau président du Real Madrid

FLORENTINO PEREZ a été élu à la tête du Real Madrid, dimanche 16 juillet. Il succède ainsi à Lorenzo Sanz, président depuis 1996, qui, s'il peut se targuer d'un excellent bilan sportif (notamment deux victoires en Ligue des champions en 1997 et 2000), a plongé le club dans un chaos financier – le Real a aujourd'hui 258 millions d'euros de dettes. Le nouveau président, déjà candidat en 1995, est un chef d'entreprise du bâtiment. Elu homme d'affaires de l'année par la revue économique *Actualidad económica* en 1996, Florentino Perez a été élu sur un programme mêlant tout à la fois recrutement prestigieux et austerité financière. Ainsi, il indiquait au cours de sa campagne avoir fait signer un contrat préliminaire à Luis Figo, le milieu de terrain portugais du FC Barcelone. De même, il envisage de s'attacher les services de Zinedine Zidane, le meneur de l'équipe de France et de la Juventus Turin. Enfin, il pourrait ne pas laisser l'attaquant international Nicolas Anelka retrouver le Paris-Saint-Germain, alors que Lorenzo Sanz avait signé un protocole d'accord avec le PSG et les représentants du joueur. Le transfert porterait sur 216 millions de francs. L'avenir parisien de Nicolas Anelka n'est cependant pas totalement compromis. Le nouveau président ne semble guère goûter le talent de l'avant-centre et les promesses électorales oubliées, ne serait pas fâché de se séparer du prodige moyennant une telle manne.

■ **Auxerre s'est imposé** devant le club russe de Rostselmash Rostov (0-2), dimanche 16 juillet, au 3^e tour aller de la Coupe Intertoto. La veille, Lens avait dominé Stuttgart (Allemagne) sur le score de 2 à 1, et Sedan avait été tenu en échec sur sa pelouse par les Allemands de Wolfsburg (0-0).

DÉPÊCHES

■ **AVIRON : le quatre sans barreur français**, formé de Porchier, Bette, Hocde et Dorfman, s'est imposé, dimanche 16 juillet, à Lucerne (Suisse), en finale de la Coupe du monde. Le deux de couple, composé de Tournon et Chapelle, a pris la 2^e place. A la suite de contrôles positifs aux stéroïdes anabolisants, le Cubain Giovany Solo Lopez et deux rameuses, les Biélorusses Natalia Lavrenko et Natalia Stasiok, ont été suspendus à vie par la Fédération internationale d'aviron (FISA).

■ **BOXE : le Britannique Lennox Lewis** a facilement conservé son titre de champion du monde des lourds WBC et IBF, en battant le Sud-Africain François Botha par arrêt de l'arbitre à la 2^e reprise, samedi 15 juillet, à Londres.

■ **TENNIS : le Suédois Magnus Norman** s'est adjugé, dimanche 16 juillet, le tournoi de Bastad (Suède), en dominant en finale son compatriote Andreas Vinciguerra (6-1, 7-6 [8/6]).

■ **Le Néerlandais Peter Wessels** a gagné le tournoi de Newport (Etats-Unis), en battant l'Allemand Jens Knippschild (7-6 [7/3], 6-3), dimanche 16 juillet, en finale.

■ LOTO : résultats des tirages n° 57 effectués samedi 15 juillet.

Premier tirage : 1, 2, 9, 19, 40, 43 ; numéro complémentaire : 26. Rapports pour 6 numéros : 6 215 430 F (947 536 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 72 460 F (11 046 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 5 620 F (856 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 236 F (35,97 €) ; 4 numéros : 118 F (17,98 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 10, 22, 29, 37, 43, 46 ; numéro complémentaire : 9. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 107 870 F (16 444 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 354 F (53,96 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 177 F (26,98 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 1 numéro : 18 F (2,74 €).

Un temps plus estival

MARDI. Des conditions météorologiques plus favorables se mettront en place pour quelques jours. Les températures s'approcheront des normales saisonnières sur la moitié nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Ce sera une belle journée ensoleillée. Le thermomètre affichera de 18 à 20 degrés près des côtes et de 21 à 23 degrés à l'intérieur de la Bretagne et des pays de Loire.

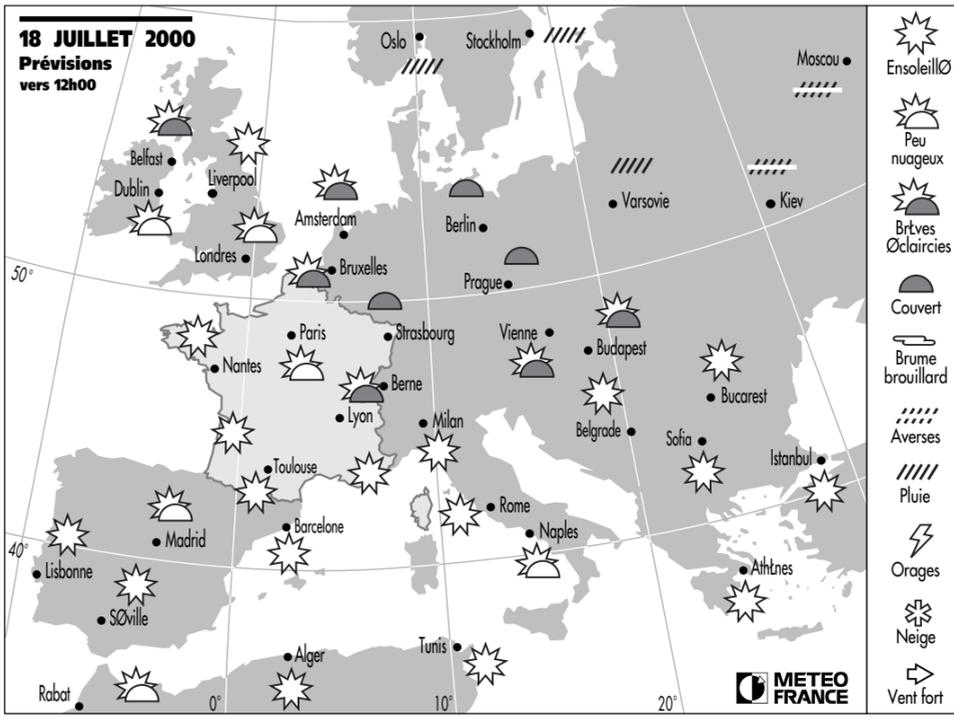
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des bancs de nuages bas seront présents au lever du jour sur la région Nord-Picardie, les Ardennes, la Haute-Normandie et l'Ile-de-France. Ils se dissiperont rapidement pour laisser la place à de belles éclaircies. Il fera de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages seront prédominants le matin sur les régions du Nord-Est. Les éclaircies finiront par s'imposer sur la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Les températures varieront de 21 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil sera généreux sur la région Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Sur les Pyrénées et le piémont, les nuages seront nombreux et quelques ondées localement orageuses pourront se produire sur le relief. Des nuages élevés circuleront en journée sur le sud du Pays basque et en Ariège. Il fera de 23 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Quelques bancs de nuages bas seront présents en début de matinée sur le nord de l'Auvergne, mais rapidement de belles périodes ensoleillées s'imposeront. Ailleurs, la journée s'annoncera agréable. Les températures varieront de 22 à 25 degrés en Limousin, de 17 à 23 degrés en Auvergne et de 23 à 27 degrés en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil régnera sans partage. Des nuages élevés circuleront sur le Roussillon. Il fera de 25 à 30 degrés. Le vent d'ouest soufflera à 40 km/h près des côtes varoisées.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec ebookers.fr

ebookers.fr Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com snc. Licence L.954/9701

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	9/21 N	PAPEETE	23/28 S
AJACCIO	14/26 S	NANTES	11/24 S	25/32 S
BIARRITZ	15/27 N	NICE	15/25 S	19/25 S
BORDEAUX	13/27 S	PARIS	9/23 N	11/16 N
BOURGES	9/23 S	PAU	13/27 N	23/31 S
BREST	11/21 S	PERPIGNAN	16/27 S	20/25 S
CAEN	13/21 S	RENNES	9/24 S	12/18 N
CHERBOURG	12/20 S	ST-ETIENNE	9/23 S	13/19 C
CLERMONT-F.	9/25 S	STRASBOURG	11/21 N	9/24 N
DIJON	8/23 S	TOULOUSE	11/27 S	10/19 N
GRENOBLE	9/26 S	TOURS	9/23 S	12/28 S
LILLE	10/20 N	FRANCE outre-mer		12/20 N
LIMOGES	9/26 S	CAYENNE	23/30 P	12/19 N
LYON	10/25 S	FORT-DE-FR.	26/30 S	12/18 S
MARSEILLE	15/28 S	NOUMEA	18/23 S	12/18 S

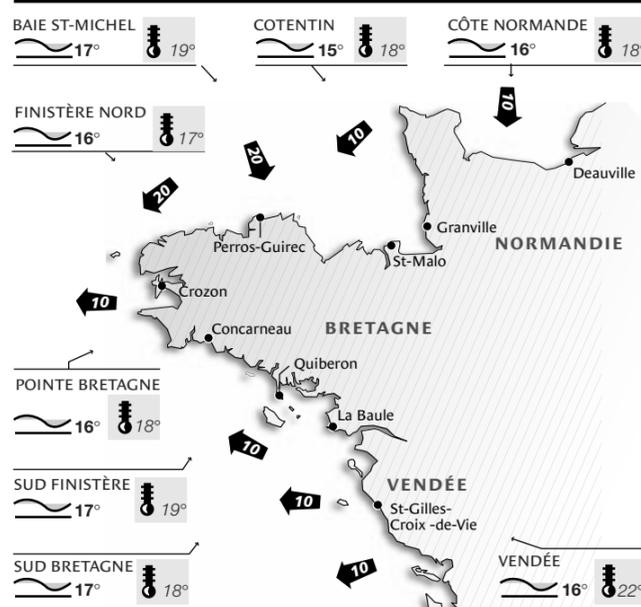
EUROPE	AMSTERDAM <th>11/16 N</th> <th>AMÉRIQUES</th> <th>BRASILIA <th>11/29 S</th> </th>	11/16 N	AMÉRIQUES	BRASILIA <th>11/29 S</th>	11/29 S
ATHENES	23/31 S	MADRID	BUENOS AIR.	3/9 S	
BERNE	9/24 N	MOSCOW	CARACAS	24/30 S	
BRUXELLES	10/19 N	OSLO	CHICAGO	16/23 S	
BUCAREST	12/28 S	PALMA DE M.	LIMA	13/17 C	
BUDAPEST	12/20 N	PRAGUE	LOS ANGELES	18/25 S	
COPENHAGUE	12/19 N	ROME	MEXICO	12/22 S	
DUBLIN	12/18 S	SEVILLE	MONTREAL	17/22 S	
FRANCFORT	12/21 C	ST-PETERSB.	NEW YORK	21/28 S	
GENEVE	11/21 N	STOCKHOLM	SAN FRANCISCO	13/19 S	
HELSINKI	17/22 S	TENERIFE	SANTIAGO/CHI	2/14 S	
ISTANBUL	21/28 S	VARSOVIE	TORONTO	16/22 N	
			WASHINGTON	20/31 S	
			AFRIQUE	18/24 S	
			ALGER	22/30 S	
			DAKAR	26/29 C	
			KINSHASA	20/29 S	
			LE CAIRE	23/33 S	
			NAIROBI	13/26 C	
			PRETORIA	1/20 S	
			RABAT	17/24 N	
			TUNIS	24/35 S	
			ASIE-OCEANIE		
			BANGKOK	26/31 C	
			BEYROUTH	26/30 S	
			BOMBAY	26/27 P	
			DIJAKARTA	27/29 S	
			DUBAI	32/40 S	
			HANOI	28/36 C	
			HONGKONG	26/27 P	
			JERUSALEM	25/30 S	
			NEW DEHLY	27/32 P	
			PEKIN	27/29 P	
			SEOUL	25/30 S	
			SINGAPOUR	27/30 P	
			SYDNEY	11/17 S	
			TOKYO	25/29 P	

Sur les plages

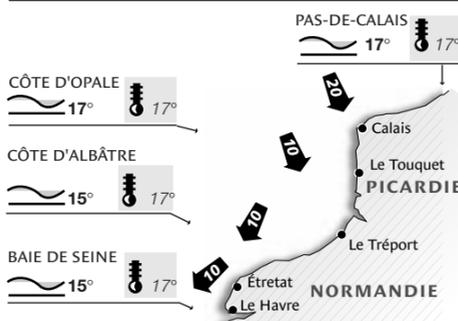
Le 17 juillet 2000 vers 12 h 00

Les côtes méditerranéennes sont ensoleillées, mais une petite brise souffle toujours. Sur les côtes atlantiques, nuages et éclaircies alternent avec un vent venant de l'est. Enfin, en Manche, la mer est calme, mais la température de l'eau demeure fraîche.

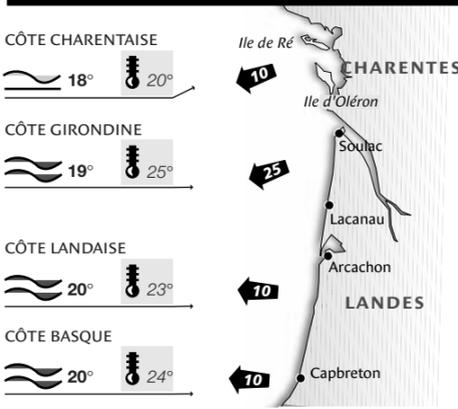
Ouest



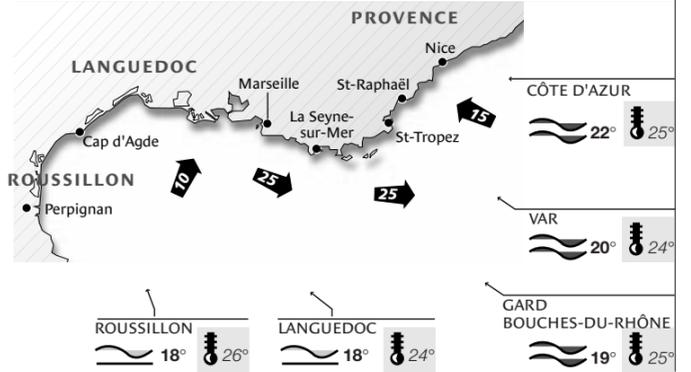
Nord



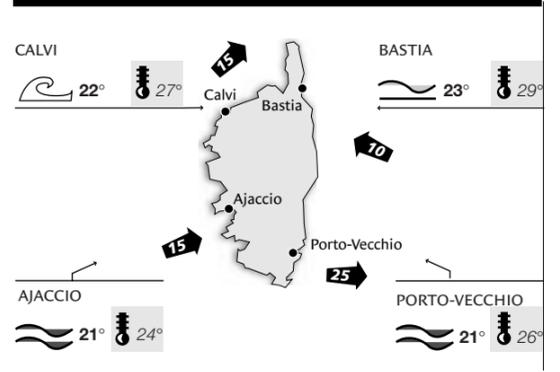
Sud-Ouest



Sud



Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 170

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

1. Séance privée après spectacle. - II. Qui ne devrait pas trop servir. Entre en action. - III. Regroupement dans la pierre. Temps de récupération. - IV. Aujourd'hui, fidèle à Nicole. Longueur sur la Muraille. - V. Pour les grands axes. Problème au PC. Manager en dépit du bon sens. - VI. Bel étalage mais beaucoup de vent. Trois points sur la carte. - VII. Pour tirer droit. Cheminerais. - VIII. Homme libre, surréaliste et résistant. Après la levée. - IX. Supprimât. Suit de près le vieillissement de ses crus.

- X. Fait la fête. Mesures prises sur le terrain.

VERTICALEMENT

1. Retenue. - 2. Aime et ne fait guère preuve de retenue. Demitour. - 3. A mesuré grain, sel et vin. Son os ne manquait ni de moelle ni de saveur. - 4. Arrive en tête. Vous met dans un sale état. - 5. Huit au minimum. - 6. Voyelles. Gros lézards appréciés à table. - 7. Marquises et autres Vierges. Tête bien familière. - 8. Prêt à craquer. - 9. Bien attachée. Convient parfaitement. - 10. Même sans H, il

est au-dessus du caïd. Préparer la distribution. - 11. Personnages de carnaval. Ecole publique. - 12. Ne comptez pas sur eux pour faire la fête, ou seulement à la fin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00-169

HORIZONTALEMENT

I. Bredouilleur. - II. Repoussoir. - III. Osa. SA. Brocs. - IV. Cuvette. Etat. - V. Amine. Pô. Ili. - VI. Ness. Gousset. - VII. Taie. Bue. - VIII. Ejectable. Vé. - IX. Ue. Henri. Aie. - X. Ruse. Tueuses.

VERTICALEMENT

1. Brocanteur. - 2. Résume. Jeu. - 3. Epaviste. - 4. Do. Ensaché. - 5. Ouste. Ite. - 6. Usât. Géant. - 7. Is. EPO. Bru. - 8. Lob. Oublie. - 9. Lire. Sue. - 10. Erotise. As. - 11. Cale. Vie. - 12. Restituées.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 180

La piste infernale

UNE TORTUE s'élance sur une piste de 10 mètres de long. Le jour, elle parcourt 1 mètre; la nuit, elle se repose. Seulement voilà : la piste, en caoutchouc, s'étire toutes les nuits de 10 mètres. Ainsi, au deuxième matin, la tortue se retrouve à 2 mètres du début de la piste, mais à 18 mètres de son extrémité. Elle s'endort alors qu'il reste encore 17 mètres à parcourir. Et, lorsqu'elle se réveille, la piste a 30 mètres de long, dont plus de 25 mètres sont devant elle !

La tortue arrivera-t-elle au bout de la piste ? Si oui, en combien de temps ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 25 juillet.

Solution du problème n° 179 paru dans *Le Monde* du 11 juillet.

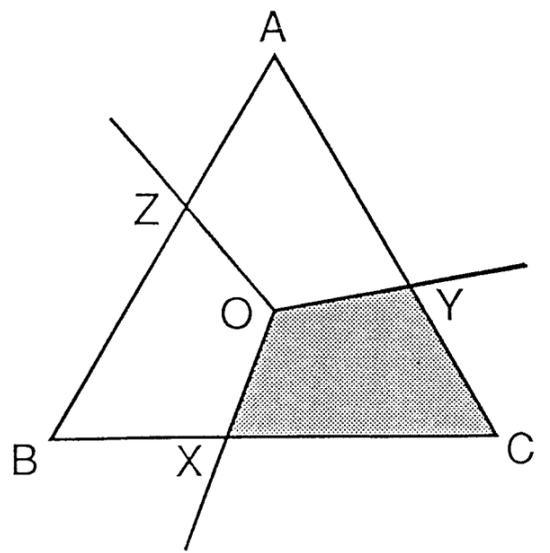
Quelle que soit la position du calque, l'aire est la même, égale au tiers de celle du triangle (valeur exacte en cm² : 25 racine carrée de 3, divisé par 3).

Pour le montrer, il suffit de considérer la rotation de centre O et d'angle 120°.

Elle transforme : - A en B, B en C, C en A, et donc

les droites (BC) en (CA), (CA) en (AB), (AB) en (BC) ; - La droite (OX) en (OY), et de même (OY) en (OZ) et (OZ) en (OX) ; - Par intersection, X en Y, Y en Z et Z en X ; - Finalement, le quadrilatère OXCY en OYAZ, et OYAZ en OZBX.

Les trois quadrilatères OXCY, OYAZ et OZBX sont donc égaux et ont même aire.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PRESSE

Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corro
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ÉTÉ FESTIVAL

A la mi-juillet, sans compter les surprises du temps, l'été semble avoir fait ses choix. Musique, théâtre, arts, il affiche ses préférences, aux quatre coins du pays. Place à la redécouverte des peintres sur le lieu de leur inspiration : Céret fut accueillante aux artistes. Elle retrouve aujourd'hui Chaïm Soutine, qui y séjourna de 1919 à 1922, et une excellente exposition au Musée des beaux-arts montre comment le peintre sut s'approprier le paysage de la petite cité pyrénéenne, pour en tourmenter les formes sans pourtant les trahir. Soutine venait de la Baltique : aujourd'hui, c'est toute l'Europe de l'Est qui fait escale à Avignon, avec un voyage immobile, dans un faux hôtel de circonstance où se seraient retrouvées les troupes de théâtre polyglottes d'un au-delà qui n'est plus celui du rideau de fer mais la frontière d'un monde à découvrir. L'idée était belle, mais *Hotel Europa* déçoit les attentes. Il y a cent ans, l'Europe des villes, de Prague à Glasgow, s'était unie autour d'une certaine idée des arts liés à l'industrie ; ce fut l'Art nouveau. Il est célébré par une exposition à Londres. Tandis que Paris ouvre son propre festival, Quartiers d'été, et les portes de ses clubs de jazz aux invités d'un soir, comme Gonzalo Rubalcaba.

Gonzalo Rubalcaba, entre jazz et musique afro-cubaine

DANS les relations entre les Etats-Unis et Cuba, les artistes parviennent à se rencontrer, de manière plus ou moins visible selon les périodes. Pour les autorités des

PORTRAIT

Le pianiste passe de la plus sobre élégance à des envolées époustouflantes

Etats-Unis, tout voyage en terre castriste déclenche soupçons et enquête. Mais lorsque l'on s'appelle Dizzy Gillespie, que l'on a été au cœur de l'éclosion du latin jazz, au milieu des années 40, que l'on a maintenu des liens avec les musiciens cubains et que l'on n'est pas du genre à se voir interdire l'entrée sur un territoire sans faire de bruit, les nécessités croisées de la diplomatie et des propagandes respectives peuvent s'atténuer.

En 1985, le trompettiste est invité par le Festival de jazz de La Havane. Un soir, il dîne à l'Hôtel Nacional, où les orchestres maison ont vu passer la crème des musiciens de l'île. Au piano, il y a Gonzalo Rubalcaba. Gillespie est épaté. En 1986, les deux hommes jouent ensemble, toujours à Cuba, où le Liberation

Music Orchestra, de Charlie Haden, est programmé. Même emballé de la part du contrebassiste. Le nom de Gonzalo Rubalcaba commence à circuler ; la rumeur le présente comme la découverte du moment. Ce qui fait bien rire les connaisseurs qui avaient inscrit le virtuose du clavier sur leurs tablettes depuis quelques années.

À L'ORIGINE, LE « DANZON »

Né le 27 mai 1963 à La Havane, Gonzalo Rubalcaba appartient à une lignée de musiciens attachés à transmettre les traditions de l'île, et en particulier celles du *danzon*, expression musicale et chorégraphique aux vertus identitaires et fondatrices comme peuvent l'être le tango argentin ou le *choro* brésilien. Fils de Guillermo, trompettiste et chef d'orchestre du Charanga Tipica de Concertos, et petit-fils de Jacobo Gonzalez, tromboniste, chef d'orchestre dans les années 20 et auteur, parmi d'autres hymnes, du *danzon* d'El Cadete constitucional, Gonzalo Rubalcaba est mis aux percussions dès qu'il sait marcher et est envoyé aussi vite, à l'âge de sept ans, au conservatoire, pour y découvrir les joies du piano classique.

Doué, porté par un environnement familial favorable, Rubalcaba collectionne les diplômes, dont



EMI MUSIC

ceux, en piano et composition, du conservatoire Amadeo Roldan, et met ses connaissances en pratique... dans les clubs de l'île. A la musique traditionnelle cubaine, il a ajouté une passion pour le jazz. On peut entendre en particulier au centre de son panthéon les influences de Bud Powell (swing, fluidité), Thelonious Monk (économie même dans les phrases les plus acrobatiques) ou Herbie Hancock (lyrisme).

Au début des années 80, Gonzalo Rubalcaba rejoint l'Orchestra Aragon, pépinière de futurs talents, Los Van Van, de Juan Formell, avant de former le Grupo Proyecto. Toutes formations avec lesquelles il se rend en Europe. Notamment en Allemagne, où, après Gillespie et Haden, il est repéré par le producteur

et patron du label Messidor, Götz A. Wörner. Parmi les trois albums que Rubalcaba enregistre alors, il y a le brillant *Mi Gran Pasion*, en 1987.

L'américain Blue Note attendra le triomphe de Rubalcaba au Festival de jazz de Montreux, en 1990, pour « signer » ce pianiste capable de passer de la plus sobre élégance à des envolées époustouflantes. Suivent de beaux essais en trio avec Haden, Paul Motian ou Jack DeJohnette, des allées et venues entre jazz et fonds afro-cubain, des déclarations d'intention de fidélité à son île - avant de gonfler le flot des immigrants vers la supposée terre promise américaine -, la tentation du compositeur sérieux qui affleure et toujours ce piano virtuose aux échappées fantasques. Oublié des festivals d'été français cette saison, Rubalcaba vient prendre position au New Morning, club où il joue régulièrement. Il sera notamment accompagné d'Ignacio Berroa, l'un des batteurs préférés de l'exigeant Kip Hanrahan. Un choix de musicien.

Sylvain Siclier

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 19, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F (16,77 €) à 130 F (19,82 €).

Quand Soutine faisait trembler le paysage à Céret

Céret/arts. Chaïm Soutine a vécu et travaillé dans la petite cité de Catalogne. Une exposition magistrale reconstitue l'histoire de ces années

SOUTINE, CÉRET 1919-1922, Musée d'art moderne, 8 bd du Maréchal-Joffre, 66400, Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures, jusqu'à 18 heures à partir du 15 septembre. 35 F. Jusqu'au 15 octobre.

CÉRET

de notre envoyé special

En 1919, à Céret (Pyrénées-Orientales), vint s'établir un inconnu de vingt-six ans. Auparavant, durant la guerre, il habitait Paris. Son apparence n'annonçait pas la santé. Du reste il avait été réformé après avoir tenté de s'engager. Son apparence n'annonçait pas non plus la richesse. Du reste, il était peintre. A en juger d'après son nom, il venait de loin - de Lituanie.

On ne sait que peu de choses de l'attitude des Cérétans face à Chaïm Soutine. Rien ne permet de penser qu'il ait été traité avec méfiance. A son arrivée, il trouva un logement à louer. Plusieurs fois, il en changea, sans difficulté. Une droguerie lui vendait ses couleurs. Il travaillait souvent en plein air, dans le bourg ou dans la campagne. Il n'eut pas non plus de peine à convaincre celles et ceux qu'il voulait pour modèles,

M^{me} veuve Laverny, sa première logeuse, M. Aribaud, négociant en vins et homme de lettres, la jeune Thérèse Fortunet, le jeune Rémy Zochetto, apprenti cuisinier-pâtisier à l'Hôtel Garreta. Et M. Racine, dont on reparlera.

De temps en temps, Soutine quittait Céret pour revenir à Paris, où était son marchand. Probablement portait-il à Léopold Zborowski ses dernières toiles, que ce dernier ne parvenait guère à vendre aux amateurs, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à défendre Soutine.

PLUS DE SOIXANTE ŒUVRES

Ces tableaux, désormais follement chers, sont revenus sur le lieu de leur création pour une exposition exemplaire par la rigueur du travail, l'abondance des informations retrouvées, l'intérêt des œuvres. Elle rend à Soutine une part de son histoire et permet de voir enfin sa peinture en oubliant les mythes et la gloire encombrante de quelques œuvres trop connues, bœufs écorchés et lapins pelés. Il y a mieux que ce pathétique insistant chez Soutine, mieux et plus audacieux aussi : les paysages et les portraits de Céret.

Directrice du musée et commissaire de l'exposition, Joséphine

Matamoros avait déjà tenté et réussi la même expérience en 1997 en reconstituant le séjour de Picasso dans la ville en 1911-1913. Avec Soutine, le résultat n'est pas moins convaincant.

La méthode n'a pas changé. D'abord repérer les œuvres et obtenir leur prêt, en s'appuyant sur le catalogue raisonné de Soutine et en oubliant qu'un tel ouvrage est rarement exempt d'erreurs et d'approximations. Parce que le docteur Barnes s'enticha de la période céretane et acheta 52 toiles d'un coup à la fin de 1922, la plupart des meilleurs Soutine sont aux Etats-Unis, dans des musées parfois, dans des collections privées souvent. Il a fallu les localiser et convaincre les propriétaires. Résultat : plus de soixante œuvres ont été réunies, dont près des deux tiers venues d'Amérique. Elles auraient été encore plus nombreuses si le Musée d'Avignon s'était montré aussi généreux que ceux de Baltimore, de Cincinnati, ou que le Museum of Modern Art de New York.

Deuxième étape : étudier ces peintures en fonction du lieu de leur exécution. Ce travail a été possible parce que Soutine, jusque dans ses transpositions les plus mouvementées du paysage, ne manque pas d'y placer quelques détails qui se révèlent étonnamment exacts. Les façades ont autant de fenêtres dans les tableaux qu'en vérité, le couvent des capucins est toujours reconnaissable, tout comme les rues étroites, le ravin ou les platanes. Soutine avait ses points de vue et ses motifs de prédilection et, en trois ans de séjour, il en a peu changé. Le viaduc



NAGOYA CITY ART MUSEUM

« Paysage à Céret », 1922, huile sur toile, 80 x 87 cm.

que Picasso avait dessiné, il ne lui accorde pas un regard. Les montagnes qui ont séduit Juan Gris, il les ignore. Il demeure dans Céret ou à proximité immédiate et se refuse à approfondir l'horizon. Il peint de près.

L'accrochage s'ouvre sur une suite de portraits qui appellent les parallèles les plus flatteurs : avec Nolde, avec Kirchner, avec De Kooning - qui a dit plusieurs fois son admiration pour Soutine. Devant un rideau rouge, le modèle est assis ou debout, coincé contre cette couleur forte qui se reflète sur son visage. La brosse dessine dans la matière les orbites, la mâchoire, les

oreilles, les lèvres, qui importent au peintre plus que les yeux. De temps en temps, on songe aux têtes de plâtre de Giacometti.

M. Racine est là. Soutine l'a peint sept fois priant, ou rêvant, de profil ou de face, en pied ou à mi-corps. Pourquoi cette répétition ? Aucune certitude là-dessus. On pourrait tout aussi bien supposer que M. Racine rappelait au peintre son père, tailleur dans le shtetl de Smilovitchi ; ou qu'il le faisait penser à Greco ; ou que la maigreur du modèle convenait à sa façon de peindre, sculpturale et graphique. Aux tempes et aux orbites, sous la peau jaunée de M. Racine, la boîte

crânienne se devine. Un portraitiste, était-ce donc pour Soutine celui qui, face au modèle vivant, sait quelle tête il aura vieux ou mort ?

Ce serait assimiler la représentation picturale à une destruction, comparable à celle que le temps accomplit. Ainsi s'expliquerait que tous ceux qui ont posé pour lui, quel qu'il ait été leur âge, semblent épuisés, abattus, à l'heure de leur fin. Ainsi s'expliquerait que les maisons, les arbres, les collines semblent sur le point de s'écrouler, renversés par un ébranlement irrésistible. Sur Céret, si ensoleillée, si paisible, passe le grand vent des derniers jours. Soutine, comme Meidner, a du paysage une conception apocalyptique. Mais, alors que Meidner peint des tempêtes de ténèbres et de flammes, Soutine peint des catastrophes de plein jour et grand beau temps, zébrées de rouge clair, de jaune citron, de vert bronze. Toutes sont emportées par le tourbillon. Mais pas si violemment qu'elles cessent d'être identifiables. Pas jusqu'à un expressionnisme qui serait abstrait.

Quand la tension est à son comble, l'œuvre est intense. Quand Soutine, à l'inverse, s'efforce de maintenir un certain ordre, la peinture ralentit et se fige, réduite à l'éclat des contrastes chromatiques. Il y a dans l'exposition des toiles de l'un et l'autre genre, donc inégales, donc contradictoires. Elle n'en est que plus instructive, scrupuleusement attachée à suivre l'expérience soutinienne dans ses échecs comme dans ses éclairs.

Philippe Dagen

La couleur en mouvement

Jau/Arts. Les nouveaux jeux d'optique de Jean-Michel Meurice

JEAN-MICHEL MEURICE, Fondation du château de Jau, par RN 117 Perpignan-Foix. Tél. : 04-68-38-91-38. De 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

PERPIGNAN

de notre envoyé special

La couleur est la grande affaire de Jean-Michel Meurice. Il en est ainsi dès ses premiers travaux, dans les années 60, contemporains de ceux de Claude Viallat et de la découverte des Américains par Marcelin Pleynet : imprégnations décisives. Depuis, tout en accomplissant une œuvre de cinéaste documentariste considérable, Meurice n'a cessé de jouer avec les tons. Sans avoir fait partie d'aucun groupe, il n'en est pas moins apparenté à ceux qui, en France, membres ou voisins de Supports/Surfaces, ont été marqués par Roth-

ko, Newman, Francis, Louis ou Stella. Une exposition de Meurice, ce ne peut donc être qu'une invasion chromatique qui s'étend à l'espace entier par toutes sortes de moyens, dont quelques-uns inattendus. Au château de Jau, il disposait de quatre salles en enfilade, avec baies ouvertes sur les vignes et la montagne. Dans la première, il a agi comme l'on peut attendre qu'agisse un peintre : en accrochant des toiles. Elles sont circulaires, de grand format, évidées au centre. On dirait des chasubles fixées au mur - des chasubles dans le genre de celles que Matisse avait conçues pour la chapelle de Vence. Chacune est divisée en quartiers, tous marqués de la même empreinte végétale, tous d'une tonalité différente.

La feuille d'arbre se détache, blanche, parmi les bleus et les ocres jaunes. Que se passerait-il si l'une de ces toiles se mettait à tourner sur elle-même, à l'instar des rotoreliefs de

Duchamp ? Sans doute l'œil ne percevrait-il bientôt qu'une hélice lumineuse.

La référence aux rotoreliefs n'est pas là pour faire savoir, mais parce que Meurice la développe ailleurs, toujours dans le sous-entendu.

DES REFLETS IMPRÉVISIBLES

Il lui est venu une idée si simple qu'il est étrange que nul n'y ait pensé : il a pris pour support le disque. Sur sa face vierge à l'éclat métallique, il a entrecroisé des touches, trois ou quatre, pas plus, parce que les disques sont de petite taille. Sur ces surfaces, la lumière invente des reflets imprévisibles. Par di-zaines, ces cercles luisants couvrent les murs. Encore la même envie : les mettre en mouvement.

Ou alors, se servir du mouvement de la lumière, du matin au soir. Contre les vitres, l'artiste a

dressé des plaques de rhodoïd rouge, blanc et vert, où il a découpé des palmes, des fougères. En traversant ces écrans, le soleil projette sur le plancher des compositions fragiles. La parenté avec l'art des vitraux est évidente. Celle avec les expériences de Matisse à Vence ne l'est pas moins.

Dans les deux dernières salles, Meurice suggère un autre jeu. Pour Roissy, il achève la production d'un pavement en outremer, blanc et brun tel que les passagers aient la sensation de marcher dans la couleur. Marchant le long d'une bache peinte en bandes verticales et horizontales, le visiteur fait cette expérience. De loin, elle a la splendeur d'une soierie. De près, on dirait une peau tannée. L'œil aime à se laisser abuser de la sorte.

Ph. D.

Joffi Coloux présente

Festival Liberty Surf Paris Latino

AU BATACLAN

22/06 - MONICA PASSOS & FORROÇACANA
24/06 - PIBO MARQUEZ + MARIA RIVAS
29/06 - JUAN CARMONA
30/06 - PATRICK SAINT-ELDI
01/07 - RAUL PAZ + TUMBAO Y TROMBON
04/07 - SKA/REGGAE PARTY II BODEAS, BABYLON CIRCUS, MAROUSSE, BIG MANIA
06/07 - NANDA EVA
08/07 - FUNK'N LATA + VELHA GUARDA DA MANGUEIRA
12/07 - OSCAR D'LEON
15/07 - JORGE BEN JOR
20/07 - LOS VAN VAN
21/07 - JOAO BOSCO + MARCIO FARACO
22/07 - ALFREDO DE LA FE
24/07 - DANIELA MERCURY
27/07 - JIMMY BOSCH
28/07 - LES CHEMINS DE LA RUMBA + BARRIO CHINO & AI'AI'AI!
29/07 - RESERY + SIMPLABRAS

A L'OLYMPIA

18/07 - RUBEN BLADES

Location 01 43 14 35 35
www.bataclan.fr - 33 1 43 14 35 35
Batclan - 110, rue de Valenciennes - 75013 Paris
Espace Virgin - 110, rue de Valenciennes - 75013 Paris

fonds soutien

subventionné par la Mairie de Paris

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC LAURENT GARNIER

PAR PHILIPPE LEVY

MADNESS 3'14''

A peine trois heures de sommeil, sept heures d'attente à Roissy. Enfin précipité dans la nuit berlinoise, les rythmes électroniques réveillent les corps. 5 h 21 – un hangar – Berlin.

Laurent Garnier (34 ans), DJ et musicien globe-trotter. Premier ambassadeur de la house et de la techno à l'étranger, reconnu pour sa « french touch », il n'a cessé d'accompagner la génération électronique dans toutes ses aventures. Depuis mai 2000, il entame une tournée européenne pour présenter sur scène sa propre musique, accompagné de musiciens, de danseurs et d'ordinateurs. Ses projets pour la rentrée prochaine : s'attaquer à l'Australie, le Japon et l'Amérique du Nord.



« Hotel Europa », une tour de Babel sans espoir

Avignon/Théâtre. Faire découvrir le théâtre letton, lituanien, russe, bulgare, slovène ou macédonien dans un parcours-spectacle : une belle idée qui tourne court

HOTEL EUROPA. Dramaturgie : Goran Stefanovski. Scénographie : Sören Brunes. Coordination : Chris Torch. Mise en scène ou chorégraphie : Piotr Cieplak, Nedyalko Delchev, Matjaz Faric, Viesturs Kairiss, Dritero Kasapi, Oskaras Korsunovas, Ivan Popovski et Jean-François Matignon. Interventions du groupe SKART.

USINE VOLPONI, zone industrielle, Courtine. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,31 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 3 h 20. A 21 heures. Jusqu'au 29 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Rien de plus couvré ces derniers temps que le voyage politico-historique. Le touriste (irresponsable) acquiert la respectabilité du témoin (responsable). Avignon ne pouvait demeurer à l'écart d'une telle exigence. A ceux, encore nombreux, qui n'auraient pas eu le loisir de courir l'Europe de Baltique en Balkans, le Festival proposerait la traversée sans dérangement. Les clés de leur théâtre au cou, des Lettons, des Lituanais, Polonais, Russes, Bulgares, Slovènes ou Macédoniens ouvriraient grandes leurs portes sur les « mutations profondes qu'ont connues tous les pays d'Europe de l'Est au cours de ces dix dernières années ».

Après avoir essuyé les plâtres, à Vienne (Autriche), d'un premier

Hotel Europa, les promoteurs du projet ont pris leurs quartiers à l'usine Volponi, dans la zone industrielle d'Avignon. Le bâtiment, qui abritait une imprimerie, n'a pas eu le temps de décrépir. Sous la houlette d'un dramaturge macédonien (Goran Stefanovski), chaque metteur en scène ou chorégraphe a aménagé un espace. Le public est convié à une visite guidée de six chambres, une salle de réception et quelques services. Pas de dîner de gala. Du sérieux.

L'architecte intérieur de l'hôtel, l'Italo-Américano-Suédois Chris Torch, cite volontiers Peter Brook, comparant le travail d'une troupe multinationale avec la culture du yaourt. Mais la patiente maturation sur laquelle veille le maître n'a rien à voir avec l'injection de substances à prise rapide par le téméraire « coordinateur artistique » d'Hotel Europa. Les bactéries ont beau avoir été savamment dispensées, elles sont de qualité trop inégale pour assurer une production homogène. Au demeurant, le problème fondamental d'Hotel Europa n'est pas là. Il repose sur le fournisseur. Le bon lait – la dramaturgie – manque. Le livreur a dû tomber en panne en route.

Dans la brochure française, le circuit est présenté comme un « spectacle déambulation » – l'afreter anglais parle, lui, d'un « paysage théâtral ». Mot joliment évocateur que celui de déambulation. Il appelle une liberté livrée à

elle-même, une disponibilité aux impulsions soudaines, une sensibilité à l'air du temps. Rien de tel à Hotel Europa. Le voyageur a organisé la visite d'une main de fer. Les spectateurs sont rassemblés en six groupes d'une trentaine de personnes. Et gare à celui qui s'égaré. Il s'agit d'un voyage organisé.

Le bon lait

– la dramaturgie – manque. Le livreur a dû tomber en panne

Le touriste est pris en main par le personnel de l'hôtel pour passer d'une « chambre » à l'autre. Ce marché (local) a été remporté par le metteur en scène Jean-François Matignon. Il a affublé ses gentils intermédiaires du profil de la France qui perd. Du « J'ai raison ou j'ai pas raison ? », du pur, du vrai, du de souche, treize fois centenaire, raciste et râleur deux fois sur trois, niatement allumé par l'horoscope du jour la troisième. Chacun joue son rôle comme dans le bon vieux théâtre de rue. Avec les ambiguïtés nécessaires et suffisantes pour vous prendre familièrement par le bras. Les amateurs apprécient.

Balbutiements russes, injures macédoniennes, borborygmes po-

lonais, rigolades lettonnes, certes. Mais la langue la plus répandue à l'Est est l'anglais. L'idiome définitif de tous les refuges et de tous les réfugiés. Sans surtitres. Gare à celui qui n'en connaîtrait pas les rudiments d'urgence. Exemple : « Fuck the rest/The Fortress/Europa's the best », ou : « Your shit/Your responsibility » (faites traduire autour de vous). Ce rudiment de rap est graffé par le groupe Skart. Basé à Belgrade au « Centre de décontamination culturelle », le groupe agrémente les couloirs de slogans qui ont fait plusieurs milliers de fois le tour de la terre avant d'atterrir en ex-Yougoslavie : « Mère Teresa : ne donnez pas du poisson aux gens, apprenez-leur à le pêcher. » Et le théâtre ? Car il y a aussi du théâtre à Hotel Europa. Retenons une loufoquerie lettonne de rien du tout (Europe-rette) aussi incompréhensible que drôle. Où des bouilleuses de cru à l'enseigne de l'Opéra national se nomment Carmen et madame Butterfly. Plus sérieux : l'Amour d'une nuit (Oskaras Korsunovas) et Voyage de Noces (Ivan Popovski). Où comment l'Ouest perturbe (détruit ?) l'Amour, le sexe, le couple. Vu de l'est de l'Europe, l'Ouest, c'est l'Amérique. C'est elle qui s'immisce et interrompt le coût. Ici, par la récitation du Bréviaire du patriote en boucle ; là, par une mallette de billets verts, tachés de sang frais.

Jean-Louis Perrier

L'Art nouveau toujours jeune, toujours centenaire

Du métro aux bijoux et à l'architecture, Londres célèbre les délices de la courbe

ART NOUVEAU 1890-1914, VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, South Kensington, Londres SW72RL, tél. : 00-44-171-938-83-65. De 10 heures à 17 h 45, le mercredi de 10 heures à 22 heures. 7,5 livres (78 francs). Jusqu'au 30 juillet. Catalogue, sous la direction de Paul Greenhalgh, 464 p., 40 livres (416 francs).

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Il n'aura pas fallu cent ans pour reconnaître et admettre la valeur de l'Art nouveau, mais tout de même un bon demi-siècle. Est-ce pour cette raison que les expositions organisées ici ou là en Europe autour de ces objets flamboyants ont tant de mal à cerner leur sujet ? Paris, au seuil de l'an 2000, avait choisi de commémorer l'année 1900, idée qui s'est révélée faussement judicieuse, puisque l'exposition du Grand Palais, submergée par les contradictions de l'époque retenue, ne faisait qu'en souligner les philosophies esthétiques divergentes sans les expliquer vraiment : d'un côté, les pompes et les ors des styles académiques, pièces montées accumulant les références historiques ; de l'autre, la veine naturaliste, à la recherche de lignes fluides et de structures économes, même quand elles se parent de couleurs et de matières riches.

En prenant de l'avance et en montrant, tout au long de 1999, les avancées de l'Ecole de Nancy, dans l'art des verriers et des ébénistes, puis de l'architecture, les responsables culturels de la cité lorraine avaient vu juste. L'autre grande manifestation, nettement plus réussie que l'imbroglie parisien, a trouvé sa place à Londres, dans une Mecque de l'art décoratif, le Victoria and Albert Museum.

En tirant son exposition « Art nouveau, 1890-1914 », le commissaire, Paul Greenhalgh, cerne la période la plus intense de cette école qui eut la particularité d'éclorre simultanément dans les capitales culturelles de la révolution industrielle : Paris et Bruxelles, mais aussi Vienne et Barcelone, Glasgow ou Munich et, par effet de mode, New York avec les verres de Tiffany. Les points forts de cette présentation tiennent dans l'exposé limpide des influences et des sources (orientalisme, japonisme, folklores régionaux pour les pays du Nord, observation de la botanique) et les rapprochements que l'on peut faire avec tel bijou, telle pièce d'orfèvrerie ou tel tissu. L'époque n'hésitera pas à aller jusqu'aux représentations directes de formes humaines ou animales

dans la décoration mais aussi dans la silhouette des meubles, fauteuils anthropomorphes, tables à pieds tournés comme des racines, lampes cactus ou miroirs cernés d'algues. L'exposition n'oublie ni le graphisme, ni la reliure, ni les bijoux, mais par échantillons.

Dès que le propos didactique est installé, le parcours se transforme en voyage, de Paris (avec une bouche de métro de Guimard) à New York, en passant par Bruxelles et ses hôtels particuliers, Prague, Munich ou Helsinki avec Saarinen le père. L'absence de Barcelone, représentée seulement par un fauteuil de Gaudi, est fâcheuse mais compensée par un bel ensemble de meubles de Mackintosh, l'Ecosais génial qui fit de Glasgow, avec l'école d'art et les maisons qu'il y construisit, un avant-poste de cette révolution artistique.

Londres et les Anglais étaient passés à côté. Ils se rattrapent : le beau travail de documentation et de recherche dont témoignera durablement un catalogue important par le poids et par la qualité des textes et des illustrations semble constituer pour la Grande-Bretagne sinon une découverte, du moins une première. Non pas une excursion sur le continent, mais une nouvelle façon d'y mener le Grand Tour, à la manière dont l'âge classique s'en imposait le devoir et le plaisir. Une première approche de ces styles où le pittoresque le dispute au spectaculaire, redécouverte qui eut lieu sur les rives de la Seine dans les années 70 et où l'on sut alors déceler ce qu'il y avait d'intention moderniste et progressiste derrière les entrelacs et les arabesques.

Michèle Champenois

A la Chartreuse, un jeune auteur jongle avec les mots

Les textes de Christian Caro, artisan de théâtre, et le plaisir des acteurs

LA FIN D'UN MONDE OU PRESQUE, précédé de LE SIMPLE ET LA STATUE et OPERATION A CŒUR OUVERT, de et mis en scène par Christian Caro. Avec Thierry Bosc, Odile Cohen, Philippe Faure, Bruno Fleury et Franck Jazédé. TINEL DE LA CHARTREUSE, Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, à 17 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Les 16, 17 et 18. Durée : 1 h 50.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

La Fin d'un monde ou presque n'est pas tout à fait un spectacle. C'est plutôt un de ces moments un peu privilégiés que propose la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où l'on vient goûter, comme un vin primeur, une écriture encore fraîche – ici, celle de Christian Caro. Né en 1965, formé à l'école su-

périeure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg, Christian Caro a fondé sa compagnie, Serena, en 1995. Depuis, il a monté avec Serena deux spectacles, Eclipse et La Ballade de Pierre Etoile. La Fin d'un monde ou presque tire son titre d'une pièce courte (cinquante-cinq minutes), qui est jouée après que Christian Caro a présenté quatre autres de ses textes, très brefs (un quart d'heure maximum), certains étant joués, d'autres lus par les soins de l'auteur.

Le public de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon aime les lectures. Au besoin, il y participe. S'il le faut, il chante, bon enfant. A la demande de Christian Caro, il entonne Je suis cantonnier/ça c'est idéal/rien qu'un employé/mais municipal – refrain d'une de ces ritournelles qui jalonnent les pièces de Caro. Ces petits airs tombent bien. Ils sont en accord avec les histoires un peu loufoques ou amusantes

que raconte l'auteur. Celle d'un village qui découvre un étranger, la tête penchée dans l'eau d'une fontaine. Celle d'un amour qui tombe sur un homme et une femme sans qu'ils s'en rendent compte.

De petites choses, légères en bouche, qui ont l'air d'aller aux fraises mais qui, ajoutées les unes aux autres, témoignent d'une façon de raconter le monde. Visiblement, Christian Caro a choisi de ne pas s'apesantir sur le sort commun de l'humanité. Il préfère en montrer la cocasserie, l'absurdité joyeuse.

COMME UN SAUTE-RUISEAU

Le meilleur exemple est fourni par La Fin d'un monde ou presque. On y voit deux hommes « à un poste avancé sur la voie qui mène au paradis ». Ce sont Alpha et Bêta, deux anges gardiens stagiaires (ils n'ont qu'une aile) qui s'ennuient. Les visites se font rares. Le patron du ciel n'a pas compris que les temps ont changé. Il pratique en-

core la sélection. Les candidats préfèrent aller « chez le Fourchu », qui, lui, a compris les mérites de la flexibilité.

Voilà pour l'histoire, qui ne révolutionnera pas la galaxie. Mais il y a le style. Christian Caro avance de gué à gué, comme un saute-ruisseau. Il part d'un mot dont il débute l'étrangement pour en annoncer un autre qui, du coup, devient bizarre à son tour. C'est léger, amusant. Et ce n'est qu'un début : Christian Caro a tout le temps de peaufiner son style, qui s'inscrit dans une tradition négligée aujourd'hui – celle d'un Dubillard, par exemple.

Que cette écriture soit théâtrale est évident. Cela se sent à l'aisance et au plaisir qu'ont les comédiens à jouer La Fin d'un monde ou presque. Et comme ces comédiens sont bons, on se laisse volontiers aller à sourire. C'est déjà ça.

Brigitte Salino

PARIS QUARTIER D'ÉTÉ
15 juillet - 14 août

le festival de l'été parisien
renseignements 01 44 94 98 00
billetterie FNAC 0803 808 803

**LES « PROMS »
DE L'ORCHESTRE
NATIONAL DE
FRANCE**

• vendredi 21 juillet à 21 h
PARC ANDRÉ CITROËN
GRATUIT

Pierre Henry ouvre Paris Quartier d'été en plein air dans la joie

Le « Tam-tam du merveilleux » sur la piazza Beaubourg

C'est dans la joie et la danse que *Tam-tam du merveilleux* de Pierre Henry a ouvert le 15 juillet le festival Paris Quartier d'été. Cette œuvre, née d'une

commande de Paris Quartier d'été et du Centre Pompidou, a été présentée sur la piazza Beaubourg, en plein air – l'un des principes de ce festival urbain. Pa-

ris Quartier d'été poursuivra sa programmation avec *Triton 2 Ter* de la Compagnie DCA et *La Gatta Cenerentola*, du Napolitain Roberto De Simone.

TAM-TAM DU MERVEILLEUX, de Pierre Henry, le 15 juillet, piazza Beaubourg. Paris Quartier d'été, jusqu'au 14 août. Tél. : 01-44-94-98-00. www.quartierdete.com.

Des jeunes filles à vélo ; une Asiatique assise dans la position du lotus ; un Maghrébin en pleine transe gnaoua, collé aux enceintes (100 000 watts, précise un expert) ; un danseur longiligne en tee-shirt Mickey ; un mélomane immobile installé sur un transat portant la mention « siestes musicales » ; une mondaine dévêtue ; un clubber aux cheveux jaunes ; un critique d'art déchaîné dans la danse ; des Webcam en nombre ; des pirates experts en magnétos DAT planqués dans le sac à dos ; un enfant ; des sonneries de téléphone portable ; un Japonais déchiré ; et finalement, toute la piazza Beaubourg qui danse, qui chavire, qui se laisse aller à la jubilation sous les ordres d'un vieux monsieur à la

barbe blanche, vêtu comme un capitaine de marine – casquette plate et œil vif. Jamais musique électronique n'avait apporté aux portes du musée autant de joie de vivre. Merci, Pierre Henry.

« Ce sont de petites séquences, mes notes musicales, à partir desquelles j'ai pu improviser », explique le musicien, que son public ne veut pas laisser partir à l'issue de deux heures d'un concert époustouflant, une création intitulée *Tam-tam du merveilleux*, qui, dit-il encore, le « laisse somné », tant l'exercice est physique. Penché sur les platines d'ordinateurs, DJ Pierre, soixante-trois ans, improvise face au Centre Pompidou, pourvu de puissantes enceintes extérieures pour l'occasion. Le son est énorme, le capitaine Henry le maîtrise.

Tournant le dos au maître, un jeune homme aux allures de rappeur regarde la façade avec un ravissement béat quand les sons semblent s'y casser – choc, mur,

morceaux, Pierre Henry recolle, balance, et vlan...

Pierre Henry n'a aucune peur. Il marche sur la culture officielle, rejoint les générations futures, sans être jamais entravé par un savoir musical que l'on sait pourtant grand, depuis *Symphonie pour un homme seul*, composé en 1950, deux ans après les *Etudes de bruit* de Pierre Schaeffer. Trompettes marquant les charges de cavalerie, free-jazz, immense effet de voiles, de brouillage, sons perlés en boucle ou échantillonnages de tubes du disco : rien ne résiste aux appétits de Pierre Henry.

AS DES RYTHMES

« C'est un métier », commente-t-il une fois remis son pardessus. Homme de scène, le co-inventeur de la musique concrète, aime son public, qui le lui rend. « Travailler pour un public populaire, voilà ce qui m'intéresse », confie encore cet as des rythmes – les DJ conviés cette année à jouer dans le cadre des soirées

électroniques du Centre Pompidou (Herbert, Speedy J, Scanner, David Shea, etc.), et qui ne sont pas des moindres, sont mis K.-O. par cet intime connaisseur de la transe des corps.

Tam-tam du merveilleux cache sous un titre quelque peu désuet un total accaparement des cultures les plus en pointe – les musiques électroniques produites par des DJ. Ces derniers ont remixé Pierre Henry, chez qui ils voient l'un des initiateurs historiques de la « techno » (dernier exercice en date, les remixes de *Psyché Rock* de Pierre Henry et Michel Colombier), Pierre Henry prend aujourd'hui le relais et leur chipe au passage leurs capacités à amener les danseurs à la joie. BPM, entrelacs rythmiques, breaks, font avancer à pas d'ogre *Tam-tam du merveilleux* tout aussi sûrement qu'un set de Derrick May, chef de file de la house de Detroit.

Véronique Mortaigne

Le village de Carnoules ressuscite « Joséphine vendue par ses sœurs »

JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SŒURS, de Victor Roger. Par Virginie Colette, Véronique Souberbielle, Isabelle Poinloup, Jean-François Lapique, Bruno Picauté, Pascal Marin, Ywona Gadawska (piano), Bernard Turlé (mise en scène et décors). WEM 2000 de Carnoules, Salle Honoré Daumier, le 15 juillet.

CARNOULES (Var)

de notre envoyé spécial

Le titre vous dit quelque chose ? Et pour cause : le livret de cette *Joséphine vendue par ses sœurs* (1886) n'est autre qu'une parodie assez affriolante de la légende de *Joseph et ses frères*, traitée en musique par Etienne Méhul dans son *Joseph en Egypte* (1807). Les librettistes de Victor Roger (1853-1903), compositeur natif de Montpellier mais qui se tailla un franc succès à Paris, s'en sont donné à cœur joie pour cette distorsion assez tordeue et tardante, narrant l'histoire de Joséphine la parisienne, élève du Conservatoire, quittant la loge de sa concierge de mère pour aller faire carrière de soprano au Caire. Mais l'Égyptien qui engage Joséphine, par l'entremise

de ses sœurs, qui la détestent, n'a évidemment d'autre but que de l'inscrire aux effectifs de son harem. Après deux heures et demie de dialogues loufoques et d'aventures rocambolesques, tout rentre dans l'ordre. Le texte est dans la tradition du vaudeville, farci de jeux de mots délicieusement calamiteux, mais toute cette fable, faite d'ineffable musique, est enlevée, souvent habile (dans ses parodies diverses et ses citations, du *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, à l'*Aïda*, de Verdi, en passant par la *Mignon* d'Ambroise Thomas, tout comme dans ses ensembles assez riches polyphoniquement et ses trouvailles mélodiques).

À LA BONNE FRANQUETTE

Lorsque Bernard Turlé, le co-fondateur, avec Anaïs Smart, des Week ends musicaux (WEM) de Carnoules, tomba par hasard sur une partition reliée de cet ouvrage, chez un bouquiniste de Toulon, il n'en savait rien mais l'acheta en se disant qu'il y aurait bien quelque chose à en tirer. Ce qui fut fait, après des semaines de préparation du spectacle (confection-maison des costumes et des décors, simples mais impeccables), de répétitions avec un chœur composé d'habitants du vil-

lage et une troupe de jeunes chanteurs encore peu expérimentés mais qui ont pris cette Joséphine très au sérieux, ainsi qu'il se doit pour toute chose légère.

Le résultat, proposé à la bonne franquette dans la salle municipale de Carnoules, avec un simple accompagnement de piano, aura donné du bonheur au public – essentiellement local, fourni et passionné. En suivant le spectacle partition en mains, on pouvait constater quelques trous et cafouillages, ce qui est inévitable dans une musique dont l'apparence badine cache des pièges à toutes les mesures. Mais c'est bien peu en regard de l'énergie déployée et du résultat très convaincant obtenu en de telles conditions et avec des aides symboliques des collectivités locales. Avec un peu plus d'engagement de leur part, le WEM pourrait devenir une étape succulente, au détour des festivals mastodontes environnants. Ce ne serait pas du luxe, car on compte fermement sur ses animateurs pour d'autres découvertes aussi rafraichissantes que celle-ci.

Renaud Machart

Blois se déclare « Cité des enfants »

Blois/Arts. La ville a ouvert ses portes aux jeunes musiciens du monde et aux expériences d'art à l'école

BLOIS

de notre correspondant

Ils dansent ensemble, mais Abdul Rashid Langa, douze ans, et Bethelhem Teznanou, quatorze ans, viennent juste de se rencontrer au Village des enfants musiciens du monde, dans l'ancienne chocolaterie Poulain de Blois. Abdul et les siens, enfants de la caste des musiciens professionnels du Rajasthan, chantaient d'une voix d'une pureté inouïe les complaintes inventées par les ancêtres des Tziganes à la cour d'Udaipur. Il laisse maintenant Bethelhem, l'Azmarî d'Éthiopie, seule en piste, accomplir la transe de séduction qu'elle offre d'habitude aux buveurs d'hydromel des bistrotiers d'Addis-Abeba.

De l'autre côté du Village, Bolar Umesh et ses copains, « enfants tigres » du Karnataka (Inde du Sud), se lavent des peintures qui transforment leurs corps en éclairs bondissants. Avec les enfants du Rajasthan et d'Éthiopie, ils ont animé la dernière période de ce Village. Dix mille enfants des écoles, collèges ou centres de loisirs et 3 500 spectateurs des concerts en soirée y ont déjà rencontré, par sé-

rie de trois, quinze troupes enfantines, du Cameroun à Cuba. L'ethnomusicologue Alain Weber a réussi son pari. Contre la mondialisation qui uniformise, célèbre l'invention, la dignité et la richesse des cultures. Vieux routier des musiques du monde – il a notamment créé le Festival des orientales de Saint-Florent-le-Vieil – il partait gagnant en offrant des rencontres magiques : le gamin yéménite s'accompagnant au luth ou les petits Malgaches imitant les sons de la nature en tambourinant leur propre corps. L'étonnement d'Alain Weber est né de la richesse et de la spontanéité des rencontres entre enfants musiciens. Il ignorait que les jeunes Pygmées repartiraient chez eux avec des pas de flamenco et les Aborigènes en sifflant une comptine d'écoliers de Blois...

Blois, ville étape des célébrations de l'an 2000, a accueilli cet éphémère village parce qu'elle est la « Cité des enfants ». Tout l'été s'y poursuivent l'Exposition universelle de la quatrième dimension et la présentation du Jardin des monstres, œuvres collectives des enfants de l'école d'art de Blois.

Jusqu'au 31 juillet, le Musée de l'objet présente « Les cent langages des enfants » : comment les petits Italiens de Reggio-Emilia bâtissent des fontaines de parapluies et des parcs d'attractions pour les oiseaux avec l'aide d'artistes et de bricoleurs. Comme Loris Malaguzzi, poète et pédagogue de Reggio-Emilia, pour qui « l'enfant a cent mains, mais on lui en coupe quatre-vingt-dix-neuf ».

NI ROIS NI ANGELOTS

Parce que les livres enfants de l'école d'art de Blois ont travaillé en découvrant Arcimboldo et Duchamp, Cindy Sherman et Piero Della Francesca, parce que les enfants poètes d'Addis-Abeba ont été initiés à une haute tradition qu'ils détournent et réinventent, ces rencontres enfantines disent bien autre chose que les clichés de l'innocence et de la spontanéité. Ni rois ni angelots, joyeusement à l'écart de l'instantané et du prêt-à-consommer, ces enfants racontent, avec les artistes qui leur ouvrent des chemins sans leur tenir la main, que l'enfance, bien plus qu'un âge, est un territoire.

Jacques Bugier

★ « Enfants musiciens du monde », tél. : 02-54-90-44-00. Cité des enfants, tél. : 02-54-78-87-26 et www.ville-blois.fr

SORTIR

PARIS

Ted Curson/Roger Von Ha Trio Personne du mundillo du jazz n'ose plus descendre au Caveau de la Huchette : trop « marqué », trop historique, supposé trop ringard, etc. Tout faux : c'est charmant, allègre, de bonne compagnie. Ted Curson, trompettiste historique, dans le classique et l'avant-garde, y fait de petits séjours amicaux. Dommage de s'en priver. Conseil : prendre des cours de danse avant. Il y a de vrais connaisseurs. *Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-5^e. Du 17 au 20 juillet. Tél. : 01-43-26-65-05.*

Bill Carrothers Trio Nouveau venu du clavier intimiste et de type « romantique ». Beau toucher, belles idées, bonne soirée. Soirée facile pour impressionner les invité(e)s : surtout s'ils s'attendent à une idée reçue du « jazz ». Celle qui est développée, inattendue pour l'étourdi, est très délicate et charmante. Dans la salle, transe à tous les étages (un peu surprenante, mais, bon). Relire Gilbert Rouger (*La Musique et la Transe*, Gallimard). *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 18 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41.*

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

Le Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, qui fête son vingtième anniversaire, annonce la venue d'une invitée surprise, Martha Argerich. L'artiste se joindra à Nelson Freire pour le récital de piano du 22 juillet, à 21 h 30. Au programme de ce duo : Brahms, *Variations sur un thème de Haydn*, opus 56b (pour 2 pianos) ; Rachmaninov, *Suite n° 2*, opus 17 (pour 2 pianos) ; Prokofiev, *Symphonie n° 1 en ré majeur*, dite classique, opus 25 (transcription pour 2 pianos) ; Schubert, *Grand Rondo en la majeur* (pour 4 mains), opus 107 D. 951 ; Ravel, *La Valse* (version pour 2 pianos).

Festival international de piano, parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (13). Du 18 juillet au 21 août. Prix de 60 F. (9,15 €) à 275 F. (41,92 €). Tél. : 04-42-95-75-00 ou 04-42-50-51-15. Web : www.festival-piano.com

GUIDE

REPRISES

Easy Rider de Dennis Hopper. Américain (v.o.), 1968, 1 h 30. *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.*
Engrenages de David Mamet (v.o.). Américain, 1988, 1 h 35. *Reffet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.*
L'Innocent de Luchino Visconti. Italien (v.o.), 1976, 2 h 06. *Accatone, 20, rue Cujas, Paris-5^e. Tél. : 01-46-33-86-86.*

FESTIVAL

Portes ouvertes au cinéma de l'autre côté de l'écran

PÉZENAS

La Sangre de la Collectiva Plantée au milieu des vignobles du Languedoc, Pézenas, cité médiévale où Molière créa sa première troupe, attire les touristes pour la beauté de ses petites rues, de ses vieilles maisons et par son atmosphère paisible. Cet été, deux photographes et un peintre new-yorkais se joignent à des artistes régionaux pour l'exposition « La Sangre de la Collectiva ». Ouverture sur un horizon étonnant et particulier de l'art contemporain. Ce regroupement n'est pas un hasard. Emmanuel Flipo, peintre et enfant du pays, est à l'origine de ce pont créé entre la capitale artistique américaine, qui recevra l'hiver prochain l'exposition, et la cité piscenoise. *Collectiva 2000, 20, rue des Orfèvres, Pézenas (34). Du 15 juillet au 15 octobre. Entrée libre. Tél. : 04-67-98-06-02.*

VIENNE

Im Puls-Danse Vienne, qui célèbre l'« année de la danse », a choisi de reprendre les temps forts de la danse du XX^e siècle, thème cardinal à son festival de danse contemporaine. « Incarnant la tradition et le renouveau », selon Karl Regensburger, directeur artistique de l'Im Puls-Danse Festival, le Ballet de l'Opéra de Paris en est l'invité d'honneur. La compagnie présentera, les 18, 20, 21 et 22 juillet, quatre chorégraphies : *Concerto Barocco* et *Capriccio*, de George Balanchine, ainsi que *Woundwork 1* et *The Vertiginous Thrill of Exactitude*, de William Forsythe. Des compagnies célèbres, Merce Cunningham, Trisha Brown, Lucinda Childs..., à celles moins connues, internationalement parlant, Mathilde Monnier (Fr.), Emmanuelle Huyn (Fr.), Tom Plischke (All.), Lux Flux (Autr)..., la diversité des invités fait de cette rencontre un événement exceptionnel. *Im Puls-Danse de Vienne (Autriche). Du 12 juillet au 13 août. Tél. : 00-43-1-523-55-58. Web : www.tanzwochen.wien.at*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ANNULATION

Martha Graham annule sa représentation du 19 juillet au Festival de Vaison-la-Romaine (84).

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 14 heures à 21 heures du 7 au 23 juillet 2000. Tous les jours à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival, animées par Philip de la Croix : Le 18 juillet : Rencontre autour du *Couronnement de Poppée* avec Marc Minkowski, Mireille Delunsch et Anne Sofi von Otter. *Cloître Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.*

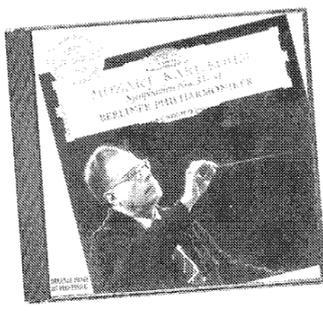
AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures du 6 au 23 juillet 2000 à l'espace « *Le Monde des rencontres* ». Tous les jours de 16 heures à 17 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Olivier Schmitt. Le 18 juillet : *La Beauté et la Nature à l'œuvre*, avec Yves Le Fur et des artistes. *Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-86-55-20.*

La Cinémathèque française présente
TRESORS D'ÉTÉ AU MAX LINDER
LOUISE BROOKS dans
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE
DE G.W. PABST ACCOMPAGNEMENT MUSICAL AU PIANO
MARDI 18 JUILLET À 20H30
Cinéma Max Linder - 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris - Métro Grands Boulevards

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



mozart. symphonies n° 35 à 41.

Grandeur d'âme. Karl Böhm fut l'un des grands représentants de la tradition mozartienne. Avec le Philharmonique de Berlin, il réussit à exprimer les sonorités les plus denses avec un phrasé d'une étonnante légèreté. Dans cette progression vers les dernières symphonies, la musique semble s'ouvrir vers l'âme du compositeur, avancer aussi naturellement qu'un immense vaisseau. Écoutez les couleurs si mystérieuses des cordes faisant surgir la gravité d'un Mozart que l'on devine de moins en moins enfantin. L'invisible maîtrise de chaque détail est bien la caractéristique de l'art de Karl Böhm !

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, « Carrefour de Lodéon ».

Le Monde



LUNDI 17 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Invités: Yves Moulérou-Boutang; YC Zarka. LCI
- 19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. TV 5
- 21.00 Pourquoi tant de violence dans les sectes? Forum
- 21.55 Quand les savants révent... Forum
- 22.55 La Découverte des Amériques. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.55 Défense d'entrer. Invités: Arielle Dombasle; Smain. TF 1
- 21.00 La Route. Best of. Canal Jimmy
- 21.05 Le Point. Les allergies. Des engins de mort. Cours de chasse et pêche: pour femmes seulement. TV 5
- 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 23.10 Photos de vacances. Les palaces. TF 1
- 0.05 Les Dossiers de l'Histoire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses [3/3]: L'affrontement. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Le Rêve pour mieux mourir. Arte
- 20.30 Terre François Joseph. [1/4]. Survivre sur la banquise. Odyssee

- 21.25 La Reine des lions. Odyssee
- 21.50 Portrait de mon père aquarelliste. Planète
- 22.00 1949, l'été du grand feu. Régions
- 22.55 Waco, l'histoire d'une secte. Planète
- 23.10 Rendez-vous avec le crime. Autopsie d'un fait divers: l'affaire Simone Weber. France 3
- 23.10 Psychanalyse d'un tueur en série. Odyssee
- 23.30 Au-delà de l'horizon. [1/9]. Histoire

DANSE

- 21.00 Roméo et Juliette. Ballet. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Prokofiev. Par le ballet Preljocaj. Avec Nadine Comminges (Juliette), J.-V. Boudic (Roméo). Muzzik

MUSIQUE

- 21.00 Siegfried. Mise en scène de Patrice Chéreau. Lors du Festival d'Opéra, en 1980. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, dir. Pierre Boulez. Mezzo
- 22.45 Bahia Night 96. Lors du Festival de jazz. Muzzik
- 0.05 La Musique de l'été. Clip. France 2
- 0.35 Musiques au cœur de l'été. Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. Musique de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la radio suédoise, dir. C. Abbado. France 2

- 0.40 James Taylor. Au Beacon Theater de New York, en 1998. Canal Jimmy

THÉÂTRE

- 21.00 Les Clients. Pièce de Jean Poiret. Mise en scène de Bernard Murat. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 20.30 Les Démons. Pierre Koralnik. Festival
- 21.00 L'Été de la Révolution. Lazare Iglesis [1/2]. Histoire
- 0.35 Maria des Eaux-Vives. Robert Mazoyer [3/3]. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 Court-circuit. Entre les jambes de ma mère. Les Trois Vœux. Je l'ai vu devant chez moi. Anna, in the Sky. Arte

SÉRIES

- 20.50 Urgences. Miracle de Noël. Morte saison. France 2
- 21.45 De la Terre à la Lune. Le voyage dans la Lune. Canal Jimmy
- 22.00 Stark Raving Mad. Episode pilote. Série Club
- 22.35 First Wave. Playland. 13^{ème} RUE
- 23.20 Millennium. [1/2]. Le quatrième cavalier. France 2
- 23.20 New York District. Délit de fuite (v.o.). Education (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

- 20.08 L.A. Confidential. Curtis Hanson (Etats-Unis, 1997, 132 min). TSR
- 20.30 Jumpin' Jack Flash. Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min). Ciné Cinémas 1
- 20.35 Une Anglaise romantique. Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1975, 115 min). TMC
- 20.40 Le Jeune Werther. Jacques Doillon (France, 1993, 95 min). Cinéstar 1



- 20.45 Pour rire! Lucas Belvaux. Avec Jean-Pierre Léaud, Ornella Muti (France, 1997, 100 min). Arte
- 20.45 Country, les moissons de la colère. Richard Pearce (Etats-Unis, 1984, 110 min). RTL 9
- 20.50 Mon nom est personne. Tonino Valerii (Italie, 1973, 125 min). M 6
- 21.00 Crésus. Jean Giono (France, 1960, N., 95 min). France 3
- 21.00 Soleil vert. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 3
- 22.05 Monsieur Hire. Patrice Leconte (France, 1989, 75 min). Ciné Cinémas 2
- 22.40 L'Homme du Kentucky. Burt Lancaster (Etats-Unis, 1955, 105 min). Cinétoile
- 22.50 Maris et femmes. Woody Allen (Etats-Unis, 1992, 105 min). Téva
- 23.50 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min). Ciné Cinémas 2
- 1.05 Cléo de 5 à 7. Agnès Varda (France, 1961, N., 85 min). Canal +
- 1.40 A Brighter Summer Day. Edward Yang (Taiwan, 1991, 190 min). Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Le Temps d'un tournage.
- 20.55 Défense d'entrer. Magazine.
- 23.10 Photos de vacances. Les palaces. 0.40 F 1 magazine.

FRANCE 2

- 18.15 Helicops.
- 19.05 Un livre, des livres.
- 19.15 Qui est qui?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.10 Journal, Météo.
- 20.50 Urgences. Miracle de Noël. 21.40 Morte saison. 22.30 De vrais mensonges.
- 23.20 Millennium. 0.05 La Musique de l'été.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 La Météo des plages.
- 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 20.50 Brest 2000.
- 21.00 Crésus. Film. Jean Giono.
- 22.35 Météo, Soir 3.
- 23.10 Rendez-vous avec le crime. 0.05 Les Dossiers de l'Histoire.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.20 Entre chien et chat.
- 18.25 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.03 Lascars.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs. Film. Charlotte de Turckheim.
- 22.00 Corridas. Mano a mano: Juan Bautista - El Juli.
- 23.35 Al Limite. Film. Eduardo Campoy.
- 1.05 Cléo de 5 à 7. Film. Agnès Varda.

Le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

10.30 Les Chemins de la musique Source d'inspiration intarissable, l'eau, qu'il s'agisse de celle des fleuves ou des rivières, ou de celle des marées, a toujours influencé les œuvres des compositeurs, de Smetana à Terry Riley, en passant par Beethoven ou, bien sûr, par Debussy. Panorama des influences, des interactions et des similitudes sonores et rythmiques de ce « jaillissement ininterrompu ». Du lundi au vendredi.

LA CINQUIÈME

11.50 L'Enfance dans le désert Neuf épisodes de vingt-six minutes chacun, pour montrer comment vivent les enfants dans les régions désertiques du globe, avec un accent particulier donné à l'éducation. Aujourd'hui, le réalisateur Patrick Profit nous emmène à la rencontre d'Abdallah, qui habite dans une province du nord du Tchad, au pied du Tibesti. Un gros regret: le commentaire assez convenu.

ARTE

20.45 Pour rire Comédie de Lucas Belvaux, qui met en scène un homme au foyer, plutôt zen, et son épouse, brillante avocate. Il s'en accommode jusqu'au jour où il découvre qu'elle a un amant. Détournement réussi de tous les clichés du vaudeville et des stéréotypes, dont celui du mari trompé, avec une pincée d'humour noir. Une émotion vraie et un émerveillement face au talent protéiforme de Jean-Pierre Léaud.

MARDI 18 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 0.30 TV 5 l'Invité. TV 5
- 21.00 Il y a 50 ans... la guerre de Corée. Forum
- 21.55 Le Modélisme et les Minimaniques. Forum
- 22.30 Paroles d'Europe. Les eaux et forêts en Europe. Invités: Marie-Anne Isler Béguin; Caroline F. Jackson; Hugues Martin; Daniel Loudiere; Pierre Grandadam. Chaîne parlementaire
- 23.00 Les oreilles américaines nous écoutent. Forum

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants: Les Marquises. La Cinquième
- 14.15 Alors, heureux? Peut-on vivre seul? Je suis un malade imaginaire. Mes amours se suivent et se ressemblent. Mon frère ou ma sœur ne me ressemble pas. TV 5
- 16.30 C'est l'été. Cabourg. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Fernandel. Paul Anka. Paris Première
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.00 Archimède. Le lièvre allemand en danger. Meubles pour le cosmos. Abydos ou l'invention de l'écriture. L'écho du big bang. Arte
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 Zone interdite. Les anges gardiens de vos vacances. CRS des plages. Rapatriement du bout du monde. Sauvetages sur le Mont-Blanc. Les soldats du feu. M 6
- 21.00 La Carte aux trésors. Destination: Le Calvados. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats du Gai Savoir: Où va la littérature française? Invités: Philippe Djian; François Nourissier; Didier Van Cauwelaert; Christian Combar; Benjamin Berton; Georges Wolinski. Paris Première
- 21.05 TéléScope. Les explorateurs du rêve. TV 5
- 22.15 Ça se discute. Faut-il couper les ponts avec les ex? TV 5
- 22.15 Sud. Les « Frères de la Côte ». Les ânes débroussaillers. Initiation à la croisière. Sud Emploi. Sports. Invités: Karine Fauconnier; Patrick Coulomb; la formation de jazz Cesar Swing. TMC
- 23.05 Inédits. Rêves d'Icare [5/5]. RTBF 1
- 0.35 Les Chemins de l'impossible. Mission profonde en Guyane. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Au pays des totems vivants. La Cinquième
- 18.15 100 ans de films d'horreur. Les femmes vampires. Ciné Classics
- 19.15 Irak. Désarmement et espionnage. Planète
- 19.30 Les Aviateurs, compagnons du ciel. Odyssee
- 20.00 Résistance. [1/7]. Planète
- 20.15 Reportage. La Momie du professeur. Arte
- 20.45 La Vie en face. Au nom de la drogue. A propos du trafic de stupéfiants. Arte
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [3/5]. Je t'aime, moi non plus: les jeux de l'amour et du hasard. France 2
- 21.15 Les Ailes de légende. [7/8]. Le Sabre F-86. Planète
- 21.25 Diamants! Diamants! Comedia. Avignon, passions publiques. Arte
- 21.50 Avignon, à jardin et à cour. Mezzo
- 22.00 Nathalie Sarraute. Histoire
- 22.10 La Quête du futur. [2/22]. Bons baisers de la Terre. Planète
- 22.15 La Chine, dragon millénaire. [8/3]. Le grenier de la Chine. Odyssee
- 22.30 Danger réel. [2^e volet]. Danger maximum. 13^{ème} RUE
- 22.45 Toutes les drogues du monde. [1/6]. Les drogues à travers l'histoire. Odyssee
- 23.30 Les Grands du rire. France 3
- 23.35 Vietnam. [6/6]. Adieu Saïgon. Histoire
- 23.40 Il était une fois au royaume d'Angleterre. Sutton Hoo. Odyssee
- 0.05 Burt Bacharach. This Is Now. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 13.45 Cyclisme. Tour de France (16^e étape): Courchevel - Morzine (196,5 km). TSR - France 2
- 14.45 Cyclisme. Tour de France (16^e étape): Courchevel - Morzine (196,5 km). RTBF 1
- 20.30 Football. Tournoi « Club Europe ». Finale. Canal +

DANSE

- 17.50 Avec les étoiles de l'Opéra de Paris. Première partie. Danseurs: Patrick Dupond, Noella Pontois, Kader Bellarbi, Manuel Legris, Sylvie Guillem. Muzzik

MUSIQUE

- 21.00 Le Globe. Ballet. Chorégraphie de Joseette Baiz. Par la compagnie Place blanche. Muzzik
- 21.35 Mansouria. Ballet. Musique de Petliense. Chorégraphie de Joseette Baiz. Par les enfants de l'école Saint-André de Marseille. Muzzik
- 21.00 Concerto pour violon, d'Elgar. Lors du Festival des Proms de la BBC, en 1981. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. G. Rojdestvenski. Mezzo
- 22.25 Nice Jazz Festival 1998. Nice All Stars. La promenade du swing. Muzzik
- 23.00 Simon Boccanegra. Lors du Festival d'Opéra. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et les Chœurs de Glyndebourne, dir. Mark Elder. Mezzo

THÉÂTRE

- 22.35 Comedia. Nina Stroboli ou le Démon de midi. Pièce et mise en scène de Jérôme Savary. Arte

TÉLÉFILMS

- 19.00 Parfaite harmonie. Will MacKenzie. Disney Channel
- 20.30 Il n'y a pas d'amour sans histoires. J. Foulon. Festival
- 22.10 Viens jouer dans la cour des grands. C. Huppert. Festival
- 22.50 La Menace oubliée. Hans Werner. M 6
- 0.00 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. Festival

SÉRIES

- 19.30 Mission impossible. Le pendu de l'Orion. Série Club
- 20.45 Le Caméléon. Frissons. Alibi. Série Club
- 20.45 Avocats et associés. Radiée. 13^{ème} RUE
- 21.35 That 70's Show. C'est la fête. Canal Jimmy
- 21.40 Ally McBeal. The Musical, Almost (v.o.). Téva
- 21.40 Gabriel Bird, profession enquêteur. D'amour et de justice. 13^{ème} RUE
- 22.00 Friends. Celui qui voulait être l'ultime champion (v.o.). Celui qui allait à la plage (v.o.). Canal Jimmy
- 22.50 Michael Hayes. [2/2]. Au-dessus des lois. Série Club
- 22.50 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (v.o.). Canal Jimmy
- 23.35 Stark Raving Mad. Episode pilote (v.o.). Série Club

FRANCE 2

20.50 Parlez moi d'amour Journaliste, romancier, animateur d'émissions littéraires (sur Paris Première, avec « Le Gai Savoir »), Franz-Olivier Giesbert se risque cet été dans une série documentaire en cinq numéros. Il y fait parler, sans jamais apparaître à l'écran, d'amour et de l'amour, un lot de stars du show-business et de la politique, sans voyeurisme. Un exercice qui aurait pu être gênant. Il n'en est rien.

FILMS

- 13.35 I Want to Go Home. Alain Resnais (France, 1989, 110 min). Cinéstar 1
- 14.25 La Couleur pourpre. Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min). Ciné Cinémas 1
- 14.40 A Brighter Summer Day. Edward Yang (Taiwan, 1991, 190 min). Cinéfaz
- 15.25 La Sentinelle. Arnaud Desplechin (France, 1992, 140 min). Ciné Cinémas 2
- 17.30 Orgueil et passion. Stanley Kramer (Etats-Unis, 1957, 120 min). Cinétoile



- 18.50 Jumpin' Jack Flash. Penny Marshall. Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins (EU, 1986, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3
- 20.00 La Porte du paradis. Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, 150 min). Cinéfaz
- 20.30 Je donnerai un million. Mario Camerini. Avec Vittorio de Sica, Assia Noris (Italie, 1935, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
- 20.30 Les Dents de la mer. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 120 min). Ciné Cinémas 2
- 21.00 La Veuve noire. Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3
- 21.10 I Want to Go Home. Alain Resnais (France, 1989, 110 min). Cinéstar 2
- 21.50 Amok. Fédor Ozep (France, 1934, N., 90 min). Ciné Classics
- 21.55 Le Vent de la nuit. Philippe Garrel (Fr. - Suï., 1999, 90 min). Canal + Vert
- 22.15 Le Jeune Werther. Jacques Doillon (France, 1993, 95 min). Cinéstar 1
- 22.30 Z. Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 120 min). Paris Première
- 22.30 La Couleur pourpre. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 150 min). Ciné Cinémas 2
- 23.15 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 85 min). Cinétoile
- 1.45 Monsieur Hire. Patrice Leconte (France, 1989, 75 min). Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 15.00 Côte Ouest.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions?
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.53 Le Temps d'un tournage.
- 20.55 Hold-up. Film. Alexandre Arcady.
- 23.00 Les Films dans les salles.
- 23.10 Merveilleuse Angélique. Film. Bernard Borderie.
- 1.05 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

- 13.50 Cyclisme. Courchevel - Morzine.
- 17.25 Vélo Club.
- 18.15 et 23.00 Un livre, des livres.
- 18.20 Helicops.
- 19.15 Qui est qui?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Parlez-moi d'amour. [3/5]. Je t'aime, moi non plus: les jeux de l'amour et du hasard.
- 23.05 Portraits chinois. Film. Martine Dugowson.
- 0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.50 La croisière s'amuse.
- 15.40 Tiercé. En direct.
- 15.50 Va savoir. Un tramway nommé plaisir. La chaîne des terrils.
- 16.30 C'est l'été. Cabourg.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 20.50 Brest 2000.
- 21.00 La Carte aux trésors. Destination: Le Calvados.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Les Grands du rire. 1.25 La Télévision des festivals.

CANAL +

- 15.25 Surprises.
- 15.35 Rions un peu en attendant la rentrée.
- 16.35 Les Simpson. Film. Eduardo Campoy.
- 16.55 Al Limite. ► En clair jusqu'à 20.15
- 18.30 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.50 Flash infos.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.08 Lascars.
- 20.15 Football. Tournoi « Club Europe ». Finale. 20.30 Coup d'envoi.
- 22.30 Lexx. Debout le mort. La roue de l'infortune.
- 0.05 Claire Dolan. Film. Lodge H. Kerrigan (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Nature. Guerre du pétrole? De l'énergie pour tous.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Magazine.
- 20.45 Pour rire! Film. Lucas Belvaux.
- 22.25 Court-circuit: Entre les jambes de ma mère. Nina F. Grünfeld (v.o.). 0.15 Les Trois Vœux. Rudolph Jula. 0.30 Je l'ai vu devant chez moi. Jean-Loup Felicoli et Alain Gagnol. 0.35 Anna, in the Sky. Mark Edgington.
- 22.35 Palerme-Milan, aller simple. Film. Claudio Fragasso (v.o.).

M 6

- 19.15 Tintin. L'oreille cassée [1/2].
- 19.50 Voile. Le Tour Voile 2000.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Décrochage info, Cinésix.
- 20.50 Mon nom est personne. Film. Tonino Valerii.
- 22.55 Et la tendresse?... Bordel! Film. Patrick Schulmann.
- 0.40 Culture pub. [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Le Fazil Say Quartet, avec Fazil Say, piano, Kudsi Erguner, ney, Volkan Orhon, contrebasse et Emrah Kutan, batterie et percussions traditionnelles.
- 22.00 Festival de Radio France et Montpellier. Le Hot Antic Jazz Band, avec Michel Bastide, cornet, trombone et voix. En direct.
- 23.00 Soirée privée. En direct.
- RADIO CLASSIQUE
- 20.15 Les Soirées. Œuvre de Boieldieu, dir. J.P. Rampal. 20.40 Œuvres de Satie, Milhaud, Satie et Debussy, Ravel, Indy.
- 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Strauss, Brahms, Beethoven.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.15 La Momie du professeur On reste sur sa faim en regardant ce reportage de Nura Crystal Baisch sur une jeune femme momifiée il y a plus de trois mille ans dans le désert de la vallée de Thèbes. Les examens de paléopathologie auxquels elle est soumise restent effleurés. La comparaison avec un film américain, Le Secret des momies du désert, montré au récent festival canadien de Banff, est encore plus dure.

CINÉ-CLASSICS

20.30 Je donnerai un million Un milliardaire nommé Gold se déguise en clochard et promet d'offrir un million à qui aura pour lui un geste fraternel. C'est la plus débridée des comédies de Mario Camerini. Les quiproquos, les courses-poursuites, et la légèreté poétique de sa mise en scène, fondée sur une satire sociale, font irrésistiblement penser à l'art de la mise en scène comique d'un René Clair. En v.o.

FRANCE 2

Après 12 semaines de détention, l'otage allemande de Jolo a été libérée

JOLO. L'un des trente-six otages occidentaux détenus depuis le 23 avril à Jolo a été libéré, a annoncé l'agence Associated Press, lundi 17 juillet en milieu de matinée. Il s'agit d'une ressortissante allemande, Renate Wallert, âgée de 57 ans et dont l'état de santé s'était détérioré voici déjà plusieurs semaines. Elle avait été enlevée, comme une vingtaine d'autres otages, le 23 avril, dans un flot touristique malaisien et conduite sur l'île philippine de Jolo. Elle est la première des Européens aux mains des rebelles d'Abu Sayyaf à retrouver la liberté. Il était difficile de savoir, juste après cette libération, si une rançon avait été versée ou non.

Un peu plus tôt dans la matinée, le chef des négociateurs gouvernementaux avait avancé l'hypothèse d'une libération. Elle pourrait intervenir « probablement dans la semaine » et elle concernera « probablement un des otages blancs », avait déclaré Roberto Aventajado au cours d'une interview à une radio de Manille.

Un Boeing d'Indian Airlines s'est écrasé à Patna, capitale du Bihar

Une soixantaine de personnes auraient péri dans la catastrophe

NEW DELHI
de notre correspondante
en Asie du Sud

Un Boeing 737 d'Alliance Air, filiale de la compagnie intérieure indienne Indian Airlines, s'est écrasé lundi 17 juillet peu avant d'atterrir à Patna, capitale de l'Etat du Bihar à l'est de New Delhi. L'avion, dont un des moteurs, selon des témoins, avait pris feu s'est écrasé sur une maison d'une colonie abritant des employés du gouvernement. Selon un bilan non confirmé et encore provisoire, les informations les plus contradictoires venant de Patna, une soixantaine de personnes auraient péri dans cette catastrophe. L'avion avait cinquante-deux passagers et six membres d'équipage. Une dizaine de survivants dans un état critique auraient été transportés à l'hôpital de Patna. Six personnes dont cinq d'une même famille auraient été tuées dans leur maison sur laquelle l'appareil s'est abattu. L'avion, qui assurait la liaison Calcutta-Delhi par Patna et Lucknow, avait décollé de Calcutta à 6 h 45 et s'apprêtait à se poser à Patna, une demi-heure plus tard, quand un des deux réac-

teurs aurait pris feu. Selon le ministre de l'aviation civile, M. Sharad Pawar, qui s'est rendu sur place, l'avion avait plus de dix-huit ans.

ZONES HABITÉES

Ce nouvel accident pose une fois de plus le problème de nombreux aéroports indiens, qui sont aujourd'hui complètement entourés de zones d'habitations pour la plupart sauvages mais pas uniquement comme c'est le cas à Patna. Le fait que des zones habitées encerclent les aéroports crée un autre problème, la multiplication des oiseaux et des chiens errants qui se nourrissent des ordures ainsi générées. En 1998, l'aéroport de Bombay, capitale économique de l'Inde, avait dû être fermé pendant une demi-heure pour chasser des chiens qui avaient envahi la piste. Certains aéroports n'ont d'autre part pas toujours des équipements en état de marche. La privatisation de six aéroports internationaux est à l'étude mais pour l'instant aucune décision n'a encore été prise.

Selon une enquête du directeur général de l'aviation civile, 62 % des

accidents aériens sont dus à des erreurs humaines. Celles-ci relèvent soit d'un manque d'expérience de l'équipage pour faire face à la situation, soit, selon les termes mêmes de l'enquête, d'erreurs délibérées. Dans cette catégorie, l'enquête place le non-respect des mesures de sécurité par l'équipage ou la mauvaise entente entre le pilote et son copilote.

Compte tenu des distances, l'Inde possède un vaste réseau aérien et quatre-vingt-douze aéroports. Outre la compagnie intérieure Indian Airlines et sa filiale Alliance Air, deux compagnies privées, Jet Airways et Sahara Airlines, desservent les lignes intérieures. La sécurité des transports en Inde laisse beaucoup à désirer et si, après chaque catastrophe, une enquête est ouverte, les résultats sont rarement connus et la leçon encore plus rarement tirée. La plus grosse catastrophe aérienne en Inde remonte en novembre 1996 quand un avion de Saudi Airlines était entré en collision près de Delhi avec un avion cargo Kazak, faisant 349 morts.

Françoise Chipaux

François Bernardini (PS) renvoyé en correctionnelle

L'ANCIEN premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, François Bernardini, et l'ancien maire (PS) d'Istres, Jacques Siffre, devront comparaître devant le tribunal d'Aix-en-Provence les 11 et 12 septembre. La juge d'instruction Véronique Imbert a ordonné leur renvoi en correctionnelle pour « abus de confiance » et « abus de biens sociaux ». M. Bernardini est notamment soupçonné d'avoir détourné de leur usage d'importantes subventions destinées à des associations para-municipales istréennes, Istres Promotion, Istres Com'. Quelque 20 millions de francs voués au Football Club Istres Ville Nouvelle (FCIVN) avaient été transférés vers une société d'économie mixte baptisée du même nom. L'élu, qui avait été démis de la présidence du conseil général des Bouches-du-Rhône après sa condamnation pour « gestion de fait » par la chambre régionale des comptes, est en outre accusé d'avoir offert un emploi fictif à la directrice d'une société d'économie mixte de la ville d'Istres. Les détournements visés par l'enquête n'avaient pas pour but l'enrichissement personnel des bénéficiaires, a relevé l'accusation, mais semblaient destinés à « faire plaisir à certaines personnes » pour entretenir des réseaux politiques ou de clientèle. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **INTERMITTENTS : Lionel Jospin a assisté le dimanche 16 juillet dans la Cour d'honneur du palais des papes à Avignon**, à la cinquième représentation de *Médée*, d'Euripide (*Le Monde* du 14 juillet). A cette occasion, l'acteur Pierre Santini a pris brièvement la parole avant le début du spectacle pour défendre la cause des intermittents, ces « dizaines de milliers de professionnels du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel », qui redoutent que le Medef « démantèle l'assurance chômage en la remplaçant par un reclassement obligatoire des salariés privés d'emploi dans des conditions particulièrement nuisibles pour tous ceux qui exercent leurs métiers sur la base de contrats à très courte durée ».

■ **ÉTATS-UNIS : l'état de santé de Ronald Reagan, atteint de la maladie d'Alzheimer, se détériore** et nécessite une surveillance 24 heures sur 24, a déclaré la fille de l'ancien président, Maureen Reagan, dimanche 16 juillet, sur la chaîne de télévision CNN. A la tête de l'Etat de 1980 à 1988, Ronald Reagan, aujourd'hui âgé de 89 ans, avait annoncé en 1994 qu'il souffrait de cette maladie qui provoque une dégénérescence du cerveau. - (AFP)

La première moitié de l'escadrille Cluster vole dans l'espace

Les deux premiers éléments sont arrivés à destination

BAÏKONOUR (Kazakhstan)
de notre envoyé spécial

Une flamme jaune. Comme un flambeau traversant le ciel du cosmodrome de Baïkonour. Et, surtout, comme une délivrance, une conjuration du mauvais sort pour toute l'équipe de scientifiques européens regroupée depuis plusieurs années autour du projet Cluster. Ce nom de code anglais désigne un quatuor de satellites qui, deux ans durant, va analyser la dynamique de la magnétosphère, cette invisible bulle engendrée par le champ magnétique terrestre et qui nous protège, tel un bouclier cosmique, des « agresseurs » que constituent les particules électriquement chargées issues du Soleil (*Le Monde* du 14 juillet).

Lorsque, dimanche 16 juillet, le haut-parleur accroché à l'estrade d'observation, située à un kilomètre du pas de tir, annonça en russe qu'il ne restait plus que soixante secondes à égrener avant la mise à feu, un silence que personne n'avait demandé s'installa. Combien de chercheurs et d'ingénieurs devaient *in petto* réciter des incantations propitiatoires propres à mettre fin à la malédiction qui s'est abattue sur Cluster le 4 juin 1996 ? Ce jour-là, le premier exemplaire du gros lanceur européen Ariane-5 devait, d'un seul coup, d'un seul, mettre sur orbite les quatre voyageurs de l'ESA. Même s'il s'agissait en quelque sorte d'un vol d'essai, la confiance était au rendez-vous. Jusqu'à une quarantaine de secondes après le décollage. Jusqu'à ce que tout, fusée et satellites, parte en fumée au-dessus de la forêt guyanaise dans ce qui ressembla à un sinistre feu d'artifice. Cluster n'étant pas couvert par une assurance, il aura fallu jongler avec les coûts et les autres programmes scientifiques de l'ESA pour retrouver rapidement un budget et lancer Cluster-2, la mission-phénix.

Mais si celle-ci a été décidée et menée à bien, c'est aussi grâce à l'existence de l'économique lanceur

Soyouz, techniquement moins sophistiqué que les Ariane-5 et à la capacité moindre – il faudra deux tirs pour mettre les quatre sondes en orbite –, mais dont les atouts sont ailleurs : une conception simple, une robustesse à toute épreuve – les lancements, à Baïkonour, peuvent avoir lieu par –20 degrés l'hiver ou par +45 degrés l'été –, et la formidable expérience emmagasinée par les ingénieurs russes depuis des décennies. Le Soyouz parti le 16 juillet était le 1 641^e de sa famille, mais cette fiabilité ne l'a pas empêché de partir avec un jour de retard. La veille, en effet, le compte à rebours avait dû être interrompu à une minute et demie de la mise à feu.

TROISIÈME ESSAI

Un événement rarissime sur Soyouz, une première pour Star-System dont c'était le neuvième tir. A l'origine de l'incident, un problème de liaison électrique entre la fusée et la plate-forme de lancement, dû, selon les premières enquêtes, soit au mauvais branchement d'un connecteur, soit à des parasites. Car, fait exceptionnel, ce 15 juillet, il pleuvait des trombes d'eau sur le cosmodrome de Baïkonour. Un orage aux accents diluviens avait balayé l'ocre de la steppe kazakhe et transformé par endroits ce semi-désert d'Asie centrale en un gigantesque labyrinthe de rigoles. Cette pluie inhabituelle gela sur les réservoirs de la fusée contenant de l'oxygène liquide réfrigéré. Comme si le ciel, décidément, se refusait à Cluster.

Le troisième essai fut donc le bon. Les deux premiers éléments de l'escadrille spatiale sont arrivés sans encombre à destination et attendent leurs deux petits frères. Après avoir organisé, au sein de ses quinze Etats membres, un concours pour baptiser les quatre engins, l'ESA a profité du lancement pour en annoncer les résultats, par la voix de Roger-Maurice Bonnet, son directeur scientifique. Parmi les quelque 5 000 propositions reçues, a été retenue celle d'un Britannique de Bristol, Raymond Cotton, de donner des noms de danses populaires évoquant, d'une certaine façon, les mouvements qu'effectuera le groupe de sondes dans son cortège autour de notre planète. Salsa et Samba viennent donc d'ouvrir le bal. Rumba et Tango devraient les suivre le 9 août.

Pierre Barthélémy

Tirage du Monde daté dimanche 16 - lundi 17 juillet 2000 : 608 842 exemplaires. 1 3



LVMH

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

LA PASSION CRÉATIVE

1^{er} semestre 2000
chiffre d'affaires record + 40 %

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2000 du groupe LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton a atteint 5 036 millions d'euros, en hausse de 40 % par rapport à 1999.

La très forte croissance des ventes observée au premier trimestre (+39 %) s'est poursuivie pendant le second trimestre (+41 %).

Les ventes ont progressé sur l'ensemble de nos marchés +37 % en Europe, +68 % aux Etats-Unis et +38 % en Asie.

L'évolution des ventes de Champagne est en ligne avec nos objectifs. Les ventes des neuf premiers mois de 1999 avaient été très élevées et avaient dû être limitées au quatrième trimestre pour une gestion optimale de nos stocks. La demande demeure soutenue pour les nouveaux produits tels que la cuvée *Nectar Impérial* lancée sur le marché américain. Les ventes en Asie enregistrent une croissance très forte.

Les ventes de Cognac sont en hausse de 16 %. Les ventes de VSOP et de XO sont en forte croissance aux Etats-Unis et en Asie hors Japon, notamment en Chine et en Corée. *Pure White* enregistre de très bonnes performances en Europe.

Les ventes du groupe Mode & Maroquinerie enregistrent une hausse exceptionnelle de 40 %. Les ventes de Louis Vuitton Malletier, qui dispose de 271 magasins, sont en croissance de 50 %. Un nouveau global store a été ouvert à Munich et deux nouvelles boutiques ont été ouvertes en Chine (Beijing et Schenzhen). Les nouvelles collections *Epi* rencontrent un très grand succès comme les nouvelles collections de chaussures et de prêt-à-porter pour homme. Les ventes de Loewe et de Céline sont en nette croissance du fait des nouveaux produits et de l'ouverture de nouveaux magasins.

Les ventes de Parfums & Cosmétiques sont en très forte hausse. Les ventes des seules quatre maisons de parfums

croissent de 22 %. *J'Adore* de Christian Dior continue d'enregistrer de très grandes performances, de même qu'*Indécente* de Givenchy et *Time for Peace* de Kenzo. Le nouveau parfum de Givenchy *Oblique* a rencontré un grand succès. La croissance des ventes aux Etats-Unis dépasse 40 %. Les start-up récemment acquises, Bliss, BeneFit, Hard Candy, Urban Decay, Make up For Ever, enregistrent une forte croissance de leurs ventes.

Le groupe Montres & Joaillerie connaît une croissance soutenue, notamment TAG Heuer qui enregistre d'excellentes performances aux Etats-Unis, en Europe et en Asie grâce au succès du modèle *Alter Ego*. Les premières ventes du nouveau modèle *Class Elite Dual Time* de Zenith sont très bonnes de même que celles du nouveau modèle de Chaumet *Class One Joaillerie*. LVMH s'est renforcé dans le domaine de l'écriture en reprenant, la société Omas, leader mondial des stylos de luxe.

Le chiffre d'affaires du groupe Distribution sélective est en hausse de 59 %. Les ventes de DFS continuent de croître à un rythme soutenu (+31 %), en particulier à Hong Kong et en Océanie. Cette croissance résulte de l'augmentation du nombre de touristes japonais et d'une plus grande fréquentation des Galleries due à une politique d'amélioration constante du merchandising. De nouvelles concessions d'aéroport (Los Angeles et Seoul) ont été gagnées. Sephora, fort de 334 magasins, a poursuivi sa croissance en Europe avec la création d'une joint-venture en Grèce et la première implantation réussie en Angleterre. La croissance est toujours forte aux Etats-Unis, où Sephora compte 57 magasins. Au Japon, le réseau comporte maintenant 4 magasins.

La progression du chiffre d'affaires au premier semestre permet de confirmer l'objectif de croissance d'au moins 20 % du résultat opérationnel en 2000.

Les résultats du premier semestre seront publiés le 14 septembre prochain.

Chiffre d'affaires par groupe d'activités

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2000	1 ^{er} semestre 1999	Evolution
Vins & Spiritueux	869	874	NS
Mode & Maroquinerie	1 447	1 033	+ 40 %
Parfums & Cosmétiques	902	738	+ 22 %
Montres & Joaillerie	270	-	NS
Distribution sélective	1 493	940	+ 59 %
Autres activités	55	14	NS
Total	5 036	3 599	+ 40 %

Informations complémentaires : 30, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél : 01 44 13 22 22 - Internet : www.lvmh.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VÊTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier
sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61